



UNIL | Université de Lausanne

Université de Lausanne

Master en Sciences Sociales

Orientation Anthropologie Culturelle et Sociale

Trabajar, trabajar y trabajar ...e inventar

(Travailler, travailler et travailler...et inventer)

Une enquête ethnographique auprès des migrantes sud-américaines
employées domestiques en Suisse romande

Session d'automne 2012

Le 13 août 2012

Travail de mémoire présenté par Caroline Amstutz

Membres du Jury

Directrice de mémoire : Mme Anne-Christine Trémon

Expert : M. Claudio Bolzman

Sommaire

Remerciements	6
Préambule.....	7
Explications concernant la mise en forme du travail.....	7
Introduction	8
Intérêts personnels	8
Présentation de l'objet d'étude	9
L'immigration sud-américaine vers la Suisse romande : deux itinéraires migratoires	11
Première vague migratoire	12
Deuxième vague migratoire	13
Politiques migratoires en Suisse : distinction entre ressortissants de l'UE et ressortissants extra-européens	14
L'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) de 2002	14
Politiques migratoires à l'égard des ressortissants extra-européens	15
Questionnement et construction de l'objet	17
Considérations méthodologiques.....	19
<i>La construction de l'enquête ethnographique</i>	20
D'un contexte associatif à des interactions personnalisées	20
Profils des interlocutrices	24
Le choix des outils ethnographiques : récits de vie et observation participante ..	26
<i>Réflexion sur le statut de chercheur</i>	28
Différence de statut social et rapports de force	29
Les implications d'une proximité.....	30
<i>Instrumentalisation entre les acteurs sociaux impliqués dans l'enquête de terrain</i>	31
Entre recherche académique et travail social	31
Quand l'anthropologue devient l'informateur de ses informateurs.....	34
Cadre théorique	36
Définition des concepts	36
Globalisation, Migrations internationales de travail et Transnationalisme : trois phénomènes à définir	36
Groupes d'appartenance à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne	38
Une communauté sud-américaine à Lausanne ?	38
Construction de groupes d'appartenances.....	39

Pertinence des frontières entre les groupes	41
Processus de catégorisation : entre attribution et identification	41
Retour sur la recherche.....	42
Relations familiales à un niveau local et transnational.....	42
La famille: un pilier de l'organisation de la vie des migrants	43
La famille : un sujet au cœur des discours des migrants	44
Femmes migrantes travailleuses domestiques, mères migrantes	44
Relations mères-enfants	45
Retour sur la recherche.....	47
Féminisation des migrations et crise du <i>care</i>	47
Féminisation des migrations contemporaines	47
Définition de la notion de <i>care</i>	49
Marchandisation du <i>care</i> dans les pays capitalistes occidentaux.....	50
Travailleuses domestiques sans-papiers à Genève et retour sur la recherche	52
Chapitre 1 Pratiques, techniques et combines de ré-migration	54
Introduction	54
La maîtrise du français : une ressource indispensable ?.....	56
La méconnaissance de la langue : une entrave à l'emploi pour les nouvelles arrivées	56
La régularisation engendre davantage de difficultés en termes de langue	58
L'espagnol : une ressource suffisante ?.....	59
La rue, la bibliothèque et les églises évangéliques : des espaces sociaux favorables aux rencontres.....	61
Comment l'information circule à travers différents espaces sociaux.....	62
Les églises évangéliques : une ressource importante	63
D'autres lieux centraux de rencontres au centre ville	64
Techniques et combines pour acquérir le permis B.....	66
Ce que signifie posséder un permis B et rechercher un logement.....	66
Achat d'un contrat de travail fictif	67
Instrumentalisation de la famille ?	69
Partir en Espagne pour se régulariser	70
Conclusion	71
Chapitre 2 Construction sociale de groupes d'appartenance à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne	72

Introduction	72
Logiques d'exclusion et rapports de domination entre nouveaux-venus et anciens- établis.....	75
Apports et limites de la théorie des rapports entre établis et marginaux (N. Elias)	75
Processus d'exclusion en situation urbaine	76
Rapports de domination dynamiques entre les groupes d'appartenance.....	78
Mariages de complaisance : une ressource migratoire.....	81
Avoir des papiers octroie le pouvoir de dénoncer.....	83
Performativité des processus de catégorisations sociales sur la réalité des migrantes	85
La catégorie « sans-papiers » : une construction politico-administrative	85
Catégories d'identification et d'attribution	87
Flou et perméabilité entre les catégories de nouveaux-venus et anciens-établis .	89
Conclusion	90
Chapitre 3 Des mères dans la migration	92
Introduction	92
Femmes migrantes, mères pourvoyeuses	94
Des femmes migrantes : des « piliers de famille ».....	94
Rapports économiques au sein du couple	97
Rapports familiaux à l'intérieur des configurations familiales	99
<i>Inventar</i>	101
L'éducation des enfants : un capital culturel et social.....	102
Migrer avec ou sans les enfants : une décision au cœur du discours des migrantes .	106
Mobilité géographique réduite	106
Les enfants de migrantes là-bas : entre sentiments de culpabilité vs soucis de bien-être matériel.....	107
Les enfants des migrantes ici : entre opportunités et « fardeaux »	111
Conclusion	113
Chapitre 4 Travail du <i>care</i> : le vécu particulier des migrantes employées domestiques sud-américaines à Lausanne et à Genève	114
Introduction	114
Activités du <i>care</i> et rapport à ce travail.....	115
Nettoyages, garde d'enfants et accompagnement de personnes âgées.....	115
<i>Trabajar, trabajar y trabajar</i>	117

Savoir-faire et savoir-être	120
Un logement (canapé, chambre) en échange de services du <i>care</i> gratuits	123
Troubles entre services domestiques et services sexuels	124
Rapports entre les migrantes employées domestiques et leurs employeurs: le point de vue des employées	125
Les employeurs : une ressource migratoire ?	125
Faire face aux litiges avec son employeur	126
Le travail du <i>care</i> vécu comme un sacrifice provisoire ?	129
Une mobilité sociale différenciée entre les migrantes employées domestiques régularisées et les migrantes sans-papiers ?	129
Projets commerciaux dans le pays d'origine : une volonté (stratégie) de mobilité sociale ascendante	132
Conclusion	133
Conclusion générale	134
Bibliographie	136
Liste des tableaux	142
Liste des Annexes	142

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les différentes interlocutrices qui ont participé à l'enquête ethnographique. *Muchísimas gracias* à vous toutes pour m'avoir fait confiance en me racontant vos parcours de vie, souvent difficiles, et de m'avoir accordé du temps. J'aimerais aussi remercier toutes les personnes qui ont participé et collaboré pour que cette recherche puisse prendre forme.

Je tiens également à remercier Anne-Christine Trémon pour ses remarques stimulantes, ses conseils et son soutien, ainsi que Claudio Bolzman pour avoir accepté de participer en tant que membre du Jury.

Un grand merci à Guillaume, Taline et Jack pour avoir relu attentivement les nombreuses pages de ce travail et de m'avoir fait part de leurs suggestions. Merci aussi à Andrea, Jessica et Valérie pour leurs conseils et leurs idées lors de nombreuses discussions. Enfin, je remercie ma sœur Lucile pour son soutien et ses compétences en informatique, ainsi que mes amis et ma famille pour leurs mots d'encouragements.

Préambule

Explications concernant la mise en forme du travail

- ❖ Les citations des propos des interlocutrices sont placées entre guillemets. Lorsque celles-ci sont longues elles sont placées sans guillemets en police taille 10.
- ❖ Les propos en espagnol sont directement traduits en français pour faciliter la lecture du travail. La version originale en espagnol de chaque extrait choisi se trouve dans l'Annexe 3. Je tiens à préciser ici que le travail de traduction n'a pas toujours été évident à réaliser. Il est probable que les traductions ne soient pas toujours les plus fidèles. Certaines modifications ont été réalisées afin de rendre le texte en français plus abordable pour le lecteur et certaines expressions idiomatiques en espagnol n'ont pas été traduites mais sont expliquées en note de bas de page.
- ❖ Les expressions et les termes étrangers sont mis en *italique*.
- ❖ Les extraits du journal de terrain sont placés en *italique* et sont encadrés.
- ❖ Les citations d'auteurs sont mises entre guillemets et les titres de leurs ouvrages et les revues sont mis en *italique*. Les titres d'articles sont mis entre guillemets.
- ❖ Par souci d'anonymat, les prénoms donnés aux interlocutrices sont fictifs. Par ailleurs, comme au cours de l'enquête de terrain, nous avons des relations cordiales lors desquelles nous nous tutoyions, j'ai choisi de leur attribuer simplement un prénom que j'utiliserai au cours des chapitres.
- ❖ Après avoir essayé dans l'écriture féminine et masculine, j'ai décidé de revenir à l'emploi général du masculin quant il s'agissait d'une généralité (Les migrants sud-américains, les employeurs).

Introduction

Intérêts personnels

Il y a déjà plusieurs années, j'ai vécu huit mois à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie. Lors de ce séjour, j'ai noué des liens d'amitié avec une jeune femme bolivienne qui avait travaillé pendant plusieurs mois à Genève dans un grand hôtel en tant que femme de ménage. Elle me parlait souvent de sa vie en Suisse. Lorsque je suis rentrée en Europe, j'ai rencontré à d'autres reprises plusieurs femmes d'origine sud-américaines qui travaillaient comme employées domestiques en Suisse ou en Espagne. Ces différentes rencontres ont suscité mon intérêt, elles m'ont interpellée dans le cadre plus général de mes études et j'ai décidé de rédiger mon mémoire à partir du vécu particulier des femmes migrantes sud-américaines employées domestiques en Suisse romande.

Existe-t-il en fait des productions scientifiques concernant leur migration ? Les principales recherches sur l'immigration en Suisse concernent majoritairement les immigrations espagnole, italienne, portugaise, kosovare et albanaise (Fibbi Carton : 2003 ; Dahinden : 2005, 2009). Ces recherches concernent avant tout des personnes migrantes provenant de pays voisins et elles abordent des phénomènes migratoires commençant dans les années 1950 par exemple. Les travaux de Claudio Bolzman et ses collègues (2007), quant à eux, concernent la migration latino-américaine en Suisse. Leurs recherches intègrent notamment une perspective de travail social. Plus précisément, leur angle d'approche tout en évoquant la migration latino-américaine sous ses aspects complexes et multiples, propose des pistes d'intervention dans les domaines du social et de la santé. Je souhaite inscrire modestement mon mémoire en anthropologie dans les études sur la migration sud-américaine en Suisse romande. Par ailleurs, les débats médiatiques et politiques relatifs aux personnes migrantes en Suisse se cristallisent principalement autour de la figure des personnes requérantes d'asile. Ce focus médiatique et politique¹ sur les requérants d'asile induit que la grande majorité des personnes migrantes en Suisse sont demandeuses d'asile et occulte ainsi toute la population des travailleurs migrants sans autorisation de séjour.

Ma recherche se situe également dans une perspective professionnelle qui m'intéresse beaucoup. En effet, après ma formation universitaire, je souhaite travailler avec des personnes

¹ Fibbi et Dahinden se sont aussi intéressées aux personnes requérantes d'asile. Voir leur article : Fibbi R., Dahinden J., 2004, « Les requérants d'asile et le travail: déclassés ? Indispensables ? Bienvenus ? », in *Asyl* 19(3), pp. 21-27.

migrantes en Suisse ou à l'étranger, dans la continuité de mon engagement social et la volonté de permettre à ces femmes d'être entendues et de sortir de l'ombre. Tout cela m'a motivée à entreprendre une enquête ethnographique auprès des femmes migrantes sud-américaines en Suisse romande.

Présentation de l'objet d'étude

Ce travail de mémoire tente de mener une réflexion sur les pratiques relatives à la migration des femmes migrantes sud-américaines employées domestiques en Suisse romande et particulièrement à Lausanne. Il propose d'appréhender leur migration comme une stratégie qui s'inscrit dans leur projet de vie. Il s'agit alors d'analyser les logiques d'action, les « combines », les techniques et les ressources qu'elles mobilisent afin de mener au mieux leur projet migratoire. Ceci en considérant que « la précarité de leur statut d'étranger, le manque de familiarité avec le pays d'accueil, [...] et la méconnaissance de la langue » placent les femmes migrantes sud-américaines dans une position d'insécurité et de précarité (Williams : 2009 : 58).

Au printemps 2011, au cours d'un travail de bénévole à l'espace social Mozaïk², j'ai observé l'arrivée massive de migrants et de migrantes sud-américains arrivant d'Espagne. C'est alors que j'ai décidé de m'intéresser plus particulièrement à la situation des femmes migrantes sud-américaines récemment arrivées d'Espagne. Ainsi, la majorité des interlocutrices rencontrées ont vécu pendant de nombreuses années en Espagne où elles ont été régularisées et/ou naturalisées espagnoles. Suite à la crise économique, elles ont décidé de ré-migrer en Suisse romande afin de trouver du travail. Cependant, afin d'étayer la recherche, j'ai aussi rencontré des migrantes établies en Suisse depuis plus longtemps et qui n'ont jamais vécu en Espagne. Celles-ci ont directement quitté leur pays d'origine pour arriver à Lausanne ou à Genève.

Toutes les migrantes rencontrées proviennent des pays du Sud du continent sud-américain. Ainsi, il est question d'utiliser le nominatif sud-américain pour qualifier l'origine des migrantes, car il est plus précis que le nominatif latino-américain qui recouvre tout le continent. Cependant, le qualificatif *Latino/Latina* est largement utilisé dans les propos des interlocutrices pour parler des personnes provenant du continent sud-américain. Bien que l'appellation *Latino/Latina* soit repris dans certains passages de l'analyse, il me semble plus

² Mozaïk est un espace social de l'association Appartenances. C'est un lieu de rencontres, de soutien et d'accueil pour les personnes migrantes. Trois après-midi par semaine, une permanence sociale est ouverte pour les personnes qui désirent de l'aide administratives. Je travaille comme bénévole dans le cadre de cette permanence.

clair de définir les migrantes comme sud-américaines. Nous le verrons, les migrantes rencontrées se distinguent par leurs nationalités mais également par leur statut juridique. Certaines d'entre-elles ont la nationalité espagnole et peuvent bénéficier d'un permis B, d'autres établies en Suisse depuis plus longtemps sont sans-papiers.

Je propose ici de clarifier la catégorie « sans-papiers ». En Suisse, la catégorie administrative « sans-papiers » est utilisée pour désigner les personnes migrantes qui sont dépourvus d'un permis de séjour. Ainsi certaines migrantes sud-américaines sont considérées en termes juridico-administratifs comme des sans-papiers car elles travaillent et vivent illégalement en Suisse. Le seul document officiel qu'elles possèdent est le passeport du pays d'origine. La catégorie sans-papiers n'a de sens que dans le pays d'immigration. Ainsi, nommer sans-papiers les personnes migrantes qui ne détiennent pas un titre de séjour renvoie au fait de les considérer comme étant non-reconnues et suspectes (Carbajal : 2007). Cette qualification « implique de se référer à une catégorie d'individus portant un secret ou un stigmate. Ceci relève de la définition juridique du statut de sans-papiers, c'est-à-dire des personnes occupant de manière illégale et illégitime une place dans la société » (*Ibid.* : 172).

J'utiliserai le terme sans-papiers pour désigner les migrantes qui bénéficient uniquement d'un passeport extra-européen et qui sont dépourvues d'un titre de séjour en Suisse. Cette définition est nécessaire, car il s'avère qu'à l'intérieur de la communauté sud-américaine de Lausanne, les migrants et les migrantes sud-américains possédant la nationalité espagnole et sans titre de séjour en Suisse, ne se définissent pas comme des sans-papiers et ils ne semblent pas non plus être définis en tant que tel par les membres de la communauté sud-américaine. Autrement dit, dans le cadre de cette recherche, une personne sans-papiers renvoie plus exactement à une personne migrante qui possède le passeport de son pays d'origine sud-américain sans pour autant bénéficier de la nationalité espagnole et/ou d'un permis de séjour en Suisse. Comme le souligne Myrian Carbajal, être sans-papiers en Suisse est synonyme d'insécurité, de restrictions et de précarité (Carbajal : 2007 : 173). Il s'agit alors de comprendre dans quelles mesures le statut juridique des migrantes a des implications concrètes sur leurs conditions de vie ainsi que sur les relations sociales qui s'établissent entre les Sud-américains en Suisse romande.

Les migrantes rencontrées se retrouvent dans des situations de précarité multiples qui dépendent notamment de leur statut juridique et de l'ancienneté de leur séjour en Suisse. En effet, les migrantes récemment arrivées d'Espagne vivent une précarité en termes de réseau social mais aussi en termes socio-économiques, différente de celle que vivent les migrantes sud-américaines sans-papiers établies en Suisse depuis plus longtemps. En effet, les

nouvelles-venues ne bénéficient pas d'un réseau social solide et suffisamment élargi alors que les migrantes anciennes-établies sont insérées dans des réseaux sociaux et familiaux de solidarité plus larges.

L'immigration sud-américaine vers la Suisse romande : deux itinéraires migratoires

Selon Bolzman, les migrations de travail entre la Suisse et l'Amérique du Sud ne sont pas récentes. Déjà au 19^{ème} siècle, certains Suisses sont partis pour le continent sud-américain afin d'échapper à des situations de précarité. Cependant, les migrations inverses sont plus récentes. Dès 1970, des personnes sud-américaines arrivent en Suisse en fuyant les dictatures, comme celle de Pinochet (Bolzman : 2007). Au début des années 1990, la Suisse connaît l'arrivée de travailleurs migrants sud-américains.

La Suisse romande a connu une intensification d'arrivées de travailleurs sud-américains à partir des années 1990. En 2000, ces arrivées se sont davantage accentuées. (Valli : 2007). C'est depuis les années 2010 qu'une nouvelle vague de migrants, originaires d'Amérique du Sud, arrivent d'Espagne.

Dans le cadre de cette recherche, je distingue deux vagues migratoires. Je qualifie de première vague migratoire, l'arrivée de travailleurs immigrés sud-américains en Suisse romande à partir du milieu des années 1990. La seconde vague migratoire concerne des personnes originaires d'Amérique du Sud qui ont également émigré à partir des années 1990. Cependant, ces derniers ont quitté l'Amérique du Sud pour l'Espagne. C'est au début des années 2010 que certains d'entre eux quittent l'Espagne pour la Suisse. L'arrivée de travailleurs sud-américains en Europe s'explique par des situations économiques et politiques instables dans les pays de départ, mais également par une demande de main d'œuvre flexible et bon marché dans les pays européens (Valli : 2007).

En effet, à la fin des années 1990, de nombreux pays d'Amérique du Sud connaissent des troubles économiques importantes qui ont poussé un grand nombre de Sud-américains à immigrer en Suisse et en Europe pour travailler dans des secteurs précarisés du marché du travail tel que l'hôtellerie, la construction, les services domestiques et d'entretien. Bolzman décrit ces personnes comme des migrants de la globalisation qui proviennent notamment d'Equateur, d'Argentine, de Bolivie, du Pérou, du Brésil et de Colombie. Ils se déplacent à l'étranger essentiellement pour gagner leur vie « en exerçant les métiers les plus divers, le

plus souvent peu qualifiés qui leur permettent de survivre et de contribuer à la subsistance de leur famille : nettoyage, garde d'enfants ou de personnes âgées, travaux domestiques et travail dans l'hôtellerie-restauration sont quelques-uns des métiers exercés. La nouveauté de ces migrations est l'importance de la composante féminine : l'offre de travaux précaires s'adresse en effet, principalement aux femmes » (2007 : 15)³.

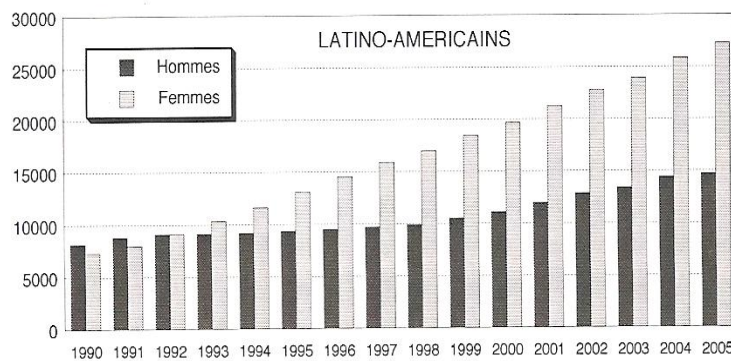


Tableau 1 : Augmentation de la migration féminine latino-américaine en Suisse (OFS, 2006)⁴

Première vague migratoire

En plus de travailler dans des secteurs précarisés, une grande proportion des migrants sud-américains arrivés directement en Suisse ne possèdent pas d'autorisations de séjour. En effet, bien que certaines demandes de régularisation collectives aient été déposées aux autorités et que certaines personnes se soient régularisées par mariage ou par régularisation individuelle, les membres de cette première vague migratoire sont pour la plupart sans-papiers et travaillent au noir⁵.

Bien que ces chiffres ne soient pas très récents et très approximatifs, des données nationales officielles⁶ de 2004 recensent 90'000 travailleurs étrangers illégaux en Suisse. Le SIT⁷ estime à environ 120'000 le nombre de travailleurs sans-papiers en 2003 (Bolzman : 2007). L'institut de recherche GfS à Berne, mandaté par l'Office fédéral des migrations (ODM)⁸, estime que

³ Un point du cadre théorique se concentre sur la composante féminine de ces flux migratoires.

⁴ Ce tableau est repris de l'article de Riaño ; 2007 ; p. 117.

⁵ Le tableau précédent donne des chiffres concernant cette première vague migratoire, mais, il n'est pas possible d'avoir des chiffres précis sur le nombre de personnes relevant de cette première vague migratoire car un grand nombre sont sans-papiers.

⁶ Rapport suisse sur la migration illégale, 2004, IMES, ODR, Fedpol, AFD

⁷ Syndicat interprofessionnel de Genève

⁸ En 2005, la fusion de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) et de l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (IMES) donne lieu à l'Office fédérale des migrations. Celui-ci « régleme les conditions dans lesquelles une personne peut entrer, vivre et travailler en Suisse et décide qui doit être protégé contre d'éventuelles persécutions » Cf. http://www.bfm.admin.ch/bfm/fr/home/die_oe.html

les travailleurs sud-américains sans-papiers se concentrent comme groupe principal dans les cantons de Vaud, Genève, Zürich et Bâle-Ville (*Ibid.*). A Genève, le SIT constate que sur les 2800 personnes qui ont déposé un dossier de régularisation, 85% sont d'origine sud-américaine (Brésil, Colombie, Equateur, Bolivie et Pérou) (Bolzman : 2007 : 28). Selon certaines données reprises par Yves Flückiger et Cyril Pasche⁹, la majorité des Sud-américains sans-papiers à Genève sont des Colombiens et des Brésiliens alors qu'à Lausanne 69% des Sud-américains illégaux sont d'origine équatorienne (2005 :19). Enfin, Marcelo Valli signale que l'arrivée de migrants sud-américains illégaux s'est stabilisée depuis 2003 (Valli : 2007 :189).

Deuxième vague migratoire

Depuis les années 1990, à la même période de l'intensification de l'immigration sud-américaine vers la Suisse, l'Espagne a connu « l'arrivée massive d'une migration économique issue des pays andins » (Baby-Collin, Cortes, Minet: 2009 : 41). Virginie Baby-Collin et ses collègues parlent de latino-américanisation des flux migratoires vers l'Espagne où, en 2004, l'immigration latino-américaine atteint 37% des étrangers recensés. Fiona Williams explique cette immigration par les perspectives d'emploi disponibles en Espagne, qui se concentrent pour les Sud-américains dans les secteurs bien spécifiques que sont le bâtiment, l'agriculture et les services à domicile (2009 : 64). L'auteure précise que « selon les données de la Sécurité sociale pour 2006 [...] les femmes représentent 40% des travailleurs étrangers et que, dans neuf cas sur 10, elles sont employées domestiques » (2009 : 64). Elle ajoute que l'Etat espagnol a soutenu à plusieurs reprises l'emploi de travailleuses domestiques étrangères en augmentant les quotas d'immigration (2009 : 65).

Depuis les années 1990, l'Espagne a mis en œuvre plusieurs processus de régularisation, notamment celui de 2005 où 700'000 dossiers ont été traités (2009 : 42). A partir de ces régularisations, un grand nombre de migrants sud-américains ont obtenu la nationalité espagnole.

Depuis plusieurs mois, la crise économique bouleverse particulièrement le marché du travail en Espagne. En effet, ce pays connaît le taux de chômage le plus élevé en Europe où les travailleurs étrangers sont les plus fortement touchés¹⁰ (Baby-Collin, Cortes, Minet : 2009 : 50). La situation économique espagnole et les situations de précarité qu'elle engendre ont

⁹ Flückiger et Pasche ont rendu un rapport en 2005, intitulé « Analyse du secteur clandestin de l'économie domestique à Genève », pour l'Observatoire universitaire de l'Emploi et le laboratoire d'économie appliquée de Genève.

¹⁰ Taux de chômage des étrangers en Espagne : 26,6% (Baby-Collin et al.: 2009 : 50).

motivé un grand nombre de personnes d'origine sud-américaine à ré-immigrer. Ainsi, la deuxième vague migratoire de Sud-américains concerne des travailleurs migrants qui quittent l'Espagne pour tenter de trouver un travail en Suisse et notamment à Lausanne¹¹.

Il faut souligner ici une tendance centrale de l'immigration en Suisse : suite aux accords de libre circulation des personnes (ALCP) avec l'Union européenne en 2002, la Suisse connaît une augmentation de personnes migrantes provenant de l'Union européenne¹². Ainsi, les travailleurs sud-américains ayant obtenu la nationalité espagnole participent à l'augmentation du nombre de travailleurs européens en Suisse. Le point suivant propose d'éclairer les enjeux institutionnels concernant les politiques migratoires en Suisse à l'égard des ressortissants européens et extra-européens.

Politiques migratoires en Suisses : distinction entre ressortissants de l'UE et ressortissants extra-européens

Selon Etienne Piguet, un tiers de la population vivant en Suisse est directement, ou par l'un des deux parents, issu de la migration (2009 : 9). Depuis les soixante dernières années, il estime l'entrée en Suisse d'environ six millions d'immigrés au bénéfice d'un permis de séjour ou d'établissement. Il souligne qu'en 2005, la Suisse est le 9^{ème} pays sur la liste des Etats ayant les taux les plus élevés d'immigrés internationaux. Dans son ouvrage *L'immigration en Suisse, 60 ans d'entrouverture*, l'auteur distingue différentes phases concernant l'histoire de l'immigration suisse depuis la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à aujourd'hui. Comme l'indique son titre, les politiques migratoires en Suisse oscillent entre ouverture des frontières et politiques migratoires restrictives.

L'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) de 2002

L'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne entre en vigueur le 1^{er} juin 2002. Cet accord bilatéral permet aux travailleurs ressortissants de l'Union

¹¹ Bien que j'imagine que cette vague migratoire touche d'autres régions de la Suisse, je n'ai pas de données empiriques pour confirmer cette possibilité, m'étant essentiellement intéressée à la ville de Lausanne. De plus, il n'est pas possible d'obtenir des chiffres officiels concernant cette seconde vague migratoire, car ceux qui s'inscrivent au contrôle des habitants font valoir leur passeport espagnol et intègre ainsi la population étrangère résidente permanente espagnole. De plus, un grand nombre d'entre eux ne sont pas inscrit au contrôle des habitants et ne sont donc pas pris en compte dans les chiffres officiels.

¹² Bulletin Immigration. Evolution et tendances dans les domaines de l'immigration et de la nationalité. Situation au 31 janvier 2012, ODM.

européenne « d'entrer en Suisse ou dans un Etat membre de l'UE ou de l'AELE¹³, d'y séjourner, d'accéder à un emploi, de s'y établir comme indépendant et, le cas échéant, d'y demeurer après l'exercice d'une activité économique »¹⁴. En 2006 l'ALCP entre en vigueur pour les dix autres Etats ayant rejoint l'UE en 2004¹⁵.

Dans le cadre de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) avec l'Union européenne, les premiers permis de séjour décernés sont le livret L et le livret B. Le permis L concerne « les travailleurs disposant d'une déclaration d'engagement ou d'une attestation de travail d'une durée inférieure à un an [...] et aux chercheurs d'emploi »¹⁶ provenant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'AELE. Le permis B s'adresse aux travailleurs « au bénéfice d'un contrat de travail d'une durée égale ou supérieure à un an. »¹⁷ Ce livret est valable cinq ans et peut être interrompu ou prolongé par les autorités. Ces deux types de permis concernent principalement les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou de l'AELE. Cependant, il existe également un permis B pour des personnes qui ne bénéficient pas de l'ALCP telles que les réfugiés, les étudiants et certains ressortissants extra-européens. Les personnes d'origine sud-américaines arrivant d'Espagne et bénéficiant de la nationalité espagnole sont concernées par ces deux types de permis s'ils obtiennent un contrat de travail. L'autorisation d'établissement correspond au livret C. Celui-ci concerne une durée d'établissement indéterminée et inconditionnelle qui est plus étendue que le permis de séjour UE/AELE¹⁸. Il est souvent délivré aux personnes ayant bénéficié durant cinq ans du permis B. Les permis de séjour et d'établissement sont octroyés par les services de la population de chaque canton qui collaborent étroitement avec l'Office fédéral des migrations.

Politiques migratoires à l'égard des ressortissants extra-européens

Selon Piguet, la mise en place de l'ALCP ainsi que l'entrée en vigueur en 2008 de la LEtr, loi sur l'immigration en provenance du reste du monde, font entrer la Suisse dans une nouvelle phase de ses politiques migratoires (Piguet : 2009 : 11). La LEtr, *loi sur les étrangers*, s'applique uniquement aux ressortissants extra-européens. Selon un document officiel émis par l'ODM, « l'accès au marché du travail de ressortissants non-membres de l'UE et de l'AELE est [principalement] réservé aux spécialistes, dirigeants et autres travailleurs

¹³ Association européenne de libre échange entre l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse

¹⁴ Libre circulation des personnes avec l'Union européenne, ODM. Sources : http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/schweiz_-_eu/personenfreizuegigkeit/factsheets/fs-uebersicht-fza-f.pdf.

¹⁵ Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie.

¹⁶ Libre circulation des personnes avec l'Union européenne, ODM.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

qualifiés »¹⁹. Cette loi contient également de nouvelles mesures de lutte contre certaines pratiques définies comme abusives. Par exemple, elle rend possible de refuser la célébration d'un mariage si les autorités le définissent comme fictif. Chaque cas est examiné individuellement. « Des sanctions sont aussi prévues à l'égard des entreprises de transport aérien qui transportent par négligence des personnes ne remplissant pas les conditions d'entrées »²⁰.

Ainsi, l'entrée en Suisse pour les personnes extra-européennes est très fortement réglementée. Elle est d'autant plus réglementée si les personnes sont peu qualifiées et proviennent d'un pays plutôt pauvre. Par exemple, les ressortissants de certains pays extra-européens ont besoin d'un visa pour entrer en Suisse en tant que touristes alors que d'autres n'en ont pas besoin. Les ressortissants sud-américains, boliviens, équatoriens, péruviens et colombiens ont aujourd'hui besoin d'un visa pour entrer légalement en Suisse. Ces personnes sont souvent entrées en Suisse en tant que touristes avant que le visa ne soit obligatoire ou elles ont atterri dans un pays frontalier pour ensuite traverser illégalement une frontière terrestre. Par contre, Brésiliens, Argentins, Chiliens, Paraguayens et Uruguayens sont exemptés de visas pour entrer en Suisse²¹. A partir de mes observations, la majorité des travailleurs illégaux sud-américains n'ayant pas besoin de visas pour entrer en Suisse, entrent comme touristes avec suffisamment d'argent et un billet d'avion de retour. Ils restent ensuite en Suisse de manière illégale. Ces personnes peuvent entrer et sortir de Suisse assez facilement. Par contre, si une personne bolivienne, péruvienne équatorienne ou colombienne retourne dans son pays alors qu'elle n'a pas de permis de séjour, il lui sera extrêmement difficile de revenir en Suisse sans visa.

Nando Sigona souligne comment le contrôle des politiques migratoires sur l'entrée légale des migrants a rendu, pour un grand nombre d'entre eux, l'entrée légale dans les Etats Nations européens extrêmement difficile (2012: 52). En effet, des politiques migratoires restrictives et dissuasives diminuent sérieusement l'entrée des personnes migrantes extra-européennes avec un statut légal (*Ibid.*). Ainsi, ces politiques créent un statut d'illégalité pour de nombreux migrants qui décident d'entrer et de séjourner en Europe de manière clandestine (*Ibid.*). Toutefois, l'auteure relève que les politiques migratoires des Etats européens, tout en contrôlant les flux migratoires et en limitant l'entrée légale des migrants, acceptent tacitement

¹⁹ Loi sur les étrangers (LEtr) : questions et réponses, DFJP, ODM, www.admin.ch

²⁰ *Ibid.*

²¹ Sources : http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/rechtsgrundlagen/weisungen_und_kreis_schreiben/weisungen_visa/vhbI/vhbI-anh01_visumpflicht-f.pdf

la migration illégale, car ces migrants offrent une force de travail nécessaire et assez bon marché sans coûts sociaux pour l'Etat (*Ibid.*).

Les enjeux relevant des permis de séjour octroyés à certains migrants et les situations de clandestinité d'autres migrants seront évoqués plus précisément dans les chapitres d'analyse.

Cette présentation partielle concernant certaines politiques migratoires suisses du début du 21^{ème} siècle appréhende de manière non exhaustive quelques enjeux centraux au niveau institutionnel, politique et social à l'égard de l'immigration en Suisse, afin de clarifier le contexte sociopolitique dans lequel s'inscrit la recherche.

Questionnement et construction de l'objet

Dans un contexte globalisé où les migrations internationales de travail sont intensifiées, ma recherche se concentre sur la ré-migration de travail de femmes d'origine sud-américaines vers Lausanne. La ré-migration concerne les femmes qui ont, dans un premier temps, migré en Espagne pour ensuite ré-migrer en Suisse romande. Cependant, afin d'élargir ce champ d'étude, quelques femmes migrantes ayant migré de l'Amérique du Sud vers la Suisse romande sans passer par l'Espagne ont aussi été intégrées à la recherche.

Je propose ici d'appréhender l'immigration et la ré-immigration des femmes sud-américaines comme des stratégies relatives à leurs projets de vie. Par stratégie migratoire, je comprends la volonté d'établir des objectifs en fonction de leur importance, visant à accéder à de meilleures conditions de vie, pour soi et sa famille. Ces objectifs dépendent de choix individuels et collectifs qui s'inscrivent dans des dimensions économiques et sociales. Les choix pris par les personnes migrantes dépendent de contextes socio-économiques particuliers et peuvent donc se transformer dans la migration. Dans une approche compréhensive des migrations comme des choix stratégiques, il est alors intéressant d'intégrer à l'analyse l'étude des pratiques quotidiennes et des techniques et combines d'amélioration des conditions de vie déployées par les femmes migrantes à Lausanne et à Genève (Chapitre 1).

Mon questionnement porte sur trois axes, relatifs aux pratiques quotidiennes des femmes migrantes sud-américaines en Suisse romande et relevant de leur projet migratoire.

Le premier axe se concentre sur la formation de groupes d'appartenance (Weber : 1971) à l'intérieur de la « communauté » sud-américaine à Lausanne et questionne comment ces groupes peuvent être mobilisés comme capital social ou ressource par les migrantes, dans l'accès à un travail, à un logement et/ou comme un soutien face à la solitude et à la précarité

financière (Chapitre 2). Pour ce faire, je mobilise les travaux développés par Frederik Barth, Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (Barth : 1969 ; Poutignat et Streiff-Fenart : 1995). Bien que ces auteurs analysent la formation de groupes dits « ethniques », leurs théories sont intéressantes à mobiliser pour comprendre la formation de groupes d'appartenance car elles permettent d'appréhender leur construction dans leurs dimensions dynamique, mouvante et conflictuelle. En appliquant leurs théories à la formation de groupes d'appartenance sud-américains à Lausanne, je postule ici que ces groupes se construisent en fonction de la nationalité des migrants ou de leur région d'origine.

Dans un second temps, j'ai choisi de me focaliser plus particulièrement sur les relations familiales à l'intérieur de la famille nucléaire qui comprend les femmes migrantes, leurs enfants et le père de ceux-ci, dans un contexte national et transnational (Chapitre 3). Ce choix s'est fait en fonction de mon intérêt quant à l'importance des relations mères-enfants dans un projet migratoire dans lequel la décision d'emmener ou de laisser les enfants dans le pays de départ semble être centrale. Le rapport entre les migrantes et les pères de leurs enfants se révèle également intéressant à interroger, dans la mesure où les mères migrantes sud-américaines endossent à travers la migration une position importante quant aux prises de décision à l'intérieur des relations du noyau familial. En effet, il semblerait que les conjoints²² soient souvent absents dans les familles des migrantes. La plupart des migrantes rencontrées sont veuves, divorcées ou séparées et portent à elles seules les charges éducatives et financières de leurs enfants. Lorsque d'autres migrantes sont en couple, ce sont elles qui assument une grande partie des besoins économiques de leur famille. Autrement dit, il est question d'étudier comment celles-ci centrent leur migration ou leur ré-migration autour de leurs enfants.

Le troisième axe se concentre sur le rapport entre les migrantes sud-américaines et leur travail (Chapitre 4). La plupart d'entre elles travaillent de manière plus ou moins informelle dans le domaine du care, soit en gardant des enfants et /ou en faisant des ménages chez des particuliers, soit en étant employée d'entretien pour une entreprise. Afin de traiter leur rapport au travail, l'attention se focalise sur les techniques et combines déployées pour trouver un emploi, les difficultés rencontrées, leur perception concernant ce type de travail, ainsi que les conflits envisageables avec leurs employeurs.

²² Les conjoints sont ici les pères des enfants et non pas le concubin de la mère.

Ces trois perspectives qui s'articulent les unes aux autres, ressortent des récits de vie et des conversations informelles avec les interlocutrices. C'est donc à partir des propos des interlocutrices que j'ai précisé mon objet d'étude et que j'ai choisi de travailler sur les trois axes susmentionnés. L'analyse des pratiques sociales, familiales et de travail à l'intérieur de la migration et de la ré-migration de femmes sud-américaines permet d'esquisser leurs trajectoires migratoires comme stratégiques. Je postule que les pratiques et les discours observés et recueillis au cours de l'enquête ethnographique ne sont intelligibles qu'au regard d'une stratégie à plus grande échelle spatiale et temporelle, celle de la trajectoire de migration et de ré-migration.

Leurs stratégies migratoires relèvent d'enjeux personnels et intimes aussi bien que d'enjeux institutionnels et politiques. C'est donc à travers l'appréhension du contexte institutionnel et politique que la complexité de leurs stratégies peut être comprise. Afin d'adopter une analyse pertinente des pratiques sociales, familiales et de travail des migrantes sud-américaines, il est nécessaire d'adopter une perspective critique qui permet de montrer comment leurs pratiques et leurs discours se construisent et sont régis par des facteurs institutionnels politiques et sociaux.

Considérations méthodologiques

Ce travail d'enquête s'intègre dans une démarche ethnographique qui privilégie les méthodes qualitatives du récit de vie et de l'observation participante. Dans le cadre d'une recherche sur les situations de vie de personnes migrantes, les récits de vie sont nécessaires à mobiliser car ils permettent de recouvrir l'itinéraire migratoire de chaque interlocutrice. Cette partie méthodologique comprend deux axes centraux. Dans un premier temps, il s'agit de présenter la construction de l'enquête de terrain qui sera complétée par la présentation des outils méthodologiques utilisés et des interlocutrices rencontrées. Dans un second temps, il s'agit de réfléchir aux relations qui se créent durant l'enquête entre l'anthropologue et les enquêtées afin de relever quelles implications le statut du chercheur a sur les relations et les interactions entretenues avec les enquêtées et comment ces rapports sociaux peuvent être instrumentalisés par les acteurs sociaux impliqués.

La construction de l'enquête ethnographique

D'un contexte associatif à des interactions personnalisées

Au mois de mai 2011, j'ai débuté mon enquête de terrain en prenant contact avec la présidente de l'Association Bolivienne de Genève. Celle-ci m'a proposée de nous rencontrer un dimanche après-midi à Incabar, un bar géré par l'association. Elle m'explique que tous les dimanches à midi, certaines femmes boliviennes, afin d'assurer un revenu supplémentaire, cuisinent des spécialités pour les servir aux clients²³. Lorsque je fréquentais ce bar, je m'étais présentée comme une étudiante débutant un travail de mémoire sur les femmes migrantes sud-américaines. Mon objectif n'était pas de faire un travail de terrain sur l'association bolivienne, mais plutôt de rencontrer des femmes migrantes employées domestiques, d'origine bolivienne, avec lesquelles je pourrais créer des liens. J'ai fréquenté ce bar à plusieurs reprises, bien que j'avais beaucoup de peine à m'intégrer dans les conversations. En effet, j'avais le sentiment très fort d'être une intruse. Avais-je ce sentiment parce que je ne suis ni sud-américaine, ni migrante ? Bref mon statut était assez flou et j'avais l'impression, à certains moments, d'être considérée comme une « fouineuse ». Lors de ces visites dominicales, j'ai fait la connaissance de Raquel, une dame paraguayenne²⁴, employée domestique chez une riche famille genevoise. Lorsque je revois Raquel en automne 2011, elle m'informe que le bar a fermé. J'ai donc fréquenté ce bar à plusieurs reprises de mai à juillet 2011. Bien que le bar ait été fermé, j'ai gardé contact avec Raquel et j'ai choisi de rencontrer des femmes sud-américaines, principalement à travers mon travail de bénévole à Mozaïk. Autrement dit, afin de prendre contact avec des femmes sud-américaines, j'avais décidé de passer par des institutions associatives. Incabar étant fermé, j'ai choisi de me focaliser principalement sur les personnes fréquentant Mozaïk.

Quelques semaines avant de prendre contact avec l'Association Bolivienne de Genève, j'ai commencé une activité de bénévole à l'espace social Mozaïk de l'association Appartenances, à Lausanne. Je travaille jusqu'à ce jour à Mozaïk, une après-midi par semaine. Mon travail consiste à recevoir des personnes migrantes qui ont besoin d'aide administrative, mais aussi d'écoute et de réorientation. Dans le cadre de ce travail, je réalise principalement des lettres

²³ Une première idée était de travailler avec ces femmes. Cependant, je n'ai jamais eu de contacts directs avec ces dernières, et subitement le bar a fermé.

²⁴ Après réflexion, j'ai choisi d'intégrer à ma recherche des femmes sud-américaines indépendamment de leur nationalité. Ce choix s'est principalement fait par rapport à mes rencontres. En effet, je me suis rendu compte que les femmes que je rencontrais n'étaient pas d'origine bolivienne (même dans une association bolivienne). Cependant, s'intéresser à leur parcours migratoire et à leurs conditions de vie en Suisse était tout à fait pertinent.

officielles, des curriculum vitae (CV ci-après) et des lettres de motivation. Comme je suis l'une des seules bénévoles maîtrisant l'espagnol, je côtoie principalement des personnes d'origine sud-américaine arrivant d'Espagne. Lors des interactions concernant la réalisation du CV, j'ai accès à toute une série d'informations personnelles très utiles pour la recherche. En effet, l'élaboration du CV me renseigne sur la nationalité, le pays d'origine, le bénéfice ou non d'un permis de séjour, l'état civil, les expériences professionnelles et les formations les concernant. Par ailleurs, en plus d'avoir accès à toute une série d'informations formelles, certaines interlocutrices me racontent déjà quelques événements plus personnels sur leur parcours migratoire et sur leur situation de vie en Suisse. Ainsi, à partir du mois de novembre 2011, je demande à certaines des dames côtoyées lors de la réalisation d'un CV, si elles acceptent de me rencontrer pour me faire part de leur histoire de vie²⁵. Je leur explique que je suis étudiante à l'université de Lausanne et que je réalise un travail de fin d'étude auprès des femmes migrantes sud-américaines à Lausanne, auquel elles peuvent participer si elles le souhaitent. J'ajoute qu'un objectif majeur de ma recherche consiste à leur donner la parole en m'intéressant à leur itinéraire migratoire et à leur vécu particulier en Suisse romande. Je précise ensuite que je souhaite les rencontrer afin qu'elles puissent me faire part de leur histoire de vie. Malgré mes explications, à certains moments, je me demande si mes interlocutrices ont toujours bien compris pour quelles raisons je les rencontre.

Certaines interlocutrices à qui je propose de participer à la recherche sont enchantées. L'une d'entre elles s'imagine passer à la télévision, une autre pense être prise en photo et être publiée dans un journal. Leurs motivations s'expliquent par deux facteurs majeurs. Premièrement, le fait de parler couramment l'espagnol crée des liens entre les usagers et moi. En effet, lors de la première rencontre, la question : *de donde eres ? eres española?* ou encore *eres colombiana* ?²⁶ m'est posée très rapidement. Lorsque j'explique avoir vécu en Bolivie, je sens alors qu'un lien se crée par rapport à l'expérience commune de l'Amérique du Sud, indépendamment du pays d'origine de l'interlocutrice. De plus, les relations qui se développent sur le terrain se comprennent en termes de genre (Cefaï : 2003 : 560). Ainsi, en tant que femme, hispanophone et avec une expérience en Amérique du Sud, j'ai pu nouer avec les enquêtées une complicité particulière et indispensable à ma recherche. Deuxièmement, rendre un service social gratuit par une écoute attentive et l'élaboration d'un CV à des

²⁵ Pour ce faire, j'avais informé le responsable de Mozaïk qui m'avait répondu qu'il n'y voyait aucun inconvénient, mais qu'il était important que je précise que mon travail de recherche n'avait rien avoir avec l'association.

²⁶ Traduction : D'où es-tu ? Tu es espagnole ? Tu es colombienne ?

personnes en situation de précarité, établit une relation asymétrique entre les acteurs sociaux impliqués. Quand je leur demande si elles sont d'accord de me rencontrer pour me faire part de leur récit de vie, c'est comme si elle rendait la relation plus symétrique, en m'offrant à leur tour un service (gratuit). J'ai aussi remarqué cela lorsque certaines de mes interlocutrices m'ont présentée d'autres femmes migrantes sud-américaines. En effet, celles-ci sont beaucoup moins motivées et disponibles que celles que j'ai rencontrées dans le contexte spécifique de la permanence sociale de Mozaïk.

A partir des liens établis avec plusieurs femmes sud-américaines, j'ai commencé à m'investir dans des interactions plus personnalisées. En effet, j'ai visité plusieurs femmes à leur domicile, depuis le mois de novembre 2011 jusqu'en avril 2012. Lors de ces visites, la préparation de plats traditionnels équatoriens²⁷, des conversations informelles, mais aussi la présentation d'autres personnes sud-américaines sont au centre des rencontres. Par ailleurs, j'ai aussi régulièrement rencontré mes interlocutrices au centre ville pour boire un café, nous promener dans les rues²⁸ ou encore faire des achats.

En parallèle à ces multiples rencontres personnalisées, j'ai pris contact, en novembre 2011, avec la responsable de la *Comunidad boliviana* de Lausanne, avec laquelle j'ai réalisé un entretien semi-directif. En décembre, j'ai participé à une fête de Noël organisée par une association équatorienne au Casino de Montbenon ; j'ai rencontré Mme Hodler²⁹, secrétaire syndicale du secteur hôtellerie et économie domestique du SIT ; j'ai participé à un atelier s'intitulant « Travail et Migration », organisé par le Mouvement de lutte contre le racisme à Lausanne et je suis allée à la bibliothèque municipale après avoir compris qu'un grand nombre de Sud-américains nouveau-venus se retrouvaient là.

Un certain nombre de choix se sont donc posés durant l'enquête de terrain. J'ai choisi de suivre certaines pistes plutôt que d'autres. J'ai hésité à donner des cours de français, sortir dans des boîtes de nuit *latinas*, contacter d'autres associations et notamment des associations de personnes sans-papiers. A plusieurs moments, j'avais le sentiment d'être perdue dans la recherche d'informations ethnographiques toujours plus intéressantes. Un choix central et réfléchi a été de partir de liens plus institutionnels noués dans le cadre d'associations à vocation sociale pour ensuite m'investir dans des relations et des interactions plus

²⁷Principalement des *empanadas* (chaussons frits au fromage) mais aussi une *encebollada* (thon, bananes frites, manioc, coriandre, oignons et pop corn).

²⁸*Pasear* : pratique courante en Espagne et en Amérique du Sud qui consiste à se balader dans les rues du centre de la ville dans le but de prendre du bon temps, de se divertir tout en parlant et en rencontrant éventuellement d'autres personnes.

²⁹Nom d'emprunt

personnelles. Ainsi, les choix entrepris dans la construction de l'enquête de terrain dépendent des intuitions, des raisonnements, des affinités et des sentiments du chercheur, mais aussi d'enjeux institutionnels et sociaux qui ne dépendent pas de ce dernier. Le terrain est un processus social co-construit par l'ethnographe et les enquêtés, dont les limites sont constamment négociées par ces derniers (Fitzgerald : 2006).

Aujourd'hui le terrain a été « dénaturalisé ». Les écrits de Marcus proposent aux anthropologues une perspective réflexive sur ce qui constitue le terrain (1995). Il s'agit alors de concevoir le site comme « construit » et non pas comme « donné », c'est-à-dire comme ne se confondant pas avec l'objet d'étude. Le chercheur en sciences sociales choisit arbitrairement une localisation pour en faire un site (Candea : 2005). Le site ne constitue pas un simple espace géographique dans lequel se déroule la recherche. Le site comprend les interactions, les relations, les choix, les informations, les discours, les pratiques et les rapports de force qui se produisent entre une pluralité d'acteurs sociaux, dont l'anthropologue et ses enquêtés font partie. L'enquête de terrain se construit par rapport aux choix pris par l'enquêteur. Ses choix ne sont pas neutres, ils sont influencés par les acteurs sociaux avec lesquels l'enquêteur est en contact et ils se construisent en fonction du contexte socio-historique dans lequel s'inscrit l'enquête. A mon avis, le site en tant qu'objet d'étude est intéressant à interroger car il permet d'adopter une posture réflexive quant aux interactions et aux choix qui se créent sur le terrain et qui créent à leur tour le terrain. En effet, l'enquête de terrain s'est principalement construite autour d'actrices sociales, majoritairement équatoriennes à Lausanne alors qu'au début, j'imaginai me focaliser sur la communauté bolivienne en particulier.

Les propos des interlocutrices concernant leur situation de vie en Suisse se déclinent à partir de trois pratiques sociales : leurs pratiques relationnelles à l'intérieur de la communauté sud-américaine ; leurs pratiques familiales relevant principalement des relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants et enfin, leurs pratiques de travail qui se rapportent aux emplois domestiques rémunérés. Ainsi, mon objet d'étude s'est construit à partir des propos des interlocutrices portant sur leurs pratiques sociales, leurs pratiques familiales et leurs pratiques de travail, recueillis lors de leurs récits de vie et au cours de multiples rencontres durant lesquelles l'observation participante était privilégiée.

Profils des interlocutrices

La description du processus de construction de l'enquête de terrain m'amène désormais à présenter en quelques lignes le profil des interlocutrices rencontrées³⁰. Afin de viser la plus grande clarté quant à la présentation des interlocutrices, un tableau permet de synthétiser quelques informations centrales concernant leur pays d'origine, leur statut juridique, leur état civil, leur âge, le nombre d'enfants qu'elles ont et où ceux-ci se trouvent, ainsi que leur lieu de vie en Suisse.

Lors de la permanence sociale de Mozaïk, j'ai rencontré six interlocutrices qui ont quitté l'Espagne et sont récemment arrivées à Lausanne³¹. Certaines d'entre elles m'ont mise en contact avec d'autres interlocutrices. La majorité des migrantes rencontrées vivent à Lausanne et sont d'origine équatorienne. Seules Raquel et Sofia vivent à Genève. J'ai rencontré Raquel en fréquentant Incabar, et Mme Hodler du syndicat (SIT) m'a mis en contact avec Sofia. Les interlocutrices rencontrées proviennent de cinq pays sud-américains : l'Equateur, le Paraguay, le Pérou, la Bolivie et le Brésil.

	<i>Pays d'origine</i>	<i>Statut juridique</i>	<i>Etat civil</i>	<i>Age</i>	<i>Enfants</i>	<i>Lieu de vie en Suisse</i>
Miriam	Equateur	Nationalité espagnole / Permis B	Mère célibataire	Environ 40 ans	Un enfant (4 ans) à Lausanne	Lausanne
Carmen	Equateur	Nationalité espagnole/ Permis B	En concubinage avec le père de son enfant	32 ans	Un enfant (3 ans) à Lausanne	Lausanne
Raquel	Paraguay	Sans-papiers	Divorcée	Environ 40 ans	Deux filles au Paraguay	Genève
Maribel	Pérou	Permis de résidence espagnole	Mariée	50 ans	Trois enfants à Madrid	Lausanne
Mina	Equateur	Sans-papiers	Mariée	43 ans	Deux filles en Equateur	Lausanne
Lupita	Equateur	Nationalité espagnole	Divorcée	30 ans	Deux filles en Equateur	Lausanne
Aida	Bolivie	Nationalité espagnole	Célibataire	30 ans	Sans enfant	Lausanne
Sofia	Brésil	Sans-papiers	Veuve	56 ans	Deux enfants à	Genève

³⁰ Leurs profils sont complétés par une courte présentation dans l'Annexe 2.

³¹ Miriam, Carmen, Maribel, Lupita, Selma et Irene. Elles sont toutes arrivées entre 2011 et 2012.

					Genève et une fille au Brésil	
Selma	Equateur	Nationalité espagnole	Divorcée	Environ 40 ans	Trois enfants en Espagne	Lausanne
Irene ³²	Equateur	Permis de résidence espagnole	Mariée	Environ 40 ans	Trois enfants à Lausanne et un enfant en Equateur	Lausanne
Maria	Equateur	Nationalité espagnole / Permis B	Veuve	Environ 40 ans	Un enfant à Lausanne (5 ans)	Lausanne

Tableau 2 : Profils des interlocutrices

Les migrantes rencontrées ont entre trente et soixante ans. Celles qui sont récemment arrivées d'Espagne peinent à trouver des heures de travail et vivent chez des connaissances sud-américaines qu'elles ont la plupart du temps rencontrées à Lausanne. Elles ont quitté l'Espagne après avoir perdu leur travail ou avoir été sans emploi pendant plusieurs mois. Elles ont peu de ressources financières, certaines d'entre elles ont des dettes en Espagne et la majorité n'ont pas d'économies dans leur pays d'origine.

Raquel, Sofia et Mina n'ont pas vécu en Espagne. Ces dernières ont quitté leur pays d'origine pour rejoindre directement Lausanne ou Genève.

La majorité des interlocutrices sont des migrantes nouvelles-venues d'Espagne et seulement trois interlocutrices ont directement migré d'Amérique latine en Suisse romande. Il aurait été intéressant d'intégrer d'autres migrantes sud-américaines ayant vécu ce parcours migratoire afin d'affiner l'analyse³³. Par ailleurs, il aurait également pu être intéressant d'intégrer d'autres personnes à l'enquête telles que les employeurs des migrantes rencontrées. Cependant, étant donné que les interlocutrices avec lesquelles j'étais le plus proche peinaient à trouver des heures de ménages, il était difficile de rencontrer les quelques rares employeurs qu'elles avaient, au risque de mettre en danger leur emploi. Evidemment, pour une recherche plus conséquente, il aurait été nécessaire de rencontrer davantage d'interlocutrices, ainsi que leurs employeurs. Après avoir examiné ces autres possibilités d'enquête, j'ai préféré les écarter pour les raisons susmentionnées.

³² Irene et Maria ne m'ont pas fait part de leur récit de vie. Cependant, diverses interactions avec ces dernières, lors de l'enquête de terrain m'ont aussi permis à construire et à préciser mon objet d'étude.

³³ Cette remarque renvoie principalement au second chapitre de l'analyse qui concerne la construction des groupes au sein de la communauté sud-américaine de Lausanne.

Le choix des outils ethnographiques : récits de vie et observation participante

J'ai décidé de commencer l'enquête de terrain par des récits de vie³⁴. Au fur et à mesure de l'enquête, après avoir envisagé de faire des entretiens plus approfondis avec certaines interlocutrices, j'ai choisi de poursuivre par cet outil ethnographique sans le compléter par des entretiens. En effet, les récits de vie très fournis et complétés par des interactions personnalisées et informelles, se sont révélés amplement suffisants. Procéder par des récits de vie a été très stimulant car ceux-ci permettent d'historiciser et de contextualiser le parcours de vie et l'itinéraire migratoire de chaque interlocutrice. De plus, bien que j'aie préparé une grille³⁵ (structurée de manière chronologique), sur laquelle j'avais mis quelques informations que je souhaitais aborder, la majorité des interlocutrices m'ont raconté leur histoire de vie sans que j'intervienne beaucoup.

Les premiers récits de vie se sont déroulés à la cafétéria de la Coop City à Lausanne, lorsqu'il m'était impossible de les réaliser chez les interlocutrices. En effet, les conditions précaires de logement pour certaines interlocutrices nouvelles-venues d'Espagne ne nous permettaient pas de réaliser les récits de vie chez elles. Ainsi, nous avons choisi de nous retrouver dans un espace public. Cependant, après que deux interlocutrices aient pleuré à maintes reprises lors de leur histoire de vie à une table de la cafétéria du restaurant Coop, j'ai décidé de poursuivre les récits de vie dans mon salon, lorsqu'il n'était pas possible de le faire chez l'interlocutrice. J'ai compris combien il était important de créer une ambiance d'écoute et de confiance. En effet, raconter son histoire de vie était souvent vécu comme quelque chose de très émotionnel. Ainsi, les récits de vie se sont déroulés majoritairement chez les interlocutrices ou dans mon salon. Les neuf récits de vie réalisés ont duré entre une heure et plus de cinq heures. Ils ont tous été enregistrés et se sont déroulés en espagnol, mis à part celui de Sonia qui s'est déroulé en français³⁶. Certains récits de vie ont été réalisés en deux rencontres.

L'observation participante s'est réalisée de manière différente selon le lieu dans lequel les interactions se sont déroulées. En effet, à Mozaïk l'observation participante s'est plutôt

³⁴ La proposition d'entamer l'enquête de terrain par des récits de vie m'a été faite par Mme Trémon lors d'un rendez-vous en automne 2011.

³⁵ Cf. Annexe 4

³⁶ Toutes les interactions se sont déroulées en espagnol. Cependant, bien que je parle couramment l'espagnol, de part une maturité gymnasiale avec orientation spécifique espagnol et après avoir vécu plus de six mois en Bolivie et voyagé à diverses reprises en Espagne et en Amérique latine, il n'était pas toujours évident d'interagir dans une autre langue que ma langue maternelle, le français. Ceci c'est principalement ressenti lors des récits de vie où j'avais des difficultés à interagir avec subtilité et finesse. La raison pour laquelle, ils ont été réalisés en espagnol s'explique par le fait que les interlocutrices ne parlent pas le français. Seule, Sofia parle très bien le français et sa langue maternelle est le portugais brésilien.

transformée en participation observatrice. En effet, dans le contexte de la permanence sociale, où les bénévoles sont très sollicités, il n'était pas toujours évident d'endosser le rôle de chercheur et de prendre de la distance pour analyser ce qui se disait et ce qui se faisait. Cependant, dans mon enquête de terrain, Mozaïk ne correspond pas réellement à un lieu où l'observation est privilégiée, mais plutôt à un espace social permettant un premier contact avec les futures interlocutrices. En effet, j'ai privilégié l'observation participante dans les interactions personnalisées avec les enquêtées et leur famille. Ainsi, au cours de l'enquête de terrain, ma posture d'enquêtrice correspond à ce que Gold nomme le rôle de participant-comme-observateur (2003 : 345). En étant participant-comme-observateur, l'enquêteur accorde plus de temps et d'énergie à la participation qu'à l'observation (*Ibid.*). Lors de l'enquête de terrain, j'avais souvent le sentiment de plus participer qu'observer. Cependant, une participation active permet également de dégager un bon matériel ethnographique. Lors de ces rencontres, je ne prenais pas de notes de terrain car d'une part, j'étais trop active dans les interactions et d'autre part, le fait de prendre des notes faisait en quelque sorte « capoter » l'interaction.

Cet après-midi, j'ai retrouvé Carmen comme prévu à 14h à la place de la Riponne. On a fait ensemble quelques magasins de chaussures et ensuite nous sommes allées boire un verre. C'était très sympa. On a beaucoup parlé. A un moment elle me disait des choses intéressantes pour mon terrain, alors j'ai sorti le cahier que j'ai toujours avec moi. J'ai pris quelques notes. Elle m'a clairement fait comprendre (par un regard, des petits bruits et des mouvements de mains) que ça l'embêtait que je prenne des notes sur ce qu'elle me disait. Alors je n'ai pas trop insisté. J'ai décidé de ne plus prendre de notes lorsque je partage des moments avec mes interlocutrices. Mon terrain est fait de rencontres personnelles et il n'est pas évident d'observer d'une manière externe alors que je fais pleinement partie de l'interaction. Je participe tout en observant et non le contraire. Cependant quand je rentre, je me mets rapidement à mon ordinateur pour écrire toutes mes réflexions et mes observations.
– Notes du journal de terrain du 17 mars 2012.

Ainsi, de retour à mon domicile, j'écris dans mon journal de terrain informatisé ce que j'ai observé durant les rencontres. Par ailleurs, à certains moments, j'essaie aussi de me retirer pour écrire une idée ou une information sur un petit papier ou sur mon téléphone portable. En effet, lorsque je faisais du terrain, j'avais toujours avec moi un petit cahier où je pouvais noter quelques lignes en rentrant dans le bus.

Lors des interactions personnalisées, j'ai accordé une attention particulière aux émotions et aux sentiments exprimés par les interlocutrices. En effet, ceux-ci font partie intégrante du parcours migratoire et de l'histoire de vie de chaque interlocutrice. Celles-ci étaient souvent émues lors des récits de vie. Il faut noter ici que leurs sentiments se rapportaient généralement à leurs enfants. Cette observation renforce l'idée que les relations entre les mères migrantes et leurs enfants sont centrales pour comprendre leurs stratégies de migration.

Lors de l'enquête ethnographique, plusieurs questions se sont posées. Comment ne pas trop s'investir émotionnellement dans les situations de vie des interlocutrices ? Comment prendre de la distance sociale par rapport aux situations difficiles que vivent les enquêtées ? Comment construire une relation de confiance ? Je tente de répondre à ces différentes questions dans la partie suivante, traitant de la complexité des relations qui peuvent se créer entre l'anthropologue et ses interlocutrices.

Réflexion sur le statut de chercheur

Adopter une posture réflexive à l'égard des relations entre le chercheur et ses interlocuteurs est impérative dans la partie méthodologique de ce travail. Il est important d'analyser les rôles de l'anthropologue sur le terrain comme des rôles dynamiques (Cefaï : 2003) afin de saisir les rapports de pouvoir qui s'établissent entre celui-ci et les enquêtés. Par ailleurs, au cours de l'enquête de terrain, les relations avec les informateurs, « outre qu'elles sont contraintes par des effets de positions ou de disposition et qu'elles se déploient comme des séries d'interactions stratégiques, [elles] sont animées par des dynamiques de transfert et de contre-transfert, de projection et d'identification pas forcément contrôlées » (Cefaï : 2003 : 558). Ainsi, il s'agit de comprendre les rôles que joue l'enquêteur sur le terrain comme dépendants des positions sociales occupées par chacun (enquêteur et enquêtés). De plus, les postures de l'enquêteur ne sont pas données une fois pour toutes au début de l'enquête - elles se transforment selon la place assignée à celui-ci « sur le site d'enquête et au long des transactions qu'il négocie au coup par coup » (Cefaï : 2003 : 556). Gold questionne les rôles joués par l'enquêteur lors du travail de terrain. D'une part, il définit ces rôles comme « un ensemble de procédés d'interaction sociale destinés à se procurer des informations à des fins scientifiques » et d'autre part, comme « un ensemble de comportements qui engagent le soi de l'observateur » (Gold : 2003 : 340). Cette seconde partie méthodologique tente de repenser les postures et les rôles endossés par le chercheur en fonction des sites dans lesquels il s'inscrit et

avec quelle catégorie d'acteurs sociaux, il interagit, mais aussi en fonction de qui il est (Gold : 2003 : 348).

Différence de statut social et rapports de force

Lors de l'enquête ethnographique, j'ai principalement côtoyé des personnes qui vivaient des situations de précarité socioéconomique importantes quant à leurs opportunités d'emploi et de logement³⁷. La différence en termes de statut social était considérable à plusieurs niveaux entre l'enquêtrice et les enquêtées. En effet, étant de nationalité suisse, je bénéficie des droits de citoyenneté. Ma famille vit à quelques heures de Lausanne ; le français est ma langue maternelle ; j'ai suivi une formation universitaire et j'ai un appartement à Lausanne. Alors que mes interlocutrices bénéficient de peu de droits ; ne parlent que très peu le français ; vivent séparées de plusieurs membres de leur famille ; ont un parcours scolaire de base et partagent de très petits appartements à plusieurs. Cette comparaison quelque peu rapide permet du moins d'explicitier que des différences importantes, d'ordre socioéconomique, sont à prendre en considération dans l'analyse des relations avec les interlocutrices et leur famille. Dans la majorité des interactions personnalisées, il y avait toujours un moment où les interlocutrices m'interrogeaient sur ma formation, mes études ou encore mes loisirs. Bref, elles me posaient des questions sur ma vie privée, auxquelles je n'avais pas toujours envie de répondre, car elles me mettaient mal à l'aise et renforçaient le décalage entre leur parcours de vie et le mien.

En effet, l'enquêteur est souvent tenu de rendre des comptes aux enquêtés sur qui il est et ce qu'il fait (Cefaï : 2003 : 566). Ainsi, « les enquêtés ne manquent pas de tester l'enquêteur, de déchiffrer des indices quant à son statut social, son activité professionnelle, sa tenue morale, ses convictions religieuses ou ses opinions politiques » (Cefaï : 2003 : 566). Comme le propose Cefaï, en tant qu'anthropologue, il est nécessaire - mais pas toujours évident - d'adopter une démarche réflexive quant aux statuts que nous attribuons aux enquêtés. Ceci afin de comprendre quel type de personnage les interlocuteurs nous attribuent, quelles représentations et quelles motivations nous sont imputées, de quelle méfiance et suspicion nous faisons l'objet et dans quelles relations de pouvoir nous nous trouvons (Cefaï : 2003 : 565). En adoptant cette démarche réflexive concernant mon statut, il est tout d'abord important de préciser que l'asymétrie sociale entre les interlocutrices et moi-même ne m'a pas

³⁷ En accord avec Cefaï, l'accessibilité plus ou moins facilitée à mon terrain peut aussi s'expliquer du fait que les interlocutrices appartiennent à un « groupe de sans-pouvoir » (2003 : 563). En effet, il est plus difficile d'avoir accès à des personnes provenant des groupes de l'élite politique, économique et sociale.

permis, au même titre qu'elles, d'intégrer pleinement les différents réseaux sociaux et lieux qu'elles fréquentent. Par exemple, il semblait mal approprié que je fréquente la soupe populaire en tant qu'usagère ou encore que j'aie lavé mon linge au Point d'eau³⁸. Cela a donc constitué un obstacle à une plus large intégration dans les réseaux de mes enquêtées. L'accès à ces différents lieux et réseaux sociaux m'étaient par contre facilités si j'endossais un statut de bénévole ou de travailleuse sociale. Pour cette raison, mes interlocutrices m'ont souvent perçue comme une assistante sociale ou encore comme une professeure de français. En endossant le rôle de bénévole dans une association à vocation sociale, j'ai influencé la perception qu'elles avaient de mon statut.

Ainsi, les relations entretenues avec les interlocutrices s'inscrivent dans des relations asymétriques à travers lesquelles des rapports de pouvoir sont présents. En effet, des connaissances de culture générale mais aussi académiques concernant le système suisse au niveau institutionnel, politique, social et scolaire, ainsi que des compétences linguistiques en espagnol, m'accordaient une position d'informatrice privilégiée à l'égard des interlocutrices. Autrement dit, je représentais un certain capital social pour certaines migrantes rencontrées. Cependant, il est important d'appréhender ces rapports de force comme dynamiques. Ils ne sont pas figés et peuvent se renverser et se transformer selon les interactions et les acteurs sociaux avec lesquels le chercheur interagit. En effet, l'anthropologue n'est pas nécessairement dans une position de force, même s'il côtoie des personnes ayant un statut social moindre. A titre d'exemple, l'entrée sur le terrain dépend des premiers contacts. Ainsi, j'avais besoin d'elles davantage qu'elles n'avaient besoin de mes diverses connaissances. Dans cette complexité relationnelle avec les enquêtées, une question supplémentaire se pose : comment gérer les relations avec les interlocutrices ?

Les implications d'une proximité

Au cours de l'enquête, il s'est créé avec certaines interlocutrices des relations de confiance et de proximité. Ceci à partir du moment où l'on se rencontrait régulièrement de manière informelle. Au début, je n'avais pas imaginé poursuivre certaines relations dans la continuité de l'enquête. Cependant, j'ai vite compris que plusieurs interlocutrices accordaient une grande importance à nos rencontres et qu'il était très intéressant pour la recherche d'investir ces relations.

³⁸ Le Point d'eau est une association à vocation sociale basée à Lausanne. Celle-ci accueille des personnes défavorisées en leur proposant des prestations dans le domaine de l'hygiène (douche et lavage du linge) et de la santé (consultations médicale, soins dentaires, d'ostéopathie, etc. Cf. www.pointdeau-lausanne.ch/

Lorsque Maribel m'a quitté après être venue chez moi pour poursuivre son récit de vie, elle m'a dit durant le trajet : « Mais alors on se revoit mardi après-midi ? » J'ai trouvé sa question surprenante. Je me suis alors demandé : « Qu'est-ce que mes interlocutrices attendent de moi ? » Était-ce une bonne idée de leur proposer de venir chez moi ? En effet, je sens que se crée un lien de complicité et d'amitié avec mes interlocutrices. Elles se confient à moi. Je les écoute et leur promulgue certaines fois des conseils. A certain moment, cette proximité me procure un certain malaise. Je ne les vois pas seulement autour de leur récit de vie, mais on reste en contact durant la semaine. Carmen m'appelle régulièrement pour que je lui rende certains services ou simplement pour prendre de mes nouvelles. Miriam m'écrit régulièrement des courriels dans lesquels elle se confie. Elle m'a aussi fait des propositions quelque peu déconcertantes en me proposant de partir un week-end en vacances avec elle et son fils dans une capitale européenne... - Notes du journal de terrain du 12 mars 2012.

Cet extrait renvoie à la nécessité pour l'anthropologue de « trouver la bonne distance entre le « trop proche de l'intimité » et le « trop éloigné de l'étrangeté » » (Cefai : 2003 : 559). En effet, « bien que l'enquêteur de terrain dans le rôle de participant-comme-observateur s'efforce d'amener sa relation avec l'informateur dans le registre de l'amitié, il lui incombe de rester suffisamment un « étranger » pour lui éviter de précipiter en intimité » (Gold : 2003 : 345). Durant l'enquête de terrain, j'ai tenté de garantir des liens de proximité, sans tomber dans des liens d'intimité.

Instrumentalisation entre les acteurs sociaux impliqués dans l'enquête de terrain

Entre recherche académique et travail social

Lors de nos rencontres, certaines interlocutrices semblaient percevoir un soutien psychosocial, dispensé sous la forme d'une écoute attentive. Pour d'autres, une aide administrative avait une place centrale lors des interactions. Cependant, la majorité des interlocutrices semblaient accorder une valeur non négligeable à la création d'un lien social entre elles et moi. Les motivations des interlocutrices à participer à l'enquête ethnographique sont multiples³⁹. Ainsi, lorsque « l'on a fait son deuil de la position souveraine de l'enquêteur et que l'on admet que l'ethnographie est une activité qui requiert la coopération entre divers acteurs dont les langages, les perspectives et les croyances ne sont pas nécessairement congruents, on

³⁹ Je tiens à préciser ici, que je n'ai pas gardé un contact régulier avec toutes les interlocutrices. J'ai rencontré certaines migrantes uniquement dans le cadre de leur récit de vie.

comprend cette réversibilité des positions de l'enquêteur et de l'enquêté » (Cefai : 2003 : 566). Comme l'ajoute Cefai, les anthropologues sont souvent perçus par les enquêtés comme des journalistes, des sondeurs d'opinion ou encore des assistants sociaux (*Ibid.*).

Lors des premiers récits de vie, j'ai observé que certaines interlocutrices avaient un réel besoin de partager et de raconter leur histoire de vie. J'ai principalement remarqué cette attitude chez Miriam et Maribel. Lorsque Miriam me faisait part de son récit de vie, elle m'avait confié avoir l'impression de parler à une psychologue. Selon elle, me raconter sa vie était une pratique bénéfique et thérapeutique. Bien évidemment, Miriam me racontait son histoire de vie, d'une part pour me transmettre des informations intéressantes pour la recherche mais d'autre part, pour bénéficier d'une écoute attentive et valorisante quant à son parcours migratoire et à ses conditions de vie⁴⁰. Ainsi, ses attentes quant à la recherche étaient différentes des miennes. La relation entretenue avec Miriam fait apparaître en quoi la relation ethnographique peut être comprise comme une interaction structurée par un processus de don et de contre-don.

La volonté de me faire part de leurs inquiétudes ou de leurs problèmes relationnels ne s'est pas uniquement réalisée lors des récits de vie. Quelques-unes partageaient leurs soucis également lors d'interactions en ville.

Cette après-midi du 16 mars, j'ai vu Miriam et son fils. Nous nous sommes retrouvées à 14h à la place de la Riponne. Aussitôt que je suis arrivée Miriam m'a parlé de ses soucis avec une de ses co-locatrices. Elle vit avec son fils dans un appartement de l'aide sociale avec deux autres jeunes mamans. [...] Pendant un moment, elle me raconte toute cette histoire, jusqu'à ce que je lui propose d'aller nous balader et poursuivre notre conversation à Ouchy. [...] Miriam me parle beaucoup durant toute l'après-midi. Elle a tellement besoin de se confier que je prends le temps de l'écouter. Elle me parle de ses problèmes de cohabitation, des problèmes avec l'aide sociale, des papiers qu'elle doit fournir, du travail et du logement qu'elle devrait trouver, de l'église évangélique où elle va chaque dimanche et de ses prétendants. Elle se sent fragile et fatiguée. Miriam me confie qu'elle a peu d'amies comme moi, à qui elle peut autant se confier. [...] - Notes du journal de terrain du 16 mars 2012.

Cet extrait illustre également très bien comment les relations entre l'enquêtrice et ses interlocutrices sont souvent vécues et perçues de manière différente par celles-ci. J'ai souvent pu constater cette situation durant l'enquête.

⁴⁰ Il est nécessaire de signaler ici, que les interlocutrices se sentaient souvent valorisées par l'intérêt porté à leur histoire de vie.

Par ailleurs, d'autres relations avec d'autres interlocutrices se sont structurées autour d'un « travail social administratif ». Lorsque je visitais Carmen chez Maria, cette dernière me demandait de lui traduire des lettres officielles, d'appeler son assurance, ou encore d'entreprendre des démarches relatives aux possibilités de suivre des cours de français à l'université. Irene m'appelait de temps en temps pour que j'appelle une personne, soit pour lui trouver un éventuel travail, soit pour l'aider à chercher une maison où elle pourrait vivre avec sa famille. J'ai appelé une employeuse de Carmen à titre de traductrice. Pour citer un dernier exemple, j'ai également aidé Carmen à mettre des annonces de travail sur Anibis⁴¹. Il faut noter ici que cette «instrumentalisation» de la relation ethnographique dérive principalement et logiquement du contexte dans lequel j'ai rencontré pour la première fois certaines des interlocutrices. En effet, celles-ci ont continué de me percevoir à travers mon statut de bénévole dans le travail social.

Ces services m'ont permis d'entretenir des relations continues durant l'enquête avec les interlocutrices. De plus, celles qui étaient récemment arrivées à Lausanne avaient beaucoup de temps à disposition pour d'éventuelles rencontres.

La dimension de travail social dans les interactions entretenues avec les interlocutrices suggère de réfléchir à la question de l'engagement social du chercheur. En effet, en travaillant avec des personnes en situation de précarité sociale et économique, la question d'un engagement social plus important s'est posée. Afin d'illustrer ce propos, je reprends deux exemples. Plusieurs interlocutrices avaient des difficultés quant à leur logement. En effet, leurs problématiques se déclinaient soit en termes d'absence d'espaces habitables, soit en termes de conditions de vie difficiles⁴². A certains moments, je craignais que l'une d'entre elles me demande de l'héberger pour quelques nuits. Cependant, je culpabilisais de ne pas leur proposer. Le second exemple concerne la demande de permis B de Carmen. Pour bénéficier d'un permis B, la personne doit pouvoir donner au contrôle des habitants de la commune une adresse à Lausanne. Lorsque Carmen a entrepris cette démarche, elle m'a demandé si elle pouvait donner l'adresse de mon domicile. J'ai longtemps hésité, pour ensuite lui expliquer que c'était trop compliqué⁴³.

Ces différents exemples montrent en quoi l'intérêt des uns n'est pas nécessairement l'intérêt des autres lors des interactions sociales entre l'anthropologue et les enquêtées. Dans une

⁴¹ Site suisse de petites annonces gratuites en Suisse romande. www.anibis.ch

⁴² Les conditions de logement seront plus largement présentées dans l'analyse.

⁴³ Suite à ma décision elle a très bien réagi.

certaine mesure, il est possible de décrire nos relations comme des relations instrumentalisées. En effet, « j'utilisais » en quelque sorte le discours des interlocutrices et les relations créées dans un but de réalisation d'un projet de recherche, alors que certaines « m'utilisaient » pour d'autres raisons qui se déclinent en termes d'amélioration des conditions de vie, de maximisation des opportunités, mais surtout en terme de création de liens sociaux. Cependant, je tiens à préciser que cette dimension de travail social n'est qu'une dimension des interactions et des relations établies avec les interlocutrices. Par ailleurs, malgré leur situation de précarité, celles-ci ne se considèrent pas comme des « cas sociaux » ou comme des victimes.

Quand l'anthropologue devient l'informateur de ses informateurs

Il est aussi intéressant de souligner en quoi le rôle d'informateur s'est renversé à plusieurs reprises entre l'anthropologue et les interlocutrices. Comme l'écrit Cefaï, « seule une méthode positiviste peut croire que l'enquête consiste en un simple transfert d'informations objectives d'un enquêté vers un enquêteur » (2003 : 555). En effet, lors de plusieurs récits de vie et lors de différentes rencontres, les interlocutrices m'ont attribué un rôle d'informatrice privilégiée. A titre d'exemple, au cours du récit de vie de Maribel, celle-ci interrompt son histoire pour me poser tout une série de questions relatives aux possibilités de formation scolaire en Suisse. Elle me demande de la conseiller quant aux meilleures opportunités scolaires pour son fils. Ainsi, durant une dizaine de minutes, c'est elle qui me pose des questions et je lui donne des informations. Je me suis très vite rendu compte du renversement de situation. Nous avons parlé un moment de cette problématique et je lui ai ensuite proposé de poursuivre son récit de vie. Cet exemple montre encore une fois à quel point la relation entre l'anthropologue et son informateur n'est pas une relation figée, mais une construction sociale dynamique.

Le second exemple concerne une visite à la caravane d'Irene. Lors de cette visite, il était prévu que je rencontre d'autres femmes sud-américaines. Après quelques minutes passées autour de situations de vie à Lausanne, un grand nombre de personnes arrivent avec un article de journal concernant les « squatters » des cabanes voisines de la caravane. Il m'est alors demandé de traduire l'article. La situation s'est complètement renversée, je n'écoute plus les histoires de vie de quelques femmes sud-américaines, mais une quinzaine de personnes m'écoutent traduire un article de journal parlant de leurs logements et du fait qu'ils seraient expulsés dans une semaine.

Enfin, les relations entretenues avec les différentes interlocutrices correspondent à un échange inégal, dans le sens où ce que je leur demande consiste à participer à une enquête

ethnographique dans le cadre d'un travail de mémoire. Cependant, les raisons qui les poussent à participer et à me solliciter concernent avant tout des préoccupations vitales.

Cadre théorique

Cette partie présente en quatre points le cadrage théorique du travail. Dans un premier temps, il s'agit de proposer une définition des concepts de globalisation, migrations internationales de travail et de transnationalisme. Ensuite, la présentation se concentre sur les apports théoriques quant à la construction d'éventuels groupes à l'intérieur de la communauté sud-américaine de Lausanne, puis dans un troisième temps, l'intérêt porte sur la place centrale de la famille et des relations familiales dans le vécu migratoire des migrants et des migrantes. Enfin, le dernier point présente les enjeux relatifs aux activités du care rémunérées, exercées par des femmes migrantes.

Définition des concepts

Globalisation, Migrations internationales de travail et Transnationalisme : trois phénomènes à définir

Dans certains discours du sens commun et des sciences sociales, la globalisation décrit un phénomène spécifiquement contemporain caractérisé par la circulation de flux de personnes, d'idées, de capitaux et d'informations à travers le monde. Cependant, de nombreux chercheurs mettent l'accent sur la profondeur historique de tels mouvements. Les travaux d'Eric Wolf, montrent qu'à partir du 15^{ème} siècle, il existe déjà des interactions entre des sociétés géographiquement éloignées, au travers desquelles circule une variété de flux (1982). Ainsi, la globalisation ne serait pas un phénomène nouveau, bien que la globalisation contemporaine se différencie des phénomènes précédents de mondialisation par l'intensité de ces flux (Abélès : 2008 : 27-30). Après avoir relevé la continuité historique des processus d'échanges au niveau mondial, Marc Abélès définit la globalisation d'aujourd'hui comme « une accélération des flux de capital, d'êtres humains, de marchandises, d'images et d'idées. Cette intensification des interactions et des interconnexions produit des relations qui transcendent les frontières géographiques et politiques traditionnelles » (2008 :37-38). Sa définition permet d'aborder le phénomène des migrations internationales de travail dans un contexte d'accélération des flux.

Comme l'écrit Laurence Roulleau-Berger, « [les migrations internationales de travail] ne peuvent être pensées aujourd'hui comme dissociées de dynamiques économiques qui signifient la réorganisation spatiale de la division du travail [...] » (2010 : 11-12). Dans cette même idée, la notion de « système monde » développée par l'historien Immanuel Wallerstein,

dépeint une division internationale du travail qui institue des échanges inégalitaires entre le centre constitué des pays industrialisés et la périphérie constituée de pays plus pauvres, au Sud et à l'Est du globe. Selon sa perspective marxiste, la périphérie a la charge de fournir au centre les matières premières et une main d'œuvre bon marché (Wallerstein : 1975). Ainsi, « les centres économiques les plus développés et les plus stratégiques du Nord global créent aujourd'hui un grand nombre d'emplois à bas salaires et reçoivent une grande partie des migrations de travail, légales ou non du Sud global » (Sassen : 2010 : 32). Saskia Sassen expose l'émergence de nouveaux circuits globaux du travail comme l'un des phénomènes les plus complexes de la globalisation. Plus précisément, les migrations internationales de travail sont constituées de stratégies migratoires, impliquant le franchissement de frontières d'Etats Nations, visant une meilleure qualité de vie ainsi qu'une situation économique stable pour soi et sa famille.

Marina Ariza propose de comprendre les migrations internationales de travail comme participant à la formation d'un espace transnational (2002). Elle suggère une définition de la notion de transnationalisme que je traduis ici : « Dans sa qualité de constructrice de réseaux, la migration relie en permanence les pays d'origine et d'arrivée. Elle facilite un circuit d'interactions qui incluent – en plus de la mobilité des personnes – celle des symboles qu'elles partagent, des biens tangibles et intangibles, des ressources familiales, politiques, culturelles et des autres. Ce flux constant d'interactions constitue un champ de relations sociales qui se conforment dans l'intersection de deux ou plus réalités sociales » (2002 : 57). Peggy Levitt et Nina Glick Schiller utilisent également la notion de champ social⁴⁴ afin de comprendre la société et les pratiques des acteurs transnationaux. Elles définissent le champ social comme une série de multiples réseaux de relations sociales entrelacés à travers lesquels idées, pratiques et ressources sont inégalement échangées, organisées et transformées (2004: 1009, traduction personnelle). Levitt et Glick Schiller proposent d'appréhender les migrations internationales non pas comme un événement mais comme un processus. Elles montrent comment le champ social transnational dépasse les frontières de l'Etat Nation et comment les individus à l'intérieur de ce champ, à travers leurs activités et leurs relations quotidiennes, sont influencés par de multiples lois et institutions (2004 : 1010). Roger Waldinger critique l'engouement des études concernant le transnationalisme, car pour lui, les migrations contemporaines ne correspondent pas à un phénomène nouveau mais s'inscrivent dans un

⁴⁴ Référence à la notion de champ social développée par Bourdieu.

ancrage historique qui ne justifie pas l'approche du transnationalisme proposé par Levitt et Glick Schiller.

Dans le cadre de ma recherche, l'utilisation de la notion de transnationalisme me semble pertinente dans le sens où les travailleuses migrantes sud-américaines traversent les frontières des Etats Nations. Par ailleurs, le franchissement de frontières nationales a des implications réelles sur leurs trajectoires migratoires et leurs conditions de vie. De ce fait, la perspective transnationaliste semble tout à fait adéquate à mobiliser dans le sens où l'utilise Anne-Christine Trémon. Pour cette dernière, « c'est moins la distance géographique qui sépare les migrants de leur pays de départ que les implications du franchissement des frontières qui font tout l'intérêt des études transnationales » (Trémon : 2011 :23-24). Elle envisage la situation transnationale non seulement en termes de mobilité des migrants, « mais aussi par l'altérité de leur statut comme étrangers dans le pays d'accueil » (Ibid.). En ceci, la perspective des études transnationales est pertinente à mobiliser dans le cadre de cette recherche.

La présentation des trois phénomènes de globalisation, migrations internationales de travail et transnationalisme ne se réclame pas d'une entière exhaustivité concernant les débats actuels alimentés autour de ces notions en sciences sociales. Toutefois, elle permet de circonscrire la recherche dans un contexte globalisé où les migrations internationales de travail sont prépondérantes.

Groupes d'appartenance à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne

Une communauté sud-américaine à Lausanne ?

Dans un premier temps, il est nécessaire de justifier l'usage de la notion de communauté, appliquée à l'ensemble des personnes sud-américaines vivant à Lausanne. La notion de communauté sud-américaine renvoie à l'idée que des acteurs sociaux individuels et collectifs d'origine sud-américaine partagent et participent à un même ensemble social et culturel par diverses pratiques et interactions. Ainsi, la présence de plusieurs associations latino-américaines à Lausanne telle que Casona Latina et Presencia Latinoamericana⁴⁵, qui

⁴⁵ Casona Latina se définit comme un espace culturel pour l'Amérique latine. L'association propose des cours de danses (salsa, tango, milonga, cueca et zumba) et des cours de langue (espagnol et portugais brésilien). Elle organise également des événements artistiques et culinaires relatifs à l'Amérique latine (www.casonalatina.ch). Presencia Latinoamericana se présente comme une association socioculturelle. Elle fédère les différentes associations latino-américaines à Lausanne et organise plusieurs rencontres et débats politiques (<http://www.presencialatinoamericana.ch>).

promeuvent des espaces socioculturels, mais aussi l'existence de bars et de discothèques⁴⁶ latino-américains fréquentés par un grand nombre de Sud-américains, autorise l'usage de la notion de communauté sud-américaine dans le contexte lausannois. A travers ces lieux de rencontres se construit un espace où interagissent des personnes qui reconnaissent avoir des origines et des pratiques communes. Parler de communauté nécessite une posture réflexive qui, d'une part, ne considère pas la communauté sud-américaine comme un groupe homogène mais plutôt comme catégorie analytique propice à la réflexion et qui, d'autre part, ne sous-estime pas l'existence de rapports de force et de conflits entre les acteurs sociaux et les collectifs d'acteurs sud-américains.

Ce premier axe théorique se concentre particulièrement sur la formation de groupes à l'intérieur de la communauté sud-américaine afin de comprendre quels rapports entretiennent les femmes migrantes sud-américaines avec ces différents groupes. L'étude des interactions sociales permet de saisir comment celles-ci structurent les groupes en tant que construction sociale. Les enjeux relatifs à ces débats ont largement été étudiés par Barth, Max Weber, Poutignat et Streiff-Fenard.

Poutignat et Streiff-Fenard, dans leur ouvrage *Théories de l'ethnicité*, définissent l'ethnicité en tant qu'outil analytique nécessaire pour une meilleure compréhension de la construction sociale de groupes dits « ethniques ». Le qualificatif « ethnique » me semble trop réducteur dans le cadre de ma recherche, celui-ci se rapportant à la construction d'éventuels groupes au caractère ethnique seul. Toutefois l'analyse du processus de formation des groupes proposée par Barth et reprise par Poutignat et Streiff-Fenard est intéressante à mobiliser, car elle permet de comprendre la construction de groupes d'appartenance indépendamment d'un éventuel caractère ethnique.

Construction de groupes d'appartenances

Barth propose de comprendre les groupes « ethniques » comme une forme d'organisation sociale. Pour cet auteur, les acteurs sociaux forment des groupes organisationnels dans la mesure où les identités « ethniques » leur permettent de se catégoriser eux-mêmes et de catégoriser les autres dans des buts d'interactions (1969, in Poutignat et Streiff-Fenard : 1995 : 211). Selon Weber, les groupes dits « ethniques » « nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine, fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette

⁴⁶ Le Bar La Movida et la discothèque La Bomba sont deux lieux centraux où se rencontrent un grand nombre de personnes originaires d'Amérique du Sud.

croissance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu’une communauté de sang existe ou non objectivement » (Weber : 1971 : 416). Dans le cadre de ma recherche, il me semble pertinent de relever que la communauté latino-américaine se construit autour de croyances et d’expériences partagées, mais aussi de souvenirs à travers la migration. Weber développe la notion de communalisation pour se référer à la formation de groupes d’appartenance qui se basent sur un fondement affectif, émotionnel ou traditionnel (1971. 41). Pour cet auteur, la langue et la religion ainsi que des pratiques et des conduites quotidiennes communes sont des facteurs qui contribuent à la construction de groupes et au sentiment d’appartenance à ces groupes. A partir des théories de Weber, je propose de définir les éventuels groupes sud-américains comme des groupes d’appartenance, plutôt que comme des groupes ethniques. Le qualificatif ethnique restreint la variabilité des éventuels processus formatifs des groupes à l’intérieur de la communauté sud-américaine.

Selon mes lectures et quelques observations ethnographiques, les groupes à l’intérieur de la communauté sud-américaine semblent se créer en fonction de la nationalité des acteurs sociaux. Cette postulation se fonde notamment sur l’ouvrage *La Suisse au rythme latino*, dirigé par Bolzman et ses collègues, dans lequel les articles sont essentiellement structurés autour de groupes nationaux, tels que les Equatoriens, les Chiliens ou encore les Dominicains. Leur ouvrage accorde de l’importance aux groupes nationaux à l’intérieur de la communauté sud-américaine. Par ailleurs, cette perspective semble soutenue par la réalité de l’existence de multiples associations regroupant chacune une nationalité d’Amérique du Sud. En effet, l’association bolivienne de Genève avec laquelle j’ai pris contact au début de mon terrain, regroupe majoritairement des personnes d’origines boliviennes. De plus, la communauté bolivienne de Lausanne s’engage à promouvoir des danses et des chants traditionnels de Bolivie, notamment au Carnaval de Lausanne. En effet, lors de ce carnaval, les différentes communautés nationales boliviennes, brésiliennes ou équatoriennes participent au défilé dominical par des danses traditionnelles dans le cadre de leur association. J’imagine ainsi que les groupes d’appartenance à l’intérieur de la communauté sud-américaine de Lausanne se construisent principalement autour d’une appartenance nationale commune.

Afin de préciser les théories relatives à la formation de groupes, Barth propose de s’attarder à l’analyse des frontières entre les groupes. Ainsi, selon Poutignat et Streiff-Fenard, « le meilleur usage du terme ethnicité est celui d’un concept d’organisation sociale qui nous permet de décrire les frontières et les relations des groupes sociaux en termes de contrastes

culturels hautement sélectifs qui sont utilisés de façon emblématique pour organiser les interactions » (Barth : 1969 : 80, in Poutignat et Streiff-Fenard : 1995 : 200).

Quant à Norbert Elias, il examine plus particulièrement les interactions entre les groupes en termes de relations de pouvoir ([1967], 1995). Dans son ouvrage, *Les logiques de l'exclusion*, la configuration établis-marginaux qu'il propose permet de saisir comment des enjeux organisationnels, de cohésion et de contrôle jouent un rôle décisif dans les rapports de force entre les groupes ([1967], 1995 : 33). Ainsi, l'exclusion et la stigmatisation sont des armes puissantes aux mains du groupe dominant « pour perpétuer son identité, affirmer sa supériorité et maintenir les autres à leur place » (*Ibid.*). Ces notions heuristiques me permettront de mieux saisir la réalité que j'étudie et d'en envisager d'autres aspects.

L'analyse des pratiques et des discours des migrantes sud-américaines permettra d'une part de saisir dans quelles mesures s'opère la formation de frontières entre les groupes au travers de la migration sud-américaine à Lausanne et, d'autre part, de comprendre sur quels critères différenciateurs ces frontières se structurent.

Pertinence des frontières entre les groupes

Selon Barth, le groupe est défini par la frontière ethnique et non par « le matériau culturel qu'elle renferme ». (Barth : 1969, traduit in Poutignat et Streiff-Fenard : 1995 : 213). Il ajoute que celle-ci « canalise la vie sociale [et] implique une organisation souvent très complexe des comportements et des relations sociales » (*Ibid.*). Poutignat et Streiff-Fenard ajoutent que c'est « la communication culturelle [et] l'interaction culturelle [qui] permettent de tracer les frontières entre les groupes » (1995 :135). Les frontières ethniques sont dynamiques, mouvantes et perméables, car elles peuvent se maintenir, disparaître ou se renforcer (1995 : 168). L'appartenance nationale et l'identité culturelle se transforment à travers les itinéraires migratoires. Il sera intéressant de comprendre en quoi les frontières entre les groupes de la communauté sud-américaine de Lausanne sont dynamiques et mouvantes, mais aussi en quoi elles ne sont pas nettes et clairement définies. La réflexion à l'égard de la notion de frontières entre les groupes développée par Barth et reprise par Poutignat et Streiff-Fenard propose de reconsidérer les processus de catégorisation entre différents groupes d'appartenance.

Processus de catégorisation : entre attribution et identification

Selon Barth, « les groupes ethniques sont des catégories d'attribution et d'identification opérées par les acteurs eux-mêmes [qui] ont la caractéristique d'organiser les interactions entre les individus » (1969, in 1995 : 205). Poutignat et Streiff-Fenard ajoutent que l'ethnicité

est un processus par lequel les individus, « s'identifient et sont identifiés par les autres sur la base de dichotomisation Nous/Eux. [Elle] est validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs » (1995 : 154). Ces auteurs proposent la notion d'attribution catégorielle pour décrire les relations dialectiques entre les définitions exogènes et endogènes. Autrement dit, l'ethnicité se « construit dans la relation entre la catégorisation par les non-membres et l'identification à un groupe ethnique particulier » (1995 : 155) par les membres. Les définitions exogènes et endogènes ne peuvent être séparées, elles impliquent que l'ethnicité est toujours redéfinie et recomposée. L'analyse des processus de catégorisation entre les membres de la communauté sud-américaine de Lausanne permettra de dégager les rapports de force et les conflits présents entre les différents groupes d'appartenance. L'approche dynamique proposée par Barth, Poutignat et Streiff-Fenard quant à la construction des groupes, propose de comprendre les acteurs sociaux comme pouvant intégrer différents groupes d'appartenance.

Retour sur la recherche

Les rapports qu'entretiennent les migrantes sud-américaines à certains groupes d'appartenances de la communauté sud-américaine permettent de saisir la complexité de la construction identitaire au travers de l'agencement des groupes auxquels elles s'identifient, sachant que leurs frontières sont mouvantes, floues et multiples. Il est intéressant de comprendre comment celles-ci s'investissent et contribuent à la formation des groupes d'appartenance et comment elles perçoivent ou non certains groupes de la communauté sud-américaine comme un capital social favorable à leur stratégie migratoire. Après avoir accordé de l'intérêt aux relations sociales à l'intérieur de la communauté sud-américaine, l'attention porte désormais sur les relations à l'intérieur de la famille, qui constitue également une forme d'organisation sociale prépondérante pour les personnes migrantes.

Relations familiales à un niveau local et transnational

Cette recherche s'intéresse aux relations familiales que les femmes migrantes sud-américaines entretiennent avec leurs enfants et le père de ceux-ci à un niveau local, lorsque la famille vit ensemble dans le pays d'immigration, ainsi qu'à un niveau transnational, lorsque la mère ne vit pas dans le même pays que ses enfants. L'intérêt de cette structure familiale particulière nous conduit à repenser les liens mères-enfants dans la migration. De plus, l'appréhension de

la famille en tant que construction sociale permet de questionner, à partir des trajectoires migratoires, ce que représentent les liens familiaux pour les interlocutrices.

L'article d'Ariza (2002) permet d'appréhender la famille des personnes migrantes comme un pilier de l'organisation de leur vie, ainsi qu'un sujet à partir duquel se construisent leurs discours concernant leurs expériences migratoires. La seconde partie se focalise sur le fait que les femmes migrantes sont souvent des mères migrantes. Cette partie sera étoffée par les apports théoriques de plusieurs auteures qui ont réalisé des travaux sur les femmes migrantes travailleuses domestiques sud-américaines en Espagne et aux Etats-Unis (Yépez et al: 2011 ; Lourdes : 2010 ; Mattingly : 2001). En conclusion, l'attention portera sur les relations des mères migrantes avec leurs enfants.

La famille: un pilier de l'organisation de la vie des migrants

Dans son article traitant des liens entre migration, famille et transnationalisme, Ariza aborde plus précisément les relations entre les migrations de travail et la réalité de l'organisation familiale (2002). Son analyse propose de comprendre la famille comme l'axe central de l'organisation de la vie des migrants. Elle souligne que la famille acquiert une importance spéciale dans le contexte transnational non seulement pour sa centralité et sa structuration de réseaux sociaux, mais surtout en ce qu'elle devient un référent culturel principal des représentations sociales que partagent les migrants (2002 : 55). Pour cette auteure, la centralité de la famille dans la vie quotidienne des migrants s'explique par la situation d'altérité et de déterritorialisation que produit la migration. Ainsi, la famille (malgré ses hiérarchies internes) constitue le premier mode d'organisation par lequel les migrants peuvent faire face aux restrictions et aux exigences imposées par le nouvel environnement du pays d'immigration (2002 : 62). Rappelons ici que la famille en tant que pilier organisationnel pour les personnes migrantes s'inscrit dans une continuité. En effet, elle représente déjà une structure importante dans le pays de départ et dans la prise de décision de migrer⁴⁷. Ce n'est donc pas surprenant que la famille garde une place centrale dans un contexte de migration. D'autant plus que les liens familiaux sont mis à l'épreuve. Cependant, il sera intéressant de saisir les dynamiques internes et les transformations de configuration des familles des migrantes à partir des itinéraires migratoires des interlocutrices.

⁴⁷ Je me permets de faire cette remarque par rapport à certaines observations que j'ai pu faire lors de mon séjour en Bolivie. En effet, la majorité des relations sociales des personnes rencontrées se structuraient principalement autour de leurs relations familiales.

La famille : un sujet au cœur des discours des migrants

En plus d'être un axe central dans l'organisation de la vie des migrants, la famille est souvent évoquée dans leurs histoires personnelles comme un référent notoire concernant leur migration (2002 : 63). D'ailleurs, Victoria Malkin a bien observé ce mécanisme chez les migrants mexicains aux Etats-Unis. En effet, ceux-ci se réfèrent à des impératifs familiaux pour expliquer leur propre migration (Malkin : 1999, in Ariza : 2002 : 63). Jorge Duany, spécialiste de l'identité transnationale des Dominicains à Washington, complète cette idée en précisant que la famille est souvent mobilisée comme une image centrale dans les discours des migrants afin de comprendre les motivations qu'ils attribuent à leur migration (Duany, 1994, in Ariza : 2002 : 63). Quand à Ariza, lors d'une étude sur les femmes migrantes dominicaines, elle remarque que pour ces dernières, la famille représente l'ensemble des significations sociales avec lesquelles elles évaluent les effets de leur migration sur leur vie (Ariza 2000, in 2002 : 63). A partir de ces trois auteurs, j'appréhende donc la famille comme une ressource signifiante pour expliquer les trajectoires migratoires et saisir leurs ressorts stratégiques. La famille permet d'une part aux migrants de réorganiser les liens et les rôles au sein des relations familiales à travers la migration et, d'autre part, elle est utilisée par ceux-ci pour interpréter leur migration.

Femmes migrantes travailleuses domestiques, mères migrantes

Différentes études signalent que la majorité des femmes migrantes travailleuses domestiques sont aussi des mères de famille (Mattingly : 2001, Devi : 2010, Williams : 2009). Dans certaines situations migratoires, les mères migrantes quittent leur pays d'émigration sans leurs enfants qu'elles confient généralement à un membre de leur famille. Lorsque les membres d'une même famille sont ainsi séparés, il est possible de définir leur famille comme transnationale. Deborah Bryceson et Ulla Vuorela, spécialistes de la famille transnationale, la définissent ainsi : « une famille transnationale est une famille dont les membres vivent séparés tout le temps ou de manière partielle, mais qui tiennent ensemble et créent ce qui peut être considéré comme un sentiment de bien-être collectif et d'une unité familiale, même au-delà des frontières nationales » (2002 : 18, traduction in Yépez et al.: 2011 : 199). Isabel Yépez et ses collègues complètent cette définition en précisant que « les membres d'une famille transnationale – en interaction permanente les uns avec les autres – négocient et adaptent constamment leur configuration familiale dans le temps et dans l'espace » (2011 : 203).

Ces auteures montrent que la séparation entre une mère migrante et ses enfants restées au pays d'origine constitue notamment des changements de significations et de priorité dans

l'organisation de la maternité. En sciences sociales, ce phénomène est nommé maternité transnationale ou maternité à distance (2011 : 199). Les enquêtes révèlent que les enfants restés au pays sont souvent pris en charge par un membre féminin de la famille maternelle. Les mères migrantes travailleuses domestiques, en plus d'organiser des soins maternels à distance, accordent également une grande importance à l'organisation du bien-être matériel des membres de la famille restés dans le pays d'origine et particulièrement à celui de leurs enfants. Dans la continuité des réflexions de Yépez et ses collègues, Mirjana Morokvasic interroge la manière dont les mères migrantes peuvent rester « présentes dans leur famille malgré l'absence et la distance » (2010 : 105). Quant à Beneria Lourdes, elle souligne en quoi la migration des femmes du Sud affecte le mode d'organisation de leurs familles « en créant notamment des familles transnationales qui doivent désormais résoudre leurs propres besoins de care » (2010 : 72). En effet, l'auteure relève les coûts cachés de la migration telle que la dislocation des familles, « mais aussi des coûts psychologiques, très difficiles à mesurer » (2010 : 78). Il sera alors intéressant d'appréhender ce que les mères migrantes sud-américaines mettent en place pour entretenir des liens avec leurs enfants restés au pays d'origine.

Cependant, dans d'autres situations, les enfants accompagnent directement ou rejoignent par la suite leurs parents dans leur trajectoire migratoire. L'analyse des relations entre les femmes migrantes sud-américaines travailleuses domestiques et leurs enfants vivant dans le pays d'émigration relève d'autres problématiques. L'une de ces problématiques évoquée par Mattingly concerne la garde des enfants en bas âge (2001). L'auteure explique que les employées domestiques mexicaines aux Etats-Unis engagent des membres de leur famille pour s'occuper de leurs enfants, qu'elles payent soit par un salaire extrêmement bas, soit en leur prêtant une chambre ou un lit. Les femmes qui s'occupent des enfants des employées domestiques mexicaines ont souvent des difficultés à travailler aux Etats-Unis du fait de leur âge (soit très jeunes, soit trop âgées) ou parce qu'elles viennent d'arriver. Ainsi, les femmes migrantes travailleuses domestiques mexicaines aux Etats-Unis sont dépendantes d'autres femmes migrantes pour s'occuper de leurs enfants (2001 : 375-377). Cette question sera étudiée dans le cas des travailleuses domestiques sud-américaines à Lausanne et à Genève.

Relations mères-enfants

Uma S. Devi et ses collègues analysent les migrations des femmes du Sud comme étant structurées par la séparation avec leur famille pour s'occuper désormais des familles des pays

du Nord⁴⁸ (2010). Elles se focalisent principalement sur les relations entre les mères migrantes et leurs enfants restés au pays d'origine. Comme ces auteures le soulignent, les diverses recherches sur les migrations ont très rarement pris en compte la dimension affective des migrants et des migrantes. Arlie Russel Hochschild signale également en quoi le choix de laisser son enfant au pays d'origine représente pour les mères migrantes une décision douloureuse pour laquelle elles ressentent souvent de la tristesse, des remords et de la culpabilité (2004). Elle ajoute que les migrantes employées domestiques se consolent d'une certaine manière « en dispensant aux enfants riches dont elles ont la charge l'amour et le soin qu'elles aimeraient pouvoir donner à leur propres enfants » (2004 : 66).

J'accorderai une place privilégiée à la dimension relationnelle et affective entre les mères migrantes et leurs enfants à un niveau transnational mais aussi local. En effet, ma recherche prend en compte les relations longue distance entre les mères migrantes et leurs enfants tout en considérant les relations mères migrantes et enfants migrants vivant ensemble dans le pays d'émigration. En ce qui concerne les relations mères-enfants à un niveau transnational, comme l'indiquent Baby-Collin et Elodie Razy, « les avancées technologiques en matière de (télé)communication et l'abaissement considérable de ses coûts contribuent à réduire les effets de la distance » (2011 : 16). Cependant, ces pratiques relationnelles transnationales et de soins longue distance « n'empêchent pas les décalages de perception et de compréhension entre les uns et les autres, illustrant l'impossibilité de pallier totalement la distance » (2011 : 17).

L'attention se focalise sur l'importance des enfants, dans les discours des interlocutrices, qu'ils soient ici ou là-bas. Il s'agit de comprendre dans quelles mesures la migration et la ré-migration des migrantes sud-américaines rencontrées se structurent autour de leurs enfants. Autrement dit, dans quelles mesures intègrent-elles leurs enfants à leur projet migratoire et comment les configurations familiales dans lesquelles elles s'inscrivent permettent de saisir le rôle qu'elles jouent à l'intérieur de leur famille ? Ainsi, afin de mieux comprendre le contexte familial dans lequel elles s'inscrivent, le profil conjugal des migrantes sud-américaines est également pris en considération. L'étude des relations qu'elles entretiennent avec le père de leurs enfants permettra de mieux repérer la position qu'elles exercent à l'intérieur de leur famille.

⁴⁸ Les auteures travaillent avec des femmes migrantes de la région du Kerala qui partent travailler dans le Golfe Persique.

Retour sur la recherche

Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de prendre en compte le discours des interlocutrices concernant leurs rapports à leur famille et principalement à leurs enfants, ainsi que d'examiner leurs pratiques familiales à un niveau local et transnational. Plusieurs questions se posent : comment les mères migrantes sud-américaines perçoivent-elles les relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants autant à un niveau local que transnational ? Comment investissent-elles ses relations et quel type de projet investissent-elles sur leurs enfants ? Dans quelles mesures, ceux-ci peuvent constituer une ressource ou une entrave au projet migratoire de leurs mères ?

Une réflexion sur les relations familiales des femmes migrantes sud-américaines se complète par une analyse concernant le travail qu'elles réalisent en Europe. En effet, celles-ci s'inscrivent dans des réseaux de migrations internationales de travail et notamment de travail du care. Ainsi, le dernier point du cadre théorique traite de la migration des femmes du Sud travaillant comme employées domestiques dans des familles occidentales.

Féminisation des migrations et crise du care

Les études de la féminisation des migrations internationales de travail réalisées par Roulleau-Berger (2010) et Morokvasic (2010) permettent de mieux saisir l'importance de la notion de care dans les dynamiques migratoires. La notion de care sera ensuite définie par les écrits de plusieurs auteures, notamment ceux de Chantal Nicole-Drancourt et Florence Jany-Catrice (2008) et Viviana Zelizer (2008) pour ensuite être repensée en fonction de ma recherche. Dans un dernier temps, une réflexion théorique est proposée concernant les enjeux de la marchandisation du care dans les pays occidentaux (Letablier et Dang : 2009). Cette réflexion sera complétée par quelques caractéristiques du travail domestique rémunéré en Suisse.

Féminisation des migrations contemporaines

Selon Roulleau-Berger, la féminisation des migrations s'est intensifiée à partir des années 1970. Ainsi, au cours des années 1990, les femmes représentent la moitié de la population migrante vers l'Europe. Si la Suisse a connu une forte augmentation de la migration latino-américaine depuis les années 1990, celle-ci s'explique notamment par l'arrivée de nombreuses femmes migrantes (Riaño : 2007 : 115)⁴⁹. Depuis cette décennie, les femmes

⁴⁹ En 2005, le 65% des migrants latino-américains en Suisse sont des femmes (OFS, 2006, T1207, in Riaño : 2007).

migrantes proviennent de moins en moins des milieux ruraux. Elles sont davantage diplômées et migrent de plus en plus seules⁵⁰ (Rouleau-Berger : 2010 : 9). En effet, « depuis une vingtaine d'années, la migration individuelle des femmes est apparue comme un élément de changement important dans les mobilités internationales. Les femmes qui quittent seules leur pays pour des raisons économiques aspirent à trouver un travail pourvoyeur de ressources financières dont elles pourraient faire bénéficier les [membres de leur] famille restés au pays » (2010 : 18). A partir de mon travail ethnographique, le parcours migratoire des femmes sud-américaines travaillant à Lausanne et à Genève semble correspondre à ce que décrit Rouleau-Berger, c'est-à-dire qu'elles migrent souvent seules afin de soutenir financièrement leur famille restée au pays. Cependant, la majorité d'entre elles proviennent de milieux ruraux et ne sont pas diplômées.

Bien que jusque dans les années 1980, les études sur les migrations ne s'intéressent guère aux femmes migrantes, celles-ci ont toujours été présentes dans les circuits de migration. Selon Rouleau-Berger, la parution en 1984 dans *l'International Migration Review*, de l'article « Birds of passage are also women » de Morokvasic, a amorcé en sciences sociales un plus grand intérêt concernant les recherches sur les femmes migrantes. C'est au cours des années 1980, en sciences sociales, que la figure de la « femme-migrante-travailleuse » s'est principalement construite. Jusqu'alors la migration des femmes n'était pas considérée comme une migration de travail, mais comme relevant du regroupement familial. Durant les années 1990, les recherches se focalisent principalement sur le travail du care et le travail domestique exercé par les femmes migrantes (Rouleau-Berger : 2010 :17).

Dans ses recherches, Morokvasic accorde une place centrale à la dimension de genre dans l'analyse des phénomènes migratoires. En effet, pour cette chercheuse, « les processus migratoires, les expériences des migrants et des migrantes, ainsi que les impacts sociaux et politiques des migrations, sont genrés. Le genre peut faciliter ou limiter la mobilité et l'installation, les rapports de genre qui précèdent la migration étant susceptibles d'affecter les départs, les flux et les rapports consécutifs à la migration » (2010 : 115). Il me semble important ici d'intégrer une dimension de genre à l'analyse. En effet, est-ce qu'être à la fois femme, migrante et travailleuse domestique a des implications concrètes sur les trajectoires migratoires, les opportunités d'emploi et principalement sur les conditions de vie des migrantes sud-américaines employées domestiques en Suisse romande? En cela, ce statut

⁵⁰ Jusque dans les années 1990, la majorité des femmes migraient à travers la migration familiale et notamment le regroupement familial (Rouleau-Berger : 2010).

particulier et complexe peut-il être favorable ou non à la construction du parcours migratoire en tant que stratégie ? Ce statut (femme migrante et travailleuse) peut d'une part faciliter l'accessibilité à un emploi dans le secteur domestique (opportunités d'emploi) et d'autre part, il cantonne les femmes migrantes à un emploi relevant strictement du secteur du care.

Morokvasic insiste sur le phénomène selon lequel un grand nombre de femmes migrantes traversent les frontières des Etats Nations afin d'exercer « des emplois typiquement « féminins » et comment la féminisation de la migration reflète la présence accrue des femmes dans les services à la personne » (2010 : 115).

Définition de la notion de care

La notion de care, en tant que catégorie descriptive, renverrait dans un premier temps, aux activités de prise en charge quotidienne des enfants et des personnes adultes dépendantes. Autrement dit, le care concerne les services d'aide à la personne (Nicole-Drancourt et Jany-Catrice : 2008 : 7). Nicole-Drancourt et Jany-Catrice mobilisent Jane Lewis afin d'élargir cette première définition. En effet, celle-ci précise que les activités de prise en charge visent à satisfaire des besoins physiques et émotionnels des personnes dépendantes (Lewis : 1998, in Nicole-Drancourt et Jany-Catrice : 2008). Ainsi, pour Nicole-Drancourt et Jany-Catrice, il est nécessaire d'élargir la définition des activités du care à un soutien multidimensionnel qui implique un appui matériel, physique, moral et psychique (*Ibid.* : 8). Ainsi, le care concerne toute une série d'activités de prise en charge et de soins qui impliquent un grand nombre de relations attentives envers autrui.

En effet, Zelizer insiste plus particulièrement sur les relations du care. Elle les définit comme « toute attention personnelle soutenue et/ou intense ayant pour effet d'améliorer le bien-être de celle ou celui qui en est l'objet » (2008 : 17). Selon cette socio-économiste, de telles attentions personnelles peuvent se trouver à différents niveaux. Elle intègre sur une échelle des relations du care les soins de manucure au même titre que les relations sur toute une vie entre une mère et sa fille (*Ibid.*). Ce large éventail des relations du care recouvre des rapports à autrui principalement relégués, vécus et entretenus par les femmes. Par ailleurs, concernant le travail du care rémunéré, celui-ci fait face « aux mêmes difficultés et problèmes qui surviennent chaque fois qu'on essaie de penser les relations entre l'activité marchande et les obligations sociales » (2008 : 18). Ainsi, les employées domestiques négocient l'adéquation entre travail, relations interpersonnelles et formes de compensation financière (2008 : 20). Autrement dit, dans le travail du care rémunéré, des relations intimes et des relations de type

économique sont imbriquées. Cette imbrication entre amour et argent accorde tout l'intérêt à l'étude des relations qui s'établissent dans le travail du care payé (2008 : 24).

Comme l'écrivent Nicole-Drancourt et Jany-Catrice, la notion de care est de plus en plus utilisée pour la richesse de sa polysémie (2008). Cependant, les nombreuses significations qui lui sont attribuées ne me permettent pas d'utiliser cette notion sans la définir dans le cadre de cette recherche. De plus, les nombreuses auteures qui se sont attardées sur les activités et les relations du care sont principalement des chercheuses féministes en socio-économie et en sociologie. Peu de travaux ont été réalisés en anthropologie sur les questions du care. Pour ce faire, dans une perspective plus anthropologique, je tente ici d'apporter ma propre définition du care.

Les activités et les relations du care dans le cadre de ma recherche sont exercées par des femmes migrantes rémunérées. Ces activités relationnelles et manuelles s'expriment à travers des pratiques de soins à l'égard d'autrui que sont la garde d'enfant, l'accompagnement de personnes âgées ainsi que des heures de ménage. Chacune de ces activités comportent une diversité de tâches domestiques, telles que le ménage, la lessive, le repassage et la cuisine qui remplissent d'une part des fonctions de prendre soin d'autrui et qui d'autre part, se cantonnent à l'espace privé.

Dans les pays du Nord, ce sont souvent des femmes migrantes rémunérées qui sont employées par les familles pour remplir les tâches domestiques. Dans cette idée, Nicole-Drancourt et Jany-Catrice expliquent comment le care, travail féminin, invisible et relégué à la sphère familiale et domestique, devient aujourd'hui un enjeu politique et socio-économique prépondérant (2008 : 8). Elles définissent alors le care dans les sociétés capitalistes comme « une affaire de société à laquelle contribuent les individus, la famille, le marché, l'Etat [et] le tiers secteur autour d'un partage de responsabilités et de coûts » (2008 : 9). Ainsi, une analyse critique sur le travail de care intègre les enjeux socio-économiques qui se jouent autour de ce travail. Cette recherche porte sur le travail de care rémunéré et exercé par des femmes migrantes à l'intérieur de certaines familles du Nord.

Marchandisation du care dans les pays capitalistes occidentaux

A partir des années 1970, la participation des femmes sur le marché du travail européen a connu une augmentation considérable (Fatiha : 2010 : 44). Comme l'exposent Marie-Thérèse Letablier et Ai-Thu Dang, l'augmentation des femmes sur le marché du travail confronte celles-ci à de fortes tensions entre leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales. Le travail de care et les tâches domestiques à l'intérieur des

ménages restent souvent assignés aux femmes, même si celles-ci sont en emploi. (2009 : 10). La participation croissante des femmes sur le marché du travail implique souvent une marchandisation du care. Letablier et Dang définissent la marchandisation du care comme le transfert des activités de la famille vers la sphère marchande (2009 : 13). En engageant une autre femme afin de réaliser les tâches domestiques, cela permet d'éviter aux femmes exerçant une activité professionnelle d'être surchargées par leur carrière et leurs responsabilités familiales.

La participation croissante des femmes sur le marché du travail est l'un des facteurs explicatifs les plus mobilisés pour comprendre l'augmentation de la demande de travailleuses domestiques en Europe. Cependant, le vieillissement de la population européenne, les dispositions insuffisantes de l'Etat quant à la prise en charge des enfants, des personnes âgées et des malades, ainsi que les changements dans la manière de vivre de la classe moyenne sont d'autres facteurs expliquant l'augmentation de la demande de travailleuses domestiques (Lutz : 2002). L'influence des politiques sociales sur les pratiques de care, exercées à l'intérieur des familles est présente dans l'article de Williams (2009). Celle-ci souligne en quoi « la combinaison entre responsabilités professionnelles et familiales dépend de l'ampleur des politiques d'aide aux familles et des efforts pour modifier la répartition sexuée des tâches familiales et domestiques » (2009 : 51). Par ailleurs, bien que le recours à une travailleuse domestique migrante soit souvent une réponse des familles afin d'éviter une accumulation des tâches professionnelles et familiales, il est nécessaire de signaler ici qu'un tel choix peut se relever être un luxe. En effet, un grand nombre de familles à faible revenu n'ont pas les moyens de payer une personne pour s'occuper de leurs enfants et réaliser leurs tâches domestiques. (Lourdes : 2010 : 79).

Williams interroge « la distribution du travail de care dans une optique transnationale » (2009 : 48), c'est-à-dire le phénomène selon lequel un grand nombre de femmes quittent leur pays d'origine en se séparant de leurs enfants, afin de travailler comme employées domestiques et s'occuper d'autres enfants dans les grandes villes des pays occidentaux. L'analyse de ce phénomène de transfert international du travail du care, nommé *global care chain* a été amorcée par Barbara Ehrenreich et Russel Hochschild (2004). Pour Russel Hochschild, « l'importation de soins et d'amour des pays pauvres vers les pays riches reflète une tendance mondiale d'une ampleur croissante » (2004 : 61). Elle parle de fuite du care des pays pauvres vers l'Occident.

Aujourd'hui, Helma Lutz estime que la majorité des employées domestiques travaillant en Europe sont des femmes migrantes (2002). Cependant, elle signale que leur provenance varie selon les pays européens. A titre d'exemple, les employées domestiques en France proviennent principalement d'Afrique du nord. En Allemagne, elles viennent essentiellement de Pologne et en Espagne elles sont pour la plupart originaires d'Amérique latine. Lutz ajoute que la plupart des migrantes employées domestiques travaillent entre la semi-légalité et l'illégalité. La semi-légalité renverrait à des situations de travail dans lesquelles l'employée domestique ne bénéficie pas d'une autorisation de travail ni de séjour, mais cotise à l'AVS. Williams signale également, le statut juridique fragilisé d'une grande partie des migrantes employées domestiques. En effet, les dispositifs restrictifs des politiques migratoires dénie un statut de citoyenneté à ces femmes, qui trouvent comme « seul débouché, le secteur informel, sous-payé et dévalorisé du travail domestique » (2009 : 48). Hors du secteur du travail domestique, les migrantes ont peu de chance de trouver un emploi. (2009 : 67) Le travail domestique rémunéré s'inscrivant dans le secteur informel du marché du travail, les revenus sont souvent très précaires et les employées bénéficient de peu de protections. En ce qui concerne les données suisses, la recherche de Flückiger et Pasche sur le travail domestique réalisé par des personnes migrantes sans autorisation de séjour à Genève, permet d'appréhender au mieux le contexte romand quant à l'importance des migrantes sud-américaines dans les services domestiques.

Travailleuses domestiques sans-papiers à Genève et retour sur la recherche

Le travail de Flückiger et Pasche présente des chiffres intéressants concernant les travailleuses domestiques sans permis de séjour à Genève. Selon les estimations du SIT⁵¹, 80% des personnes sans-papiers à Genève travaillent dans le secteur domestique (Flückiger et Pasche : 2005 : 4). Selon ces mêmes estimations, environ 5'000 personnes travailleraient clandestinement dans ce secteur (2005 : 18). Dans leur rapport, Flückiger et Pasche estiment que les femmes sont plus représentées que les hommes dans la catégorie « sans statut de séjour ». Ils estiment que 94% d'entre elles travaillent dans le secteur domestique et ajoutent que 75% des clandestins à Genève sont d'origine sud-américaine. A la fin de leur rapport, ils dressent le profil type des travailleurs et des travailleuses sans-papiers employés pour des activités domestiques (2005 : 31). Pour cette partie théorique, ce profil est intéressant à

⁵¹ Syndicat interprofessionnel de Genève.

reprendre dans le sens où il circonscrit bien les personnes auxquelles je m'intéresse dans le cadre de cette recherche.

Statut juridique	Sans-papiers (« Clandestins »)
Sexe	Féminin
Origine (par région)	Amérique du Sud/Latine
Age	38 ans
Etat Civil	Célibataire
Salaire horaire médian	12,7 Frs

Tableau 3 : Profil type des travailleurs et travailleuses domestiques sans-papiers à Genève (Flückiger et Pasche : 2005 : 31)

L'étude des conditions de travail et le rapport à celui-ci des employées domestiques sud-américaines sans-papiers en Suisse a également été traité par Laetitia Carreras (2008). Cette auteure montre comment ces femmes supportent leurs activités rémunérées du care, comment elles les investissent et leur donnent du sens en définissant ce que sont des conditions de travail correctes, en les négociant avec leurs employeurs et en développant des stratégies qui favorisent leur sentiment de satisfaction au travail (2008 :84/97). Dans cette même perspective, en privilégiant le discours des migrantes rencontrées, il s'agit de questionner les rapports qu'elles entretiennent avec les activités rémunérées du care. Comment perçoivent-elles leur travail et les relations qui en découlent ? Quel est leur discours à ce sujet et quelles sont leurs pratiques réelles ? Ma recherche pourrait montrer que ces rapports sont caractérisés par des discours et des réalités qui sont en tension, car elles produisent des discours et vivent des réalités qui se confondent dans leur subjectivité mais ne correspondent pas aux faits observés.

Cette recherche complexifie la question des personnes migrantes employées domestiques car elle ne prend pas uniquement en compte les personnes qui sont sans-papiers mais s'intéressent également au vécu de nouvelles migrantes d'origine sud-américaine bénéficiant de la nationalité espagnole. Dans cette optique, il s'agit de comprendre quelles sont les implications concrètes de l'absence ou non d'un statut juridique sur le rapport que les employées domestiques sud-américaines entretiennent avec leur travail salarié du care.

Chapitre 1 Pratiques, techniques et combines de ré-migration

Introduction

Ce premier chapitre se donne pour objectif de décrire précisément les situations dans lesquelles se trouvent les femmes migrantes sud-américaines lorsqu'elles arrivent à Lausanne après avoir quitté l'Espagne. Le choix de se concentrer principalement sur le cadre de vie des femmes ayant ré-migré en Suisse, s'explique par un matériel ethnographique plus complet et plus précis sur les situations de ré-migration des migrantes sud-américaines à Lausanne que sur les migrantes établies à Genève ou à Lausanne, issues de la première vague migratoire. De plus, le cadre de vie des migrants et des migrantes sud-américains sans-papiers établis depuis plus longtemps à Lausanne et à Genève ont déjà fait l'objet de différents articles (Valli : 2007 ; Carbajal : 2007 ; Carreras : 2008), alors que l'arrivée en provenance d'Espagne de migrants d'origine sud-américaine, est un phénomène migratoire récent qui se différencie de la première vague migratoire pour différentes raisons.

Le cadre de vie comprend les conditions de vie comme le logement, l'accès à l'emploi et le niveau de revenu. Nous y incluons le capital social avec ces réseaux familiaux et de connaissances ainsi que le capital linguistique. Ce cadre que les migrantes établies depuis longtemps à Lausanne et à Genève connaissent, se différencie de celui des migrantes récemment arrivées d'Espagne notamment par le statut juridique. En effet, être au bénéfice du passeport espagnol permet aux migrantes sud-américaines de se déplacer facilement et de façon légale à travers les frontières des Etats Nations européens. Lorsqu'elles arrivent en Suisse, leur passeport leur donne la possibilité de se régulariser et de bénéficier ainsi de plus de droits. Cependant, comme nous le verrons, la régulation confronte les migrantes récemment arrivées à toute une série de paperasses administratives qu'elles peinent à comprendre de part leur méconnaissance du français.

Par ailleurs, le projet migratoire relatif au départ d'un pays sud-américain vers un pays européen est différent de celui concernant le départ de l'Espagne pour migrer en Suisse. En effet, le projet de ré-migration des migrantes arrivées d'Espagne paraît plus spontané, moins réfléchi que les projets migratoires de l'Amérique du Sud vers l'Europe. Il ne s'inscrit pas

dans un projet familial élargi. La proximité géographique entre l'Espagne et la Suisse leur permet de venir en voiture, de retourner facilement en moins de temps et à moindre coût.

Les migrantes nouvelles-venues n'ont pas nécessairement un membre de leur famille qui les attend en Suisse. Ainsi, l'absence d'un réseau familial solide en Suisse fragilise leur cadre de vie lorsqu'elles arrivent. Par contre, les migrantes rencontrées sans-papiers et établies depuis plus longtemps en Suisse sont arrivées chez des membres de leur famille vivant à Lausanne ou à Genève. Ces derniers les ont hébergés dans les premiers temps et les ont aidées à trouver un emploi. Selon Valli les réseaux sociaux constituent la ressource principale des migrants sans-papiers sud-américains à Lausanne (2007). Par ailleurs, « une bonne partie de la vie sociale des sans-papiers se passe dans le cercle de la famille élargie. Certaines familles sont composées de nombreux groupes familiaux, puisque les familles déjà installées ont aidé leur parenté à rejoindre la Suisse » (Valli : 2007 : 194). Ainsi, « la famille est la première ressource qui sera mobilisée pour atteindre les différents objectifs » (Valli : 2007 : 195). L'auteur souligne que c'est la famille qui intervient dans l'accès à un travail et à un logement. C'est encore elle qui introduit et initie les migrants qui viennent d'arriver aux us et coutumes du pays d'accueil, aux possibilités offertes et aux dangers encourus (*Ibid.*)

Ainsi, la différence majeure entre l'arrivée en Suisse des migrantes sans-papiers de la première vague migratoire et celle des migrantes nouvelles-venues concerne l'absence d'un réseau familial solide à Lausanne pour les migrantes qui arrivent d'Espagne. En l'absence de ce soutien familial, celles-ci développent différentes combines et techniques pour améliorer leurs conditions de vie. Malgré les ressemblances structurelles entre ces deux vagues migratoires, les contraintes de la migration et le statut juridique les différencient. En Espagne ces migrantes ont principalement travaillé dans des emplois du domaine du care chez des particuliers. Lorsqu'elles ont été régularisées et ensuite naturalisées espagnoles, certaines d'entre elles ont travaillé pour des entreprises de nettoyage, d'autres comme ouvrières ou encore comme femmes de chambre dans des hôtels. Ainsi leur changement de statut modifie leurs pratiques et leur cadre de vie.

Dans ce premier chapitre, il s'agit de questionner les problèmes quotidiens auxquels font face les interlocutrices de la seconde vague migratoire. En effet, la recherche d'un emploi et d'un logement, rendue d'autant plus difficile qu'elles ne maîtrisent pas la langue, ainsi que leur régularisation en termes de permis de séjour, correspondent aux premières difficultés auxquelles les migrantes sont confrontées. La description du cadre de vie dans lequel se trouvent les femmes rencontrées permet d'analyser les pratiques, les techniques et les

combines déployées par ces dernières, pour tenter d'améliorer leurs conditions de vie et de pallier aux difficultés susmentionnées. Par techniques et combines, je comprends les paroles et les actes d'habileté et d'adaptation pour vivre en tant que migrantes. Cela leur permet, de contourner les obstacles juridico-administratif du pays d'accueil, de jouer avec le temps et les rôles et de trouver des issues et des solutions dans des situations d'impasse.

La maîtrise du français : une ressource indispensable ?

Cette première partie questionne d'abord en quoi la méconnaissance du français peut être une entrave majeure dans la recherche d'un emploi, dans la compréhension des procédures à suivre pour se régulariser, mais aussi dans la compréhension des documents officiels en français, lorsque les migrantes possèdent le permis B. Comme cela a déjà été mentionné, cette entrave est amplifiée par le fait que les migrantes récemment arrivées d'Espagne ne bénéficient pas d'un réseau social et familial solide composé de personnes sud-américaines établies en Suisse depuis plus longtemps. Dans un second temps, il s'agit d'explicitier en quoi l'espagnol peut être une ressource suffisante dans les diverses activités relatives à leur ré-migration. Autrement dit, il est question de décrire et d'analyser comment les interlocutrices font face à des situations dans lesquelles la méconnaissance de la langue du pays d'accueil réduit leurs opportunités. Nous verrons aussi comment elles trouvent tout de même des alternatives, notamment en utilisant leur langue maternelle, en trouvant des interprètes ou encore en rencontrant d'autres personnes hispanophones.

La méconnaissance de la langue : une entrave à l'emploi pour les nouvelles arrivées

La méconnaissance du français apparaît comme une entrave majeure à la stratégie de ré-migration des migrantes sud-américaines. Celles-ci ont déjà une première expérience migratoire en Espagne, mais elles n'ont pas vécu dans ce pays d'immigration l'expérience du fossé linguistique. Maribel parle de son arrivée à Lausanne.

« Je pensais que ça serait plus facile. Mais ce n'est pas le cas. [...] Je ne comprends pas bien la langue. ⁵² »

En effet, leur projet de ré-migrer en Suisse pour trouver du travail se heurte rapidement aux difficultés de la langue. La nationalité espagnole des nouvelles-venues leur permet de rechercher un emploi de manière officielle et formelle et leur offre la possibilité de se

⁵² Entretien réalisé le 6 mars 2012 à Lausanne

régulariser ce qui rend d'autant plus problématiques leurs lacunes en français. Alors que les migrantes sans-papiers issues de la première vague migratoire sont confrontées à une autre réalité. Sans passeport européen, d'une part, elles trouvent leur premier travail de manière informelle, souvent grâce aux contacts des membres de leur famille, établis en Suisse depuis plus longtemps et d'autre part, il leur est très difficile de se régulariser. Quant aux nouvelles-venues rencontrées, elles ne peuvent profiter de la ressource d'un réseau social familial qui leur faciliterait l'accès à un emploi, car elles n'ont pas de famille à Lausanne. Ainsi, certaines d'entre elles passent par des agences de placement, contactent directement des hôtels, des entreprises de nettoyage ou des particuliers⁵³, avec lesquels il est important de maîtriser le français. Il leur est souvent demandé un curriculum vitae et une lettre de motivation, qu'elles ne peuvent écrire en français. Certaines migrantes sud-américaines n'ont jamais fait de CV. Elles cherchent alors un endroit où elles peuvent recevoir de l'aide. Certaines arrivent à Mozaïk. La principale demande des usagers sud-américains de Mozaïk concerne l'élaboration de CV. L'importance du CV dans la recherche d'un emploi, concerne avant tout les migrantes arrivées d'Espagne. Les migrantes sans-papiers établies depuis plus longtemps en Suisse n'ont pas besoin de CV, car elles ne passent pas par des réseaux formels pour trouver un travail.

Après avoir résolu l'élaboration d'un CV en français, les migrantes nouvelles-venues doivent faire face à d'autres problématiques relatives à leurs lacunes en français. En effet, la recherche d'un emploi requiert toute une série d'activités pour lesquelles la connaissance de la langue du pays d'accueil est primordiale. A titre d'exemple, écrire une annonce, affichée dans un centre commercial ou postée sur internet, faire des recherches d'emploi sur internet et dans les journaux, répondre aux appels d'offre d'emploi ou encore participer à un entretien d'embauche, sont autant d'activités difficiles à affronter pour les migrantes qui ne parlent ni ne comprennent le français. Ainsi, les migrantes sud-américaines rencontrées cherchent avant tout un emploi dans le domaine du care⁵⁴. Bien que la nationalité espagnole leur permette d'accéder à un permis B et favoriser ainsi la sortie du travail informel du care, la méconnaissance du français ne leur permet pas de franchir cette barrière. Pour ce faire, elles cherchent principalement du travail dans des activités du care, mais dans ce domaine aussi, l'employeur exige souvent que l'employée maîtrise le français. Miriam a perdu un emploi de garde d'enfants parce qu'elle ne pouvait pas communiquer avec ces derniers.

⁵³ A titre d'exemple, Irene distribue des CV et des lettres de motivation pour « ménage, garde d'enfants et accompagnement de personnes âgées » dans les boîtes aux lettres de villages en périphérie de Lausanne.

⁵⁴ Cette question-ci sera plus amplement analysée dans le quatrième chapitre consacré au travail du care.

J'avais énormément de difficultés pour parler avec les enfants parce que quand ils me parlaient je ne les comprenais pas. Et je ne savais pas non plus comment expliquer... Et la dame m'a dit que dans cette situation elle allait chercher une autre personne pour s'occuper des enfants et que je pourrais rester pour faire des heures de ménage. [...] Oui j'ai le permis mais le problème c'est la langue. Parce que pour cette raison, j'ai déjà perdu des emplois⁵⁵. - Miriam

Cet extrait illustre en quoi l'obtention d'un permis B ne garantit pas nécessairement davantage d'opportunités d'emploi. Si la méconnaissance de la langue fragilise les migrantes, il est clair qu'elles se situent toujours dans les contraintes de la division du travail.

La régularisation engendre davantage de difficultés en termes de langue

Les migrantes possédant la nationalité espagnole espèrent obtenir un permis B et ainsi bénéficier davantage de droits, d'opportunités d'emploi et de logement. Pour comprendre rapidement les fonctionnements juridico-administratifs et les enjeux relatifs pour obtenir un permis B, la maîtrise du français ne semble pas être une ressource indispensable pour les migrantes. En effet, les migrantes rencontrées comprennent comment s'y prendre à partir de ce qui se dit à l'intérieur de la communauté et de ce qu'elles comprennent lorsqu'elles vont au contrôle des habitants. De plus, le document officiel « d'annonce d'arrivée » pour entamer une demande de permis B est traduit en espagnol.

Les difficultés pratiques liées à la méconnaissance du français s'accroissent lorsque les migrantes obtiennent un permis B et sont confrontées à différentes démarches administratives impliquant des documents en français. En effet, les démarches et les formulaires pour acquérir des assurances sociales, une éventuelle assurance pour la voiture ou encore pour la recherche d'un appartement, renvoient à des documents en français, difficiles à comprendre pour les interlocutrices⁵⁶. Autrement dit, une régularisation leur permet de sortir de l'invisibilité administrative et les confronte à toute une série d'activités et de relations avec des instances dans lesquelles le français est la langue d'usage.

Cependant, dans des conditions difficiles relatives à la langue, j'ai observé que les interlocutrices trouvent des solutions pour faciliter leurs échanges. Carmen se fait accompagner aux entretiens d'embauche par un ami équatorien en Suisse depuis plus de dix ans qui parle le français. J'ai écrit pour plusieurs interlocutrices des petites annonces⁵⁷ en français, qu'elles affichent dans les grands centres commerciaux. Pour s'acheter un

⁵⁵ Entretien réalisé le 2 décembre 2011 à Lausanne

⁵⁶ Les personnes sans-papiers peuvent bénéficier de l'assurance maladie (Lamal), et de l'assurance accident et payer leur AVS, bien que Mary et Raquel n'y soient pas intégrées.

⁵⁷ « Personne expérimentée dans le travail avec les enfants et les tâches domestiques, propose ses services pour garder des enfants, accompagner une personne âgée ou/et faire des heures de ménages (repassage). »

abonnement de bus, Selma relate une situation lors de laquelle elle s'exprime en espagnol au guichet de la gare. Lorsque le premier employé ne la comprend pas, elle se dirige vers un autre employé qui comprend qu'elle désire acheter un abonnement.

L'espagnol : une ressource suffisante ?

Il est nécessaire de relever que les interlocutrices parviennent à se « débrouiller » dans leurs activités quotidiennes, notamment en rencontrant des personnes qui parlent ou comprennent suffisamment l'espagnol. Lupita, Miriam, Irene, Aida et Maribel ont travaillé pendant plusieurs mois pour des employeurs hispanophones ou ayant des bonnes connaissances en espagnol. L'assistant social de Miriam est d'origine chilienne et parle couramment l'espagnol. Un employé du contrôle des habitants de la Commune de Lausanne, avec lequel Irene a été plusieurs fois en contact parle espagnol. Certains bénévoles et salariés des associations⁵⁸, avec lesquelles les interlocutrices sont en contact maîtrisent également l'espagnol. De plus, certaines migrantes fréquentent des églises évangéliques dans lesquelles les cultes sont donnés en portugais et en espagnol. Ainsi, l'espagnol apparaît comme une langue maîtrisée par un nombre important de personnes à Lausanne⁵⁹.

Par ailleurs, il apparaît également que les enquêtées ont très peu de contacts avec des membres de la société d'accueil ayant comme langue maternelle le français. Elles m'ont souvent fait remarquer que les personnes sud-américaines apprenaient plus facilement le portugais que le français, notamment en fréquentant des lusophones dans les églises et sur les lieux de travail. Les discussions qu'elles pourraient entretenir avec leurs employeurs suisses, lorsqu'elles font des ménages sont limitées puisque les employeurs sont rarement à leur domicile lorsqu'elles travaillent. Comme le relève l'exemple de Selma, au guichet de la gare, il semble aussi qu'elles parviennent à se faire comprendre lors d'interactions avec les employés d'entreprises privées et d'institutions publiques, maîtrisant peu l'espagnol. Cependant, il est difficile d'analyser leur niveau de français et d'observer comment elles se débrouillent pour se faire comprendre, car lorsque je les accompagne, je fais toujours figure de traductrice.

Un grand nombre d'interlocutrices suivent des cours de français dès leur arrivée en Suisse. A Mozaïk, les cours de français sont très prisés par les nouveaux-venus sud-américains. Suite à

⁵⁸ Appartenances (Mozaïk), CSP (La Fraternité), Le Point d'eau.

⁵⁹ Au niveau suisse, l'espagnol est la quatrième langue non nationale la plus fréquente dans la population selon Ludi G. et Werlen I., 2005, « Recensement fédéral de la population 2000. Le paysage linguistique en Suisse. », OFS, Neuchâtel. Vu la difficulté à trouver des chiffres concernant la population hispanophone à Lausanne, je postule à partir des chiffres suisses que le nombre de personnes hispanophones dans cette ville est passablement élevé.

une trop forte demande, ils ont été fermés pendant plusieurs semaines au cours des mois de juin et juillet 2012. A Lausanne, il existe diverses associations proposant des cours pour débutants à des prix très abordables⁶⁰. Cependant, des prix très bons marchés ne garantissent pas nécessairement des conditions d'apprentissage optimales. Par exemple, dans le cadre des cours donnés à Mozaïk, les enseignants sont bénévoles et ne bénéficient pas nécessairement d'une formation préalable d'enseignant de français langue étrangère. Les cours sont surchargés et plusieurs se donnent dans la même salle au même moment. Dans de telles dispositions, les conditions d'apprentissage ne sont pas idéales. Pour ces différentes raisons, Miriam a décidé de ne plus participer aux cours de français à Mozaïk.

Une autre difficulté à laquelle font face certaines migrantes concerne la garde de leurs enfants lorsqu'elles désirent suivre un cours de français. En effet, le suivi régulier aux cours, demande aux mères-migrantes de trouver une solution quant à la garde de leurs enfants en bas âge. Miriam et Carmen avaient des difficultés à suivre leurs cours ne sachant pas où placer leur enfant. De plus, lorsque les migrantes trouvent un emploi, elles n'ont souvent plus de temps à consacrer à l'apprentissage du français.

Pour conclure, il semble important de relever en quoi la méconnaissance de la langue du pays d'accueil fragilise les conditions de vie et les opportunités des migrantes, bien que celles-ci développent certains astuces et différentes techniques pour affronter les enjeux relationnels et administratifs auxquels elles sont confrontées. Par ailleurs, lors de certaines interactions avec le personnel d'institutions privées ou publiques, les migrantes sont confrontées à des remarques, à des pratiques racistes et discriminantes auxquelles il leur est difficile de répondre. A titre d'exemple, lorsque j'ai accompagné Irene à la Commune de Lausanne pour obtenir des renseignements sur ses possibilités d'acquérir un permis B, l'employée qui nous a reçu m'a dit d'un ton condescendant.

Vous savez, il y a quelques années, beaucoup d'Equatoriennes partaient accoucher en Espagne pour que leur enfant ait la nationalité espagnole et qu'elles l'obtiennent ainsi rapidement⁶¹.

Cette remarque avait été exprimé principalement parce qu'Irene ne comprenait pas ce que disait l'employée. Si je reprends cette remarque ici, c'est afin de souligner que le fait de ne pas connaître la langue du pays d'accueil pour les femmes migrantes constitue un double obstacle dans leur stratégie de ré-migration face à des pratiques institutionnelles

⁶⁰Différentes associations proposant des cours de français à Lausanne : Appartenances (Mozaïk), Français en jeu, L'Armée du Salut, Pôle Sud. A Mozaïk, le prix d'inscription est de 10 francs suisses.

⁶¹ Février 2012, Contrôle des habitants, Lausanne

discriminantes. D'une part, le recours aux institutions est plus difficile, et d'autre part, elles subissent des discriminations de l'administration étatique auxquelles il leur est difficile de répondre.

A partir de leurs difficultés liées à la méconnaissance du français, il est important pour les interlocutrices d'accéder à toute une série d'informations favorisant l'amélioration de leur ré-migration à Lausanne. En effet, elles ont besoin de connaître les endroits où elles peuvent manger, acheter des produits alimentaires de base à des prix très réduits⁶², où elles peuvent recevoir des informations quant à la recherche d'un emploi, d'un logement ou encore quant aux modalités d'obtention d'un permis B. Ainsi, s'informer devient une question de survie. Le point suivant illustre en quoi, les techniques des migrantes sont avant tout des combines de survie qui tentent d'améliorer leurs conditions de vie, pallier à leurs lacunes en français et réaliser au mieux leur ré-migration. Une question se pose alors: par quels moyens les migrantes sud-américaines arrivées d'Espagne se renseignent-elles et s'informent-elles?

La rue, la bibliothèque et les églises évangéliques : des espaces sociaux favorables aux rencontres

Le récit de Selma illustre comment les migrantes rencontrées investissent l'espace public de la rue pour trouver du travail et accéder à toute une série d'informations importantes.

Je commence à sortir...je dis que je vais continuer en cherchant à voir comment c'est...ils m'ont dit que je devais m'acheter l'abonnement...alors je me suis acheté l'abonnement. Et j'allais à l'internet...en sortant vers la place...par là-bas, vers Saint-François. J'ai retrouvé la fille avec laquelle je travaille et elle me disait allons à tel endroit pour voir si tu peux mettre des annonces...alors on allait en mettre à la Migros, à la Coop...en faisant ces différentes choses...Et un jour, je suis montée à l'internet et j'ai rencontré deux équatoriens. J'ai pensé qu'ils vivaient ici et je me suis approchée et je leur ai demandé...une adresse il me semble...oui une adresse. Et les garçons m'ont dit...non c'est que nous sommes arrivés avant-hier...On ne connaît rien. Et moi aussi je leur dit que moi aussi je suis ici depuis peu de temps. Et on a commencé de parler...et c'est eux qui m'ont envoyé où je vous ai connu (Mozaïk) [...] Et ils me disent : « Tu as la nationalité espagnole ? » Je leur dit que oui ! Mais pourquoi tu ne cherches pas dans les entreprises ? [...] Alors je suis allée là-bas (Mozaïk) et là-bas t'apprends à connaître de toute sorte, des endroits et des choses comme ça. Mais des fois je vais toute seule coller des papiers

⁶² Je pense ici notamment à la soupe populaire organisée par la Fondation Mère Sofia ou encore à l'épicerie Caritas.

(annonces) et dans tous les endroits où je vais...si je vais à la Coop, si je vois des amis ou des *Latinos*, je m'approche et je leur pose des questions [...] ⁶³ - Selma

Comment l'information circule à travers différents espaces sociaux

L'analyse du matériel ethnographique récolté propose de comprendre les situations de précarité dans lesquelles se trouvent les interlocutrices comme un facteur central les motivant à investir différents espaces sociaux, afin d'obtenir des informations indispensables pour améliorer leurs conditions de vie à Lausanne. En effet, à leur arrivée en Suisse, elles disposent souvent de peu de ressources financières et elles connaissent rarement des personnes pouvant faciliter leur recherche d'emploi et leur donner les informations nécessaires pour vivre à Lausanne. Les premières informations dont elles ont besoin concernent les besoins de base tels que se nourrir, se loger et se laver. Il est alors important de connaître les endroits où elles peuvent parquer leur voiture gratuitement, manger ou acheter des produits élémentaires à bon marché, bénéficier d'un réseau internet pour appeler leurs enfants et où elles peuvent bénéficier de soins à des prix très abordables, utiliser une machine à laver, etc.

Ainsi, pour les migrantes arrivées récemment d'Espagne, la *Calle* ⁶⁴ devient un lieu privilégié pour obtenir toute une série d'informations. La *Calle* représente plus généralement les différents espaces publics du centre ville, tels que les rues, les centres commerciaux, les arrêts de bus, les bancs et les escaliers publics. Dans la rue, les interlocutrices disent reconnaître très facilement les autres Sud-américains, elles se rapprochent pour leur poser des questions lorsqu'elles ont besoin de savoir où se trouvent Western Union, telle association ou encore tel magasin. Cependant, les informations circulant dans la rue ne concernent pas seulement la localisation de certains lieux, elles concernent également d'éventuelles offres d'emploi. La solution employée par Miriam pour chercher du travail consiste à passer des heures dans la rue en s'informant et en conversant avec d'autres Sud-américains. Sa remarque illustre bien dans quelle mesure l'espace de la rue est une ressource importante pour les migrantes nouvelles-venues.

La rue...parce que lorsqu'une personne se sent mal...elle peut parler avec beaucoup de personnes. Si quelqu'un connaît le fonctionnement du système il peut s'en sortir...mais quand tu ne sais rien...c'est comme être dans un lieu sombre. Tu ne vois pas la lumière. Caroline : Comment est-ce que tu fais pour trouver du travail ? – Sur internet, en demandant certaines fois... quelques amies te préviennent... en sortant beaucoup ! En sortant énormément...lorsque tu ne connais pas la langue... tu cherches des personnes qui t'aident pour interpréter... [...]. Des jours, des après-midi,

⁶³ Entretien réalisé le 6 juin 2012, Lausanne

⁶⁴ Traduction en français : la rue

et des heures dans la rue... et je crois qu'avec ça...des fois on trouve du travail. [...] Ici je ne peux pas rester seule parce que je vois tout en gris. Quand je sors, je me sens mieux. C'est un moment agréable. Si je dois faire un « transmute⁶⁵ » ou si j'ai besoin de quelque chose pour mon fils... je suis obligée de passer par une autre personne...Je m'ouvre au monde parce que j'en ai besoin. C'est une nécessité !⁶⁶ - Miriam

La rue apparaît pour Miriam et la majorité des autres interlocutrices nouvelles-venues un espace social nécessaire pour rencontrer des personnes, acquérir des informations, des conseils et un soutien social. Lorsque Selma attend à un arrêt de bus, elle débute une conversation avec une autre dame latino-américaine. A la fin de la conversation, elles s'échangent leur numéro de téléphone pour que Selma puisse l'aider à faire des ménages. D'autres migrantes rencontrent d'autres opportunités d'emploi en fréquentant des églises évangéliques.

Les églises évangéliques : une ressource importante

Pour plusieurs interlocutrices, la participation à différentes églises évangéliques apparaît être une ressource considérable quant aux informations qu'elles obtiennent et le soutien qu'elles reçoivent. Carmen, Miriam, Irene et Sofia participent régulièrement à des cultes. Lorsqu'Irene a des problèmes de logement pour elle et sa famille, elle fait confiance aux membres de son église qui lui promettent de l'aider. L'église est une ressource pour diverses raisons. Premièrement, certains membres sont en Suisse depuis plus longtemps et possèdent ainsi des connaissances sur les opportunités d'emploi, les manières de trouver un travail, les lois administratives. Deuxièmement, ayant moi-même participé à une cérémonie religieuse à la *Caravana* d'Irene, j'ai observé que les églises évangéliques apportent soutien et espérance aux migrants sud-américains qui vivent dans des situations difficiles de précarité. En effet, lors d'un culte à la *Caravana*, le pasteur a prêché à partir du psaume 23 qui débute ainsi : « L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. [...] ». La lecture de ce psaume à une quinzaine de personnes en situation de précarité sous une tente en périphérie de Lausanne est révélatrice. En effet, le pasteur connaissant la situation des personnes participant au culte, en lisant ce passage biblique, n'hésite pas à faire des références à leur parcours de vie, tout en leur promettant que Dieu les accompagne et les protège. Par ailleurs, d'autres lieux publics procurant soutiens et informations sont également investis par les interlocutrices.

⁶⁵ Mot difficilement traduisible en français. Lorsque les migrantes utilisent ce terme c'est pour parler de procédures et de papiers administratifs.

⁶⁶ Entretien réalisé le 2 décembre 2011, Lausanne

D'autres lieux centraux de rencontres au centre ville

Différentes interlocutrices disent rencontrer d'autres nouveaux-venus sud-américains à la bibliothèque municipale. Après avoir passé un moment à la salle de lecture de la bibliothèque, j'ai remarqué un va-et-vient de personnes sud-américaines, notamment certaines que je côtoie à Mozaïk. La bibliothèque accorde un accès internet gratuit où il est aussi possible d'imprimer des documents. Ce lieu représente un espace central de rencontres d'une part par le fait que la bibliothèque propose un accès internet gratuit⁶⁷ au centre de la ville, mais également parce que les tables de la salle de lecture permettent aux migrants récemment arrivés de s'asseoir et de se rencontrer⁶⁸. En effet, lorsque j'étais assise dans la salle de lecture, j'ai observé que la majorité des ordinateurs sont occupés par des *Latinos* et que d'autres personnes sud-américaines bavardent en chuchotant autour d'une table. La bibliothèque représente un lieu parmi d'autres où un grand nombre de migrants sud-américains, récemment arrivés d'Espagne, se retrouvent pour converser et échanger. Comme la majorité des interlocutrices de la seconde vague migratoire vivent dans des conditions de logement difficiles et travaillent seulement quelques heures quotidiennes ou hebdomadaires, elles passent une grande partie de leurs temps dans certains espaces sociaux. Elles vont régulièrement dans des centres internet à la rue de Bel-Air, elles vont laver leur linge au Point d'eau, passent un moment à la bibliothèque municipale pour ensuite se rendre à Mozaïk et enfin souper à la Soupe populaire⁶⁹. Les migrantes récemment arrivées d'Espagne rencontrent dans ces différents lieux d'autres migrants et d'autres migrantes sud-américains vivant la même situation qu'elles. Ainsi, les informations circulent principalement entre nouveaux-venus à partir de leurs rencontres dans ces différents espaces.

Les *Latinos* qui sont arrivés d'Espagne on se voient surtout au Point d'eau, à la Mozaïk et par là-bas dans d'autres lieux... [...] Ils t'informent ceux qui sont arrivés récemment, *va pasando la voz*... au moins une aide aux personnes qui viennent d'arriver.⁷⁰ - Lupita

A partir de certaines conversations informelles avec Maribel, j'ai compris comment le vécu et les histoires d'autres migrants sud-américains récemment arrivés constituent une source d'information majeure, mais ambivalente. Maribel explique que les expériences des autres

⁶⁷ Les personnes ayant un ordinateur n'ont pas forcément accès à internet dans leur lieu de vie. D'autres n'ont pas d'ordinateurs et peuvent ainsi utiliser ceux de la bibliothèque. Internet est principalement utilisé comme moyen de communication avec ses enfants et d'autres membres de sa famille, pour s'informer, faire des recherches d'emplois ou encore se divertir.

⁶⁸ En hiver, ce lieu semble également constituer pour les migrants, un lieu chauffé où il est possible de passer du temps sans devoir consommer quelque chose.

⁶⁹ La soupe populaire est une structure de la Fondation Mère Sofia qui prépare chaque soir de la semaine un repas pour les personnes en situation de précarité. Cf. http://www.fondation.ch/?page_id=98

⁷⁰ Entretien réalisé le 2 avril 2012, Lausanne

Latinos lui permettent de se construire une idée concernant les lois et les pratiques suisses. Cependant, ce qu'elle en déduit par la suite est souvent assez éloigné de la réalité juridique helvétique. Après avoir parlé avec une autre dame dans la même situation qu'elle, elle me demande s'il est vrai qu'en Suisse les enfants d'immigrés ne peuvent pas entrer à l'université ? Lors d'une autre rencontre, elle m'informe que la Suisse a décidé d'expulser toutes les personnes de couleur de son territoire. Ceci après avoir vu des policiers à Lausanne arrêter une personne africaine et après avoir regardé le journal télévisé sur les expulsions des déboutés. Ainsi, la perception des politiques et du système suisse est parfois biaisée par le recours que les migrantes sud-américaines rencontrées font aux médias français qu'elles peinent à comprendre.

De plus, mes observations relèvent qu'il n'existe pratiquement pas d'interactions entre les interlocutrices et des personnes qui ne sont pas d'origine sud-américaine. Les seuls contacts qu'elles ont avec d'autres personnes se déroulent lors d'interactions commerciales, c'est-à-dire lorsqu'elles sont en contact avec les employés de la Poste, de la Migros, de la Coop, des TI⁷¹, mais aussi lors d'interactions dans le cadre d'associations à vocation sociale.

Le rapport à la rue et aux divers espaces sociaux mentionnés est différent entre les nouvelles-venues et les migrantes sans-papiers établies en Suisse depuis plus longtemps. En effet, les migrantes sans-papiers ne me parlent pas ainsi de la rue et des différents espaces sociaux fréquentés par les migrantes récemment arrivées. Pour ces dernières, la rue ne représente pas seulement un lieu privilégié pour obtenir des informations. C'est aussi un lieu investi par des interlocutrices qui ont peu d'heures de travail et qui vivent dans des conditions de logement difficiles qui ne leur permettent pas de rester chez elles. Ainsi, elles investissent l'espace public à des fins de recherches d'emploi, de logement et de contacts sociaux tandis que les migrantes de la première vague migratoire qui sont sans-papiers bénéficiaient et bénéficient d'un réseau de solidarité familial et obtiennent leurs informations dans ce cadre. D'autre part ces migrantes évitent l'espace public qui est un espace de contrôle, de peur et de menace. Leur statut d'illégalité a des impacts concrets sur leur réalité sociale et sur leurs pratiques sociales. Ainsi, le fait d'être sans-papiers les influence dans leurs choix relationnels, mais aussi dans les choix concernant les lieux à fréquenter ou non, car la peur d'être expulsée est toujours présente (Nando : 2012). Elles ne sont pas confrontées aux mêmes réalités que les migrantes disposant d'un passeport espagnol. Etre au bénéfice d'un passeport espagnol donne la possibilité de se régulariser en Suisse par l'obtention d'un permis B.

⁷¹ Transports publics lausannois

Techniques et combines pour acquérir le permis B

Les techniques et combines déployées par les interlocutrices afin d'obtenir un permis B sont différentes selon le statut juridique qu'elles ont en Espagne ou en Suisse. En effet, qu'elles aient la nationalité espagnole, un statut de résidence espagnole ou qu'elles soient en Suisse depuis plusieurs années sans-papiers, les interlocutrices sud-américaines développent différentes techniques pour acquérir un permis B. Pour les migrantes naturalisées espagnole, le permis B représente la possibilité de louer un appartement, davantage d'opportunités d'emploi, de bénéficier d'aides sociales, etc. Pour les migrantes sans-papiers, l'obtention du permis B signifie également l'obtention de ces droits, mais elle signifie pour certaines d'entre elles⁷², la possibilité de voyager dans son pays d'origine sans craindre l'impossibilité de retourner en Suisse.

Ce que signifie posséder un permis B et rechercher un logement

Le permis B octroie des droits considérables et facilite la recherche d'un emploi et d'un logement. En effet, une grande partie des offres d'emploi publiées dans le journal demandent souvent que les futures employées possèdent un permis B. De plus, pour louer un appartement il est demandé de posséder un permis B. La majorité des migrantes sud-américaines ne possédant pas de permis B, la recherche d'un logement passe par des réseaux informels à l'intérieur de la communauté sud-américaine. Il est alors nécessaire de présenter ici les conditions de logements dans lesquelles se trouvent les femmes rencontrées issues de la deuxième vague migratoire.

Une des difficultés majeures auxquelles sont confrontés les nouvelles-venues consiste dans la question du logement. Maribel a dormi pendant plusieurs mois dans un lit étroit dans un studio qu'elle partageait avec une autre femme équatorienne et son enfant. Irene vit dans une caravane avec son mari et ses trois garçons. Leurs difficultés sont de savoir où mettre la caravane sans devoir payer la location de terrain, tout en disposant d'eau et d'électricité. Depuis quelques semaines, sa famille vit de temps en temps dans le deux pièces d'une connaissance équatorienne. Aida et Lupita partagent des studios avec d'autres *Latinos*. Afin d'illustrer au mieux les implications des problématiques relatives au logement, l'histoire de Selma est très intéressante. Cette migrante est à Lausanne depuis quelques semaines. Depuis son arrivée, elle vit chez la sœur d'un ami dans un petit appartement où elle dort sur le canapé

⁷² C'est-à-dire pour celles qui sont entrées en Suisse sans visas et pour lesquelles le visa est aujourd'hui obligatoire.

du salon. Elle ne paye pas de loyer mais rend différents services domestiques (ménages, cuisine) en échange de ce logement provisoire. Elle m'explique qu'elle ne peut pas dormir avant une heure du matin car la dame chez qui elle vit regarde la télévision jusqu'à très tard dans la nuit. Elle n'a pas d'endroit pour ranger ses affaires. Elle les laisse dans sa valise, dans un coin du salon. Elle part très tôt le matin et rentre le soir pour ne pas déranger les habitants de l'appartement. Ces conditions de logement la dérangent. Elle ne se sent pas bien et aimerait trouver un autre lieu de vie qu'elle partagerait avec une amie arrivée dernièrement d'Espagne. Elle entame alors des recherches d'appartement en mettant des annonces dans un centre internet. Elle visite alors plusieurs studios loués par des *Latinos*. Elle comprend vite que les prix ne concernent pas la chambre mais le matelas à disposition. Elle visite un studio où vivent déjà sept personnes. Le lit lui coûterait 500 francs suisses par mois. Dans un autre studio, le lit coûte 450 francs. Elle visite encore un autre appartement où la chambre partagée avec une amie vaut 1000 francs.

Des prix du lit exorbitants, des conditions difficiles de promiscuité et l'impossibilité de louer un appartement sans avoir un permis B, poussent certains nouveaux-venus à dormir dans leurs voitures. Une voiture comme lieu de vie en plus d'être très inconfortable, implique des difficultés au niveau de l'hygiène. Parmi les migrantes rencontrées, seule Lupita a dormi quelques nuits dans sa voiture. Les autres vivent dans des petits studios ou appartements à plusieurs. Les points suivants présentent trois techniques déployées par certaines interlocutrices afin d'obtenir un permis B en Suisse.

Achat d'un contrat de travail fictif

Lors de son récit de vie, Miriam raconte avoir acheté un contrat de travail fictif à son cousin José Miguel⁷³ pour obtenir le permis B.

Il m'a fait un contrat pour pouvoir avoir le permis B. Je lui ai payé 1000 francs en liquide et j'ai payé 500 francs par les heures de travail que j'ai réalisé avec lui. Et...ainsi...il m'a fait le mien et celui de mon fils. Mais véritablement je ne travaille pas [pour lui]... Le grand avantage quand je suis arrivée d'Espagne...c'est que j'avais le passeport espagnol. Ça m'a ouvert des portes.⁷⁴ -
Miriam

Son cousin vit en Suisse depuis de nombreuses années et possède une entreprise. Quelques mois plus tard, Carmen me confie avoir entrepris les mêmes démarches pour obtenir le permis B. Le cousin de Miriam lui a fait un contrat fictif et lui a promis d'accomplir les démarches

⁷³ Lorsque Miriam est arrivée en Suisse, elle a vécu pendant plusieurs mois chez ce cousin.

⁷⁴ Entretien réalisé le 2 décembre 2011, Lausanne

nécessaires auprès de la Commune de Lausanne. Cependant, Carmen est très inquiète, car chaque fois qu'elle va à la Commune, les employés lui disent que son futur employeur n'a pas encore fourni les papiers nécessaires. Son inquiétude s'explique d'une part par la peur de ne pas voir son projet de régularisation se concrétiser et d'autre part, parce qu'elle a déjà versé une certaine somme d'argent à José Miguel. Elle reste sans nouvelle de lui pendant plusieurs semaines pour enfin obtenir son permis B.

L'achat d'un contrat de travail fictif pour obtenir un permis B signifie que José Miguel fait un faux contrat de travail à des personnes naturalisées espagnoles pour que celles-ci puissent obtenir le permis B. Elles payent donc un contrat de travail selon lequel elles sont employées dans l'entreprise de José Miguel. En réalité, elles ne travailleront jamais pour lui. L'analyse d'une telle pratique d'échange est intéressante à plusieurs niveaux. Premièrement, elle montre en quoi certaines migrantes sud-américaines, possédant la nationalité espagnole, parviennent à résister et à déjouer certaines restrictions de type juridiques, afin d'optimiser leurs chances pour elles-mêmes et leurs enfants. Ceci dans un contexte helvétique jonché de contraintes administratives, dans lequel elles sont aussi désavantagées parce qu'elles ne parlent pas le français. Cette combine illégale leur permet ainsi de réaliser au mieux leur ré-migration. Par ailleurs, l'achat d'un contrat de travail fictif révèle en quoi il semble difficile pour les femmes arrivées d'Espagne d'obtenir un contrat de travail par leur employeur. La difficulté à obtenir un véritable contrat de travail s'explique d'une part par leurs difficultés à trouver un emploi et d'autre part, lorsqu'elles ont un emploi, l'employeur doit accepter de déclarer son employée en lui faisant un contrat de travail. En effet, certains employeurs, comme la première patronne de Miriam, préfèrent employer des travailleuses domestiques sud-américaines au noir, pour éviter de les payer décemment⁷⁵, mais aussi pour éviter des dépenses supplémentaires comme par exemple, la cotisation de leur AVS et du chômage.

Comme le présentera le second chapitre, l'achat d'un contrat de travail fictif à un autre Equatorien souligne que les relations entre nouveaux-venus et anciens-établis sud-américains à Lausanne s'inscrivent dans des rapports de domination et d'exploitation très forts. Selon Carmen, José Miguel semble se faire beaucoup d'argent en proposant ses services à d'autres *Latinos* arrivés récemment à Lausanne. Par ailleurs, bien qu'elle n'ait pas précisé le montant d'argent promis à José Miguel, il semble qu'il se rapproche de la somme versé par Miriam. En effet, elle affirme que l'achat d'un tel contrat de travail lui coûte *1000 francos y pico*⁷⁶.

⁷⁵ Pour son premier travail non-déclaré Miriam était payée 1200 francs par mois pour garder une petite fille de 7h à 18h du lundi au vendredi.

⁷⁶ Un peu plus de 1000 francs suisses

Cependant, l'achat d'un contrat de travail n'est pas la seule combine trouvée par les femmes migrantes sud-américaines afin de régulariser leur situation à Lausanne.

Instrumentalisation de la famille ?

J'ai rencontré Irene et Maribel le même jour à la permanence sociale de Mozaïk. Les deux femmes ne bénéficient pas de la nationalité espagnole, elles sont toutes les deux détentrices d'un permis de résidence espagnol. Dans le cadre de l'ALCP, pour obtenir un permis B, il faut que les personnes soient ressortissantes européennes. Ainsi, être au bénéfice d'un permis de résidence espagnol n'est pas suffisant pour acquérir un tel permis de travail en Suisse. Cependant, Irene m'explique qu'elle peut obtenir un permis B si elle a un contrat de travail, grâce à la nationalité espagnole de son fils. Afin d'être sûre de son affirmation, je l'accompagne à la Commune. L'employée communale m'explique qu'en effet, elle peut obtenir un permis B extra-européen du fait que son fils possède un passeport espagnol. Ainsi, les migrantes sud-américaines n'étant pas naturalisées espagnoles si elles ont un contrat de travail, peuvent obtenir un permis de séjour en Suisse en faisant valoir la nationalité espagnole de leur enfant au contrôle des habitants. Maribel, dans une situation difficile à Lausanne, aimerait à tout prix obtenir un permis B. Elle imagine qu'avec un titre de séjour, elle trouverait davantage d'heures de travail. Elle comprend vite que son fils de onze ans, resté en Espagne et de nationalité espagnole pourrait, s'il était en Suisse, faciliter l'obtention de son permis B, car son unique employeuse lui promet un contrat de travail. Maribel réfléchit pendant plusieurs jours à l'éventualité de faire venir son fils à Lausanne afin de le déclarer au contrôle des habitants.

Cependant, elle préférera garantir pour ce dernier une situation stable en Espagne, plutôt que de le faire venir à Lausanne. Pour cette interlocutrice, la précarité de ses conditions de logement et ses difficultés d'ordre économique ne constituent pas un environnement optimal pour son garçon. De plus, sa décision s'explique également par la volonté de ne pas perturber la scolarité de son fils. Après avoir longuement réfléchi, elle favorisera la stabilité de son enfant en Espagne plutôt que l'obtention d'un permis de séjour en Suisse. L'exemple de Maribel révèle que les migrantes non naturalisées espagnoles, ayant un enfant de nationalité espagnole, peuvent utiliser le passeport espagnol de leur enfant pour faciliter l'obtention du permis B. Toutefois, le recours à cette ressource n'est pas toujours une évidence pour les migrantes rencontrées, car elle a des implications concrètes sur la stabilité de leurs enfants, si ceux-ci sont scolarisés en Espagne.

Partir en Espagne pour se régulariser

Les politiques espagnoles ont favorisé la régularisation d'un grand nombre de personnes latino-américaines dans les années 2000. Ainsi, les interlocutrices arrivées en Espagne dans les années 1990 ont pour la plupart obtenu la nationalité espagnole, alors que les interlocutrices en Suisse depuis de nombreuses années n'ont même pas obtenu le permis B. Cette différence entre la Suisse et l'Espagne a motivé Aida à partir à Barcelone après plusieurs années d'illégalité en Suisse. En effet, encouragée par son oncle établi en Suisse depuis de nombreuses années, Aida quitte Lausanne pour s'établir en Espagne. Sa migration a pour objectif d'obtenir la nationalité espagnole pour revenir plus tard, de manière légale en Suisse⁷⁷. Aida a obtenu la nationalité espagnole. Après avoir perdu son travail et son appartement à Barcelone suite à la crise financière, elle revient à Lausanne. J'ai également observé cette stratégie de régularisation pour des personnes sans-papiers vivant en Suisse depuis de nombreuses années. En effet, la dernière fois que Carmen part pour Valence, elle emporte les passeports de Mina et Juan Carlos, pour voir s'il est possible de les régulariser en Espagne, car depuis plus dix ans, ceux-ci sont sans-papiers. Carmen, son conjoint et leur fils vivent actuellement avec ce couple d'Equatoriens dans un petit appartement au centre de Lausanne.

Le contexte migratoire dans lequel les femmes migrantes sud-américaines se retrouvent, produit donc de fortes situations de précarité socio-économique. Les contraintes administratives qu'elles rencontrent les poussent à développer des combines ou techniques afin de réussir leur projet migratoire. Ces différentes combines pourraient devenir des stratégies de contournement face aux logiques institutionnelles et administratives⁷⁸. Leurs pratiques relatives à l'amélioration de leur situation se rapportent ainsi à des combines, des techniques et des astuces et non pas à des stratégies, dans le sens où elles ne sont pas strictement calculées et systématiques.

⁷⁷ Son projet a été facilité du fait que lorsqu'elle est arrivée en Europe, elle a fait une escale par un aéroport espagnol où l'on ne lui a pas mis le timbre de sortie. De cette manière, selon son passeport bolivien elle n'était pas sortie d'Espagne.

⁷⁸ Cette notion est reprise de l'article de Trémon (2011) concernant les ajustements familiaux de la diaspora chinoise en Polynésie Française.

Conclusion

Pour clore ce premier chapitre, j'ai tenté en amont de comprendre comment les migrantes sud-américaines arrivées d'Espagne parviennent à être actives dans leur ré-migration en déployant différentes combines pour améliorer leur cadre de vie. Les migrantes s'insèrent dans des circuits marginalisés pour des questions d'absence de statut juridique ou de statut juridique précaire, ainsi que pour des questions de langue. Les combines qu'elles imaginent et qu'elles utilisent constituent de véritables choix, dépendants d'enjeux et de contreparties plus ou moins lourdes. Ainsi, leurs choix se rapportent à des estimations de ce qu'elles ont à perdre ou à gagner mais ils ne sont pas pour autant purement instrumentaux, dans la mesure où ils s'inscrivent dans des réseaux d'échange de don et de contre don.

J'ai également accordé une attention particulière à l'importance de l'information pour les femmes migrantes sud-américaines nouvelles-venues, mais également comment les informations qui circulent entre les migrants récemment arrivés d'Espagne favorisent la création d'un groupe d'appartenance.

La question de la régularisation des membres de la communauté sud-américaine à Lausanne représente un enjeu majeur dans la formation de différents groupes à l'intérieur de la communauté. En effet, l'arrivée à Lausanne de migrants d'origine sud-américaine possédant le passeport espagnol semble créer des clivages et des conflits importants à l'intérieur de la communauté latino-américaine de Lausanne entre migrants sud-américains nouveaux-venus et migrants sud-américains anciens-établis.

Chapitre 2 Construction sociale de groupes d'appartenance à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne

Introduction

La notion de communauté latino-américaine a déjà été définie comme l'ensemble des personnes sud-américaines établies à Lausanne. Toutefois, les interlocutrices n'ont jamais parlé d'une communauté latino-américaine ou sud-américaine. Elles utilisent de manière récurrente la nomination *Latinos* pour nommer les autres sud-américains. Malgré l'absence du terme communauté dans les discours recueillis, cette notion est utile à mobiliser en tant que catégorie conceptuelle car d'une part, elle permet une analyse pertinente des rapports sociaux entre Sud-Américains à Lausanne et d'autre part, bien qu'elle ne soit pas nommée en tant que telle par les interlocutrices, la perception d'une communauté latino-américaine est présente à travers leurs pratiques et leurs discours. En effet, même si ces dernières ne parlent pas directement de communauté, le fait de partager la même langue, d'avoir une origine commune sud-américaine et de rechercher une solidarité auprès d'autres migrants sud-américains, témoigne de la présence d'une communauté sud-américaine à Lausanne. Il s'agit ici de partir de l'étude des interactions entre les membres de la communauté sud-américaine à partir des discours des interlocutrices afin de saisir dans quelle mesure se construisent des groupes d'appartenance à l'intérieur de cette communauté et comment ceux-ci peuvent être une ressource permettant aux migrantes d'accéder à un capital social. Les migrants et les migrantes sud-américains de Lausanne se rapprochent notamment parce qu'ils parlent la même langue. Comme le dit Weber, une langue commune favorise la construction de groupes et les sentiments d'appartenance à ce groupe (1971 : 417). Ainsi, dans une situation migratoire où les migrants arrivés d'Espagne ne maîtrisent pas le français, ils tentent de se rapprocher d'autres Sud-américains. En effet, la langue a une place centrale dans la formation de réseaux sociaux de migrants sud-américains, car le manque de compétences linguistiques du pays d'accueil limite le potentiel d'interactions sociales à l'extérieur du groupe linguistique (Nando : 2012).

La création de groupes à l'intérieur de la communauté sud-américaine s'opère d'abord en fonction de la nationalité des personnes migrantes. Bien que l'appartenance nationale soit

importante dans les rapports entre migrants sud-américains, il apparaît suite à l'enquête de terrain que la construction de groupes en fonction de l'ancienneté à Lausanne semble plus pertinente à analyser. Ainsi, l'attention particulière accordée à la formation de groupes d'appartenance à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne permet dans un premier temps, de dégager la construction sociale de deux groupes distincts : le groupe des migrants latinos nouveaux-venus d'Espagne et celui des *Latinos* anciens-établis à Lausanne. Je reprends les appellations « nouveaux-venus » et « anciens-établis » de la monographie de Norbert Elias, réalisée dans les années 1950 dans des faubourgs industriels de Leicester en Angleterre (1965 [trad. 1997]). Son enquête de terrain appréhende les relations sociales en termes d'exclusion et de rapports de pouvoir, entre les *outsiders*, un groupe considéré comme intrus et les *established*, le groupe installé depuis plusieurs générations dans le quartier populaire de Winston Parva. A partir de plusieurs conversations informelles et des récits de vie des interlocutrices, j'ai observé que l'arrivée d'Espagne de migrants d'origine sud-américaine produit un clivage entre un groupe de Sud-américains nouveaux-venus et un groupe de Sud-américains ancien-établis, *Españolitos et dueños de Suiza* – « petits espagnols et propriétaire de la Suisse » - qui s'apparente à la situation décrite par Elias. Ces deux appellations sont reprises des propos des interlocutrices concernant les membres de ces deux groupes d'appartenance et seront traitées dans la suite du chapitre.

Comme le propose Elias, l'utilisation de la configuration établis/marginaux en tant qu'outillage conceptuel permet de dégager certaines constantes structurelles des relations entre les groupes dans d'autres contextes (1965 [trad. 1997]: 34) que celui de son enquête.

L'hiver passé, lorsque je participe à la fête de Noël organisée par une association équatorienne de nouveaux-venus, un organisateur de l'événement me fait remarquer que les Equatoriens sans-papiers, établis à Lausanne depuis longtemps, ne participeront pas à la fête. Il explique l'absence de ces derniers par la mésentente entre Equatoriens arrivés d'Espagne et Equatoriens vivant en Suisse depuis plus longtemps. Dans cette même idée, les interlocutrices se plaignent souvent des *Latinos* anciens-établis à Lausanne. Elles les décrivent comme des personnes égoïstes qui ne sont pas solidaires avec les nouveaux-venus. Concernant l'attitude des *Latinos* anciens-établis avec les nouveaux-venus, Maribel parle ainsi des anciens-établis :

Ils ont tous cette attitude. Tu t'approches d'eux parce qu'ils sont *Latinos* et *pues te cortan asi de raiz*⁷⁹. Maintenant, je ne m'approche ni des Péruviens, ni des Boliviens, ni des Equatoriens⁸⁰. - Maribel

Selon Maribel, les autres femmes migrantes dans sa situation retrouvent les mêmes attitudes chez les *Latinos* établis en Suisse depuis plusieurs années. En effet, les interlocutrices issues de la seconde vague migratoire tiennent le même discours à propos des migrants latinos anciens-établis. Afin d'explicitier au mieux les discours des interlocutrices à propos des *Latinos* anciens-établis, je reprends ici un extrait du récit de vie de Lupita⁸¹.

Les amis que j'ai sont principalement ceux qui ont vécu en Espagne. Ici, j'ai rencontré des gens que je ne connaissais pas avant. En Espagne je ne les connaissais pas. Quand nous sommes arrivés nous avons fait un groupe de personnes qui vont en apprenant...qui vont par ci par-là... de ceux qui ont vécu ici avant...bahhhh ils ne te regardent ni ne te voient... Les mêmes *Latinos* qui ont vécu ici avant qui ont entre quinze et vingt ans ici...ils ne veulent pas te voir...Tu ne peux pas avoir des relations avec ces personnes. C'est eux qui ne permettent pas que tu aies des relations...ils se comportent comme les propriétaires du monde moi je dis...ou de la Suisse... et ils ne veulent même rien savoir de toi. Il y a très peu de gens qui s'approche de toi. J'ai déjà essayé d'entrer en contact avec des gens qui sont ici depuis des années mais ils ne te disent même pas « salut »⁸². - Lupita

L'approche de Barth permet de comprendre la formation de groupes comme des constructions sociales mouvantes et dynamiques, relevant des interactions entre les individus. Ainsi, les relations entre migrants sud-américains anciens-établis et nouveaux-venus permettent d'appréhender la construction d'une autre catégorie de groupes, incluant une dichotomie entre migrants sud-américains régularisés et migrants « sans-papiers ». Analyser la construction des groupes d'appartenance par rapport à l'arrivée à Lausanne permet de saisir comment les différences d'opportunités de régularisation entre nouveaux-venus et anciens-établis favorisent la construction de sous-groupes et comment ceux-ci peuvent constituer un capital social ou non pour les migrantes sud-américaines rencontrées. Il s'agit ensuite d'aborder une réflexion sur les processus de catégorisation à l'intérieur de la communauté sud-américaine, en se concentrant principalement sur les catégories de « sans-papiers » / « régularisé ». Ceci

⁷⁹ Expression difficilement traduisible en français qui signifie dans ce contexte que les anciens-établis ne répondent pas aux questions et ne désirent pas poursuivre de conversations.

⁸⁰ Entretien réalisé le 6 mars 2012, à Lausanne

⁸¹ Bien que j'aie remarqué très tôt le conflit entre nouveaux-venus et anciens-établis latinos à Lausanne, je ne dirigeais pas les interlocutrices sur ce sujet. C'est lorsqu'elles en arrivaient à leur situation en Suisse, qu'elles parlaient de leur frustrations quant aux réactions des *Latinos* anciens-établis à Lausanne.

⁸² Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne

afin de mesurer les implications concrètes qu'ont ces catégories juridico-administratives sur les relations entre les migrants sud-américains.

Logiques d'exclusion et rapports de domination entre nouveaux-venus et anciens-établis

Apports et limites de la théorie des rapports entre établis et marginaux (N. Elias)

Afin d'analyser les relations sociales entre nouveaux-venus et anciens-établis latinos à Lausanne, nous nous pencherons sur la théorie sociologique des rapports entre établis et marginaux proposée par Elias. Cette théorie est intéressante principalement pour deux raisons. En premier lieu, comme les habitants de Winston Parva, les nouveaux-venus et les anciens-établis latinos à Lausanne ne se distinguent pas en termes de « races » et de classes sociales. Ainsi, comme le souligne Wieviorka, « à Winston Parva, ces nouveaux venus sont victimes de ségrégation, de stigmatisation et de rejet, alors qu'ils ne diffèrent ni par « la race », ni par la langue ou la culture nationale, ni par la classe, puisque parmi ceux qui les rejettent la plupart sont ouvriers, comme eux, ou d'origine ouvrière » (Wieviorka : 1997 : 13, in Avant-propos (trad. en français): Elias : 1997). De même, les *Latinos* arrivés d'Espagne ne se différencient pas des *Latinos* anciens-établis à Lausanne, en termes de « race », de classes sociales, de culture nationale ou encore de langue. Ainsi, cette situation est intéressante car on y retrouve du racisme sans race et de l'exclusion sans véritable fracture économique (*Ibid.*).

En second lieu, la configuration établis/marginaux est très intéressante pour analyser les rapports sociaux qui se créent entre nouveaux-venus et anciens-établis latinos à Lausanne. En effet, l'approche d'Elias permet d'appréhender les processus d'exclusion mis en place par les anciens-établis afin de saisir les rapports de domination qui se créent entre les deux groupes sociaux.

Les rapports entre anciens-établis et nouveaux-venus se distinguent des rapports entre installés et marginaux de Winston Parva sur plusieurs niveaux. Premièrement, les relations entre anciens-établis et nouveaux-venus latinos s'inscrivent dans un contexte migratoire, alors que ce n'est pas le cas pour les établis et marginaux à Winston Parva. Ainsi, les rapports structurels entre ces deux groupes s'inscrivent dans des rapports de domination entre un groupe de migrants face à un autre, par rapport à une lutte des places liée à la temporalité de leur migration. Par ailleurs, la différence en termes de statut juridique⁸³ entre nouveaux-venus

⁸³ Cette différence centrale est analysée en suivant.

et anciens-établis distinguent les membres de ces deux groupes, alors qu'une telle distinction entre *outsiders* et *established* n'existe pas à Winston Parva. En effet, il apparaît que la majorité des nouveaux-venus possèdent la nationalité espagnole, alors qu'un grand nombre d'anciens-établis sont sans-papiers en Suisse depuis de nombreuses années. La complexité de la migration rend la comparaison avec les notions d'Elias moins pertinente. Cette division entre groupes, basée sur l'ancienneté du séjour en Suisse est renforcée par une différence de statut juridique entre anciens-établis et nouveaux-venus. Cela ajoute ainsi une frontière à celle que produit la problématique de la migration.

De plus, l'enquête à Winston Parva analyse les rapports entre deux groupes qui s'inscrivent dans une longue période, alors que les relations entre anciens-établis et nouveaux-venus à Lausanne correspondent à un phénomène très récent. Bien qu'il existe des quartiers distincts (zone 1 et zone 2) dans lesquels vivent *outsiders* et *established* à Winston Parva, dans le contexte lausannois anciens-établis et nouveaux-venus ne vivent pas dans des quartiers différents. Il semble que la plupart vivent dans des appartements au centre ville. En tout cas, le centre ville de Lausanne représente un lieu de rencontres privilégié entre les membres de ces deux groupes.

Processus d'exclusion en situation urbaine

Comme l'illustre clairement le prochain extrait ethnographique de Selma, les processus d'exclusion des anciens-établis à l'égard des nouveaux-venus semblent principalement se manifester à travers des interactions dans l'espace public et notamment dans les rues du centre ville.

[...] Parce que j'en ai rencontré beaucoup des compatriotes. Je vais leur demander s'ils savent quelque chose à propos d'un lieu... où c'est possible de mettre des annonces...ou une manière de trouver du travail. Ils me disent non non non....

Regardez, vous savez que hier, j'ai rencontré une fille à l'école de français en jeu... Et la fille sortait de l'école...on reconnaît facilement les *Latinos*...on les reconnaît...La fille sort et je lui dis pardon, je lui dis vous pouvez me dire à quel étage ...où est l'école de français ? Et elle me répond en français ! Et moi je reste bouche bée en la regardant...et je lui dis mais tu ne parles pas espagnol ? Et elle me dit NON ! Et je lui dis, c'est vraiment sûr que tu ne parles pas espagnol ? Et alors elle me dit : Mais si tu viens, tu devrais savoir où est-ce que tu vas (en espagnol) ! Elle m'a répondu comme ça...je suis restée... Mon Dieu...je dois avoir de la patience avec ces personnes... [...]. Beaucoup de compatriotes qui sont ici sont comme...ils sont très fermés...Aucun type d'information...aucun type...je crois qu'ils n'ont même pas de relations

avec ceux qui sont arrivés... [...] Je vous le dis...Ici ils ne te disent rien. Et on a tous remarqué ça ! Personne ne t'aide ! Les compatriotes ils ne t'aident pas...ils ne te disent rien⁸⁴. - Selma

Lors de ces interactions, les nouveaux-venus sont tenus à distance par les anciens-établis. Ceux-ci se donnent une posture d'autorité qui les conduit à toiser voire à ignorer les nouveaux-venus alors qu'eux-mêmes évitent souvent l'espace public. Quant aux nouveaux-venus qui considèrent l'espace public comme une ressource, ils ressentent ce rejet de façon cruelle. Cette scène révèle les fortes tensions entre les deux groupes. Je comprends la mise à distance comme un processus d'exclusion dans le sens où les anciens établis « produisent la non-relation, [et c'est] le refus de la relation que constitue l'exclusion » (Elias : 1965 (trad. 1997) : 17). Ainsi, selon Elias l'exclusion représente une arme puissante « aux mains du groupe installé pour perpétuer son identité, affirmer sa supériorité et maintenir les autres à leur place » (1965 (trad. 1997) : 33). Les comportements de mise à distance des anciens-établis à l'égard des nouveaux-venus tentent de les confiner à leur place en ne leur livrant pas des informations utiles pour leur intégration, leurs relations et l'accès à un emploi en ville de Lausanne. Dans les situations de précarité des nouveaux-venus, l'information représente une ressource centrale et privilégiée. Pour aller au-delà de la réflexion d'Elias, l'exclusion ne représente pas uniquement une arme imposant la supériorité et le maintien des autres à leur place. Dans le cadre de cette analyse, l'exclusion des nouveaux-venus permet également aux anciens-établis de renforcer leur propre intégration à Lausanne. Les anciens migrants se considèrent-ils comme faisant partie de la société suisse face à des intrus qui menaceraient leurs opportunités d'emploi et leur processus d'intégration ?

Pour les anciens-établis sans-papiers, le capital social déterminant qu'ils possèdent concerne leurs réseaux sociaux (Valli : 2007). Ainsi, dans les relations entre ces deux groupes, ce capital social détenu par les anciens-établis est producteur de rapports de domination et d'exploitation. Par ailleurs, la majorité des interlocutrices arrivées d'Espagne me confient ne pas comprendre les réactions des autres *Latinos*. Elles attendent des gestes de solidarité de leur part. Cette absence de solidarité engendre souvent une grande frustration pour les nouveaux-venus. A l'instar des *outsiders* de Winston Parva décrits par Elias, les migrantes arrivées d'Espagne tentent de nouer contact avec certains anciens-établis, comme on le fait souvent en s'installant dans un nouveau quartier (1997). Mais elles se font rejeter. Ainsi prennent-elles conscience que les anciens-établis latinos se considèrent comme un groupe fermé, « nous », et qu'« eux » ne sont à leurs yeux qu'un groupe d'intrus qu'ils entendent

⁸⁴ Entretien réalisé le 6 juin 2012, à Lausanne

tenir à distance (1997 : 54). De plus, le fait d'être illégal influence les migrants dans leurs choix relationnels et détermine avec quels acteurs sociaux ils interagissent et de quelle manière (Nando Sigona : 2012). Ainsi, du point de vue des anciens-établis illégaux, leurs réactions d'exclusion relèvent d'un processus de protection.

Dans ma recherche, le processus d'exclusion observé concerne la volonté de frapper les nouveaux-venus d'ostracisme en leur opposant un monopole de l'information. Les réactions d'exclusion des anciens-établis à l'égard des nouveaux-venus représentent une certaine coopération entre les membres du groupe des installés pour le maintien des frontières de leur groupe (Poutignat et Streiff-Fenard : 1995 : 172).

Afin de stimuler la réflexion quant aux rapports qui se créent entre anciens-établis et nouveaux-venus, une question se pose : dans quelles mesures les anciens-établis ont-ils le sentiment que les nouveaux venus menacent leur mode de vie ? Les processus d'exclusion des anciens-établis semblent s'expliquer par leur peur d'être désavantagés sur le marché du travail lausannois par rapport à une nouvelle main d'œuvre qui a la possibilité de travailler légalement. Elias souligne qu'il n'y a pas de différence d'ordre économique entre *outsiders* et installés à Winston Parva, cependant analyser les relations entre anciens-établis et nouveaux-venus en termes de pouvoir économique semble pertinent ici. En effet, les contraintes et les restrictions de la loi sur le travail au noir poussent beaucoup d'employeurs à ne plus engager des personnes sans-papiers. Par ailleurs, si le travailleur migrant possède un permis de séjour, il bénéficie de plus de droits et peut revendiquer un salaire plus élevé qu'une personne travaillant au noir. La question de la régularisation représente bien un enjeu central dans les relations entre nouveaux-venus et anciens-établis. Comme l'écrit Elias, « serrez les rangs, chez les installés, a une fonction sociale : celle de préserver la supériorité de leur groupe en termes de pouvoir » (1997 : 39). En effet, il est nécessaire de comprendre les processus d'exclusion mis en œuvre par les anciens-établis à l'égard des nouveaux-venus comme des processus s'inscrivant dans des rapports sociaux de domination (Wieviorka : 1997 : 17, in Avant-propos (trad. en français): Elias : 1965).

Rapports de domination dynamiques entre les groupes d'appartenance

La description d'Elias concernant les rapports sociaux de pouvoir entre *outsiders* et installés révèle des rapports de pouvoir unilatéraux, c'est-à-dire que le groupe des installés détient le pouvoir sur les *outsiders*. Toutefois, les rapports sociaux entre nouveaux-venus et anciens-établis *Latinos* ne se résument pas à cette domination. Ces rapports s'établissent dans la lutte pour l'appropriation des ressources rares et chaque groupe tente de s'accaparer une « niche »

économique, par exemple un secteur d'emploi ou le domaine du logement. Cette lutte pour l'appropriation des ressources pourra modifier les frontières entre les groupes et relativiser le capital social que constitue le groupe. Si Elias appréhende les rapports sociaux entre *outsiders* et *established* en termes de pouvoir, nous comprenons les rapports sociaux entre anciens-établis et nouveaux-venus latinos plus précisément en termes de domination et d'exploitation dans le cadre d'une compétition entre personnes migrantes.

Dans le contexte de ma recherche, les rapports de force entre les groupes ne sont pas si inégaux que ceux présentés dans l'enquête d'Elias entre *outsiders* et *established*. Dans une certaine mesure, les nouveaux-venus représentent un groupe dominé dans le sens où ils ont migré dans une ville dans laquelle ils sont dépourvus de certaines ressources comme celle de la langue. Ceci s'observe lorsque les interlocutrices rencontrent des personnes *latinas* dans la rue qui leur répondent avec un accent espagnol : « Je ne parle pas l'espagnol ». En effet, pour la majorité d'entre elles, la maîtrise du français et la connaissance de Lausanne correspondent à des enjeux de domination. J'ai également remarqué cette attitude lorsque je visite Carmen chez Mina et Juan Carlos. Celui-ci est toujours très fier de me parler en français. A certains moments, je suis gênée de poursuivre la conversation en français parce que Carmen ne peut pas y participer. De plus, pour lui, c'est aussi toujours une fierté de me montrer qu'il connaît très bien Lausanne et ses différents quartiers. A certains moments, il me parle uniquement des quartiers de Lausanne. Je n'arrive pas toujours à le suivre et bien souvent je ne connais pas le quartier dont il me parle. Ainsi, les anciens-établis possèdent toute une série d'informations précieuses que les nouveaux-venus ne possèdent pas et dont ils auraient besoin.

Les rapports de domination prennent aussi la forme de l'exploitation, lorsque certaines personnes anciens-établis proposent des loyers à des prix exorbitants ou lorsque certains employeurs anciens-établis exploitent les nouveaux-venus. Aida a travaillé pendant un long moment pour José Miguel. Celui-ci ne la payait pas jusqu'à ce qu'elle l'ait menacé de porter plainte.

Le monopole des ressources et des informations à l'intérieur du groupe des installés s'explique notamment par l'existence d'une cohésion importante à l'intérieur de ce groupe. Selon Elias, le groupe des installés est le seul à détenir un tel avantage. Il explique notamment cette forte cohésion sociale du fait que les familles se connaissent depuis longtemps et qu'elles ont une mémoire commune. C'est la cohésion du groupe qui permet l'excédent de pouvoir d'un groupe (1997 : 37). Cependant, dans le cadre de ma recherche, il semble que les interlocutrices découvrent et renforcent également une cohésion à l'intérieur du groupe des

nouveaux-venus. Cette cohésion s'explique par l'existence d'une réalité commune, mais surtout d'un passé commun en Espagne. Ainsi, les interlocutrices semblent participer à la cohésion d'un nouveau groupe de *Latinos* à Lausanne, celui des nouveaux-venus. A la différence des *outsiders* de Winston Parva, les nouveaux-venus ne sont pas dépourvus d'une marge de manœuvre.

En effet, la détention d'un passeport européen et la possibilité de se régulariser pour les nouveaux-venus leur accordent une capacité d'action non négligeable. Il apparaît que la possibilité d'obtenir le permis B et les opportunités qu'il ouvre ne cantonnent pas les nouveaux-venus dans une situation de subordination. Les inégalités de ressources et d'informations mais aussi les enjeux de conflits dans les configurations installés/marginaux (Elias : 1997 : 42) se créent principalement autour de la régularisation des membres de la communauté sud-américaine et de ce que cela signifie en termes d'implications concrètes sur leur cadre de vie. Si l'on considère que posséder un permis de séjour favorise une meilleure intégration, les nouveaux-venus sont susceptibles d'accéder à des meilleures positions sociales que les *Latinos* sans-papiers vivant en Suisse depuis de nombreuses années. Sofia exprime en quoi les conditions de vie et de travail sont différentes entre les personnes sans-papiers et les personnes régularisées au sein de la communauté sud-américaine.

Par exemple je ne peux pas déménager d'ici. Mon salaire il n'est pas sûr. Cette dame (son employeuse) elle est mourante. Je ne sais pas jusqu'à quand je vais avoir un salaire fixe. Si j'avais les papiers, j'ai le 80% de mon salaire...du chômage non ? [...] Si je suis malade je suis obligée de travailler. Si je ne travaille pas, je ne gagne pas. Alors ...humm... même si on ne vole pas... nous sommes en bas⁸⁵. - Sofia

Par ailleurs, concernant la pratique du français comme un capital linguistique détenu par les anciens-établis, l'avantage de la maîtrise de la langue devient relatif car les nouveaux-venus vont aussi apprendre la langue du pays d'accueil. Par contre, l'obtention d'un permis de séjour est plus compliquée pour les anciens-établis sans-papiers. Ainsi le clivage entre deux groupes distincts à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne s'inscrit d'une part dans les rapports entre nouveaux-venus et anciens-établis mais aussi dans un clivage plus large qui concerne celui des *Latinos sin papeles* des *Latinos con papeles*, comme l'illustre l'extrait de Sofia. Les deux prochains points tentent de montrer comment les rapports de domination et de compétition entre les deux groupes sont subtils et comment ils se matérialisent très explicitement dans les relations entre nouveaux-venus et anciens-établis.

⁸⁵ Entretien réalisé le 24 avril 2012, à Genève

D'autre part, bien que les relations et les interactions soient limitées entre nouveaux-venus et anciens-établis, il apparaît lors de plusieurs récits de vie que certaines relations entre les membres de ces deux groupes se créent pour différentes raisons.

En effet, j'ai observé des gestes de solidarité de la part de plusieurs anciens-établis envers des nouveaux-venus. Irene et Carmen ont rencontré par hasard des personnes (anciens-établis) qui venaient du même village qu'elles en Equateur. L'origine d'une région commune semble amoindrir les processus d'exclusion à l'égard des nouveaux-venus, car Irene et Carmen peuvent partager les appartements des personnes anciennes-établies rencontrées. Ces différents contacts entre certains nouveaux-venus et des anciens-établis illustrent comment les frontières entre ces deux groupes sont perméables, bien qu'il soit mal vu pour les anciens-établis d'entrer en contact avec les nouveaux venus⁸⁶.

La compétition pour les ressources dans laquelle sont engagés les migrants des deux groupes modifie dans certaines circonstances les frontières entre les groupes. La pratique des mariages de complaisance nous montrera comment les frontières entre ces groupes peuvent se déplacer.

Mariages de complaisance : une ressource migratoire

Les propositions de mariages de complaisance faites par des anciens-établis aux nouveaux-venus possédant la nationalité espagnole semblent correspondre à une pratique d'échange de bons procédés entre les membres de deux groupes possédant des ressources différentes. En effet, les membres des différents groupes entretiennent des contacts qui passent principalement, comme dans le cas présent, par des relations d'instrumentalisation (Barth : 1969). Le phénomène des mariages blancs a été soulevé par Miriam et Maribel lors de conversations informelles. A la fin de la seconde partie du récit de vie de Miriam, celle-ci me demande conseil quant à l'éventualité de se marier civilement avec un Equatorien sans-papiers, établi depuis longtemps en Suisse. Son cousin José Miguel lui propose cet arrangement en lui affirmant qu'elle aurait tout à y gagner. Lorsque Miriam m'en parle, elle est hésitante. Elle m'explique ne pas vraiment se rendre compte des implications réelles d'un tel mariage. Bien qu'elle soit hésitante, cette proposition de mariage l'intéresse, car l'Equatorien intéressé lui offrirait 10'000 francs suisses. Celui-ci espère obtenir la nationalité espagnole pour ensuite pouvoir acquérir un permis B en Suisse.

Quelques mois plus tard, Maribel m'informe spontanément de plusieurs propositions de mariage qu'elle a reçu de plusieurs *Latinos* anciens-établis de Lausanne, non pas pour elle-

⁸⁶ Par ailleurs, selon mes interlocutrices, si un nouveau-venu a à Lausanne des membres de sa famille proche, il semblerait que ce soit plus facile pour lui de trouver un logement et un emploi.

même, mais pour son mari et ses filles aînées restés en Espagne. A ce moment-là, Maribel ne possède pas encore la nationalité espagnole. Elle est naturalisée quelques mois après ces conversations. Par contre, son mari possède la nationalité espagnole. Il lui est alors proposé de divorcer préalablement de celui-ci afin qu'une migrante sud-américaine sans-papiers puisse l'épouser afin d'obtenir la nationalité espagnole. Elle rencontre une autre dame sud-américaine dans l'ascenseur d'un centre commercial. Celle-ci, vivant en Suisse depuis de nombreuses années, l'invite chez elle pour boire un thé. Maribel est surprise de sa sympathie et accepte de lui rendre visite. Lors de sa visite, la dame lui propose qu'une de ses filles restée en Espagne épouse son fils resté au Pérou pour qu'il puisse enfin venir en Suisse. La dame motive Maribel pour un tel arrangement lui promettant une somme d'argent importante en retour, mais aussi de l'aide dans sa recherche de travail à Lausanne, pour elle, son mari et ses filles. Maribel m'explique en avoir parlé à ses filles et à son mari, car pour elle, c'était une décision à prendre en famille. Ils ont hésité pendant plusieurs jours, pour enfin dire qu'ils n'acceptaient aucune de ces propositions.

Ce phénomène illustre d'une part en quoi les enjeux de la régularisation en termes de permis de séjour sont prépondérants dans les rapports entre anciens-établis et nouveaux-venus et d'autre part, comment les stratégies matrimoniales sont une des stratégies envisageables pour réaliser au mieux son projet de migration. Un mariage de complaisance est une ressource intéressante pour les femmes ayant ré-migré à Lausanne, car cela leur permet d'accéder à un réseau de connaissances qui leur faciliterait leur recherche d'emploi tout en leur octroyant une somme d'argent. Cependant, c'est aussi une ressource considérable pour les anciens-établis. En échangeant leurs ressources contre un mariage, ils acquerraient plus facilement des papiers européens. Par ailleurs, j'entends souvent mes interlocutrices affirmer que la seule manière d'obtenir des papiers en Suisse pour des Sud-américains passe par un mariage avec un Suisse ou un Européen. Ainsi les mariages de complaisance représentent une autre combine déployée par les personnes sans-papiers pour obtenir un permis de séjour en Suisse.

D'autre part, la pratique des mariages de complaisance souligne que les frontières entre les deux groupes ne sont pas étanches. Selon l'enquête d'Elias, il n'existait pas de contacts entre *outsiders* et installés à Winston Parva. Cependant, comme l'expose les apports théoriques de Barth quant à la construction des groupes, les frontières entre ceux-ci ne sont pas rigides, mais elles sont dynamiques à travers les interactions sociales entre les membres des différents groupes sociaux d'appartenance.

Avoir des papiers octroie le pouvoir de dénoncer

Lors de son récit de vie, Aida raconte son expérience de jeune bolivienne sans-papiers à Lausanne à la fin des années 1990 et parle des menaces de dénonciations entre migrants latinos. Elle explique que lorsqu'elle sortait, elle entendait souvent des *Latinos con papeles* menacer d'autres *Latinos sin papeles* de les dénoncer (*te voy a denunciar*⁸⁷ !) au Service de la population. Quant à Sofia, elle raconte que son neveu bénéficiant d'un permis B a dénoncé sa propre mère sans-papiers. C'est suite à des disputes à propos d'un appartement qu'il avait échangé avec sa mère qu'il l'a dénoncée. Sofia raconte :

Ma sœur aussi est ici...elle aussi n'avait pas de papiers. Mais elle avait deux filles mineures. Alors son fils a dénoncé ! Son propre fils a dénoncé... Caroline : Il a dénoncé votre sœur ? Sofia : Oui ! Son fils à elle. Caroline : Mais comment c'est possible ? Sofia : Parce que lui et sa ex-femme...les deux ne s'entendaient pas bien...Caroline : Alors la mère et l'ex-femme de son fils ? Sofia : Oui...Ils s'entendaient pas bien, il l'a dénoncé... ! [...] Alors il l'a dénoncé au contrôle des habitants...et la police est venue...pour expulser ma sœur...Oui parce que lui a dénoncé ma sœur, deux filles et son copain qui habite avec elle. Caroline : Donc il a dénoncé aussi ses sœurs ? Sofia : OUI ! Quatre personnes ! Chaque personne est payé...Il faut payer pour ça...C'est 500 francs chaque personne si tu dénonces. Caroline : Lui il a du payer ? Sofia : Oui il a dû payer...mais il croyait que ça va marcher...Après la facture, elle vient après. Oui il faut payer ça je sais. Heureusement, sinon on est dénoncé tout le temps... [...] C'est généralement des gens de même race qui dénoncent c'est pas les autres. [...] Brésiliens dénoncent brésiliens, péruviens dénoncent péruviens... C'est comme ça....⁸⁸ - Sofia

Ainsi, selon Manuel, un ami équatorien d'Irene vivant en Suisse depuis plus de vingt ans et au bénéfice depuis quelques années d'un permis B, le grand nombre de dénonciations aurait conduit les autorités à exiger 500 francs suisses pour dénoncer une personne qui n'a pas de papiers ou qui travaille au noir. Bref, il est ressorti à plusieurs reprises dans les entretiens avec des personnes sans-papiers, que les menaces de dénonciations étaient courantes à l'intérieur de la communauté sud-américaine. Ainsi, avoir des papiers protège de toutes menaces de dénonciation et d'expulsion, mais cela permet également de menacer d'autres membres de la communauté sud-américaine.

Par ailleurs, pour Miriam, le fait d'avoir le permis B ne lui permet pas tant de dénoncer des personnes, mais plutôt de dénoncer les abus que commettent selon elle certains membres de sa communauté. En effet, par rapport à un Equatorien sous-louant des appartements trop chers aux nouveaux-venus, elle me dit : « J'ai des papiers... si je veux, je peux le dénoncer ! »

⁸⁷ Traduction en français : Je vais te dénoncer

⁸⁸ Entretien réalisé le 24 avril 2012, à Genève

La prégnance d'un clivage entre *Latinos* sans-papiers et *Latinos* régularisés est également ressortie lors de l'entretien avec la représentante de la *Comunidad Boliviana* de Lausanne. En effet, elle différenciait les membres de sa communauté en Suisse depuis très longtemps des Boliviens sans-papiers arrivés plus récemment à Lausanne. Cette distinction se faisait notamment en termes de régularisation. Elle possède le passeport suisse et la majorité des membres de son association sont dans des situations de légalité en Suisse. Ainsi, ce clivage se matérialise à travers les relations entre nouveaux-venus et anciens-établis, mais il s'inscrit à un niveau plus large entre *Latinos* illégaux et *Latinos* régularisés. Comme l'illustre l'extrait ethnographique de Sofia, ce clivage influence jusqu'aux relations à l'intérieur de la famille.

Caroline : Est-ce que vous vous rendez compte qu'il y a des tensions entre brésiliens ou latinos qui n'ont pas de papiers et ceux qui en ont ? Sofia : Tout à fait ! On parle de ça tous les jours ! Même à l'église !! Même à l'église !! [...] C'est comme si Dieu bénit les uns et bénit pas les autres. C'est-à-dire qu'ils sont invités quand ils ont des papiers... On est mis à côté hein !! On n'est pas invités. Eux parlent souvent ahhh celle-là, elle n'a pas de papiers... Même ma famille ne me parle plus... Ils nous invitent pas ! Parce que j'ai une autre sœur ici qui a des papiers. Nous sommes pas invités. Même pour les mariages nous sommes pas invités. [...] Oui c'est incroyable ces papiers-là... l'effet qu'il fait ! [...] Et souvent si eux parlent de moi, ils ne parlent pas de moi et de ma sœur... par nos prénoms... et « La Sans-papier » ! C'est comme ça oui !!! [...] La nièce, ma sœur, elles nous traitent souvent comme Sans-papiers ! [...] Je suis menacée tout le temps pour ma famille. Par exemple, si ma mère elle vient ici. Et elle va chez ma sœur, et ma sœur elle traite mal ma mère... Je lui téléphone et je lui dis mais qu'est-ce que tu crois pour traiter maman comme ça ? Elle dit bahhh tais-toi sans-papiers ! Je peux te renvoyer d'ici !

Je crois que ces papiers-là, ils changent la tête des gens. Parce que tu peux avoir presque tout avec ces papiers. [...] On peut pas... on n'a pas les mêmes discussions de ceux qui ont des papiers. Mais bien sûr que non... (Sur un ton ironique) Ah je vais au chômage, ah je vais partir en vacances... Ah je veux voir un coach aujourd'hui... qu'est-ce qu'on va parler dans ses conversations... [...] Notre conversation c'est différent ! On n'a plus rien en commun !!! [...] On change la voiture ou l'appartement... et Nous non, nous c'est toujours la même chose...⁸⁹ - Sofia

Ce long extrait permet d'illustrer en quoi les catégories sociales produites par l'obtention ou non d'un permis de séjour ont des impacts directs sur les relations des membres de la communauté sud-américaine en Suisse romande. Nando Sigona rappelle aussi combien il peut être difficile pour les migrants du même pays d'origine qui ont un statut différent de lier des contacts du fait qu'ils n'ont pas les mêmes aspirations et possibilités d'action (2012 : 54-55).

⁸⁹ Entretien réalisé le 24 avril 2012, à Genève

Performativité des processus de catégorisations sociales sur la réalité des migrantes

Il s'agit ici de questionner l'impact des catégories « sans-papiers » et « régularisé » sur la réalité des migrantes, en montrant qu'elles sont des constructions sociales produites par le système politico-administratif suisse et d'autre part, que ce sont des catégories dont les frontières sont floues et perméables. Il est alors important de comprendre comment ces catégories connaissent des transformations dans la pratique, car les acteurs sociaux agissent en retour sur ces classements et produisent d'autres catégories comme celle d'*Españolitos*⁹⁰ ou de *dueños de Suiza*⁹¹. Pour ce faire, il est nécessaire de reconsidérer les processus de catégorisation qui se jouent à partir de la régularisation ou non des personnes migrantes sud-américaines.

La catégorie « sans-papiers » : une construction politico-administrative

Nous l'avons vu, il ressort très clairement du discours des interlocutrices que le fait d'avoir des papiers ou non a un impact concret sur les interactions et les pratiques sociales entre *Latinos*. Dans son cours donné au Collège de France⁹², Ian Hacking tente de comprendre quelles implications concrètes ont les catégories construites par les sciences sociales sur les acteurs sociaux concernés. Il ne s'agit pas ici de montrer que la catégorie de « sans-papiers » est une construction des sciences sociales, mais plutôt comment elle correspond à une classification politico-administrative. Bien que les exemples proposés par Hacking ne correspondent pas à la réalité sociale de l'enquête, sa manière d'appréhender les classifications demeure très intéressante. Il souligne comment les catégories sont produites par l'histoire et de quelle manière elles s'inscrivent dans un contexte politique spécifique (2001-2002 : 538). Par ailleurs, « la catégorisation doit s'entendre ici non seulement dans sa dimension technique d'élaboration de catégories administratives ou statistiques par lesquelles les individus sont désignés ou décrits, mais également dans ses dimensions cognitive et pratique par lesquels les individus sont pensés et perçus » (Martiniello et Simon : 2005 : 2). Il s'agit bien de souligner l'importance de considérer également les dimensions cognitive et pratique à travers lesquelles les individus se pensent et se perçoivent. Dans un espace institutionnel et social, les classifications construites interagissent avec les gens classés

⁹⁰ Traduction en français : petits Espagnols

⁹¹ Traduction en français : les propriétaires de la Suisse

⁹² Référence : Hacking I., 2001-2002, « Philosophie et histoire des concepts scientifiques », Cours donnés au Collège de France, http://www.college-de-france.fr/media/historique/UPL5873_Hacking2001_2002.pdf, consulté le 14.06.12.

(Hacking : 2001-2002 : 552). Hacking souligne que le fait d'appartenir à une catégorie sociale engendre des rôles et des comportements à suivre. En effet, être travailleuse domestique sud-américaine sans-papiers en Suisse ou être travailleuse domestique d'origine sud-américaine possédant le passeport espagnol implique des rôles et des comportements à acquérir et à suivre dans ses interactions et ses pratiques quotidiennes.

Comme l'exprime Sofia en amont, il n'est pas possible pour les sans-papiers d'accéder aux mêmes droits que les personnes sud-américaines régularisées, et de ce fait, elles n'ont pas les mêmes conversations, les mêmes activités et les mêmes comportements que celles qui sont régularisées ou qui ont du moins la nationalité espagnole. Marco Martiniello et Patrick Simon ajoutent également que les processus de catégorisations produites par les administrations, les statistiques ou encore les sciences sociales participent notamment à « l'encadrement des populations dans des étiquettes sociales correspondant à des rôles et des positions données » (2005 : 2). La catégorie de sans-papiers renvoie-t-elle à un stigmate qui signifierait que la personne n'est pas intégrée dans la société dans laquelle elle vit ? Pour Hacking, l'individu s'incorpore à ces classifications qui ont un impact concret sur lui (2001-2002 : 554). En effet, selon ce philosophe, les processus de catégorisation sont à comprendre comme une manière de façonner les gens, qui modifie « l'espace de possibilités qui définit la personne » (*Ibid.*). Ainsi, « il me semble qu'une nouvelle manière de décrire, en particulier, une nouvelle classe de personnes avec un nouveau nom crée non seulement de nouvelles manières d'être, mais de nouvelles façons de choisir ce qu'on est. » (Hacking : 2001-2002 : 554).

Sofia est appelée par les membres de sa famille « La Sans-papiers ». Ce nom produit ce qu'elle est et contribuera à déterminer aussi son parcours migratoire. Les processus juridico-administratif de catégorisation concernant les possibilités de régularisation influencent les catégories qu'utilisent les membres de la communauté sud-américaine de Lausanne pour se désigner eux-mêmes. Il s'agit alors de comprendre dans quelle mesure ces mécanismes de catégorisation entre les Sud-américains sont dynamiques et dialectiques et dans quelle mesure ils permettent de se définir en tant que groupe et d'appréhender les autres comme participant à un autre groupe. D'autre part, ces catégorisations interagissent avec d'autres clivages au sein des groupes et elles s'insèrent dans un ensemble complexe de catégories permettant aux migrantes de se définir. De l'hétérogénéité des trajectoires migratoires des femmes sud-américaines découle le rapport à ces catégories et leur usage par les autres membres de la communauté.

Catégories d'identification et d'attribution

L'utilisation de catégories d'attribution pour définir les autres s'illustre dans le cas de ma recherche par l'emploi de plusieurs qualificatifs dépréciatifs. Il est intéressant de comprendre la manière de nommer les intrus, mais aussi comment ceux-ci nomment à leur tour les membres du groupe installé. Comme le montre l'extrait de Sofia, elle n'est plus appelée par certains membres de sa famille par son prénom, mais par son statut juridique qui renvoie à l'existence d'un groupe dominé, marginalisé et sans droit. Toutefois, cette façon de déprécier et de nommer les personnes sans titres de séjour s'est principalement retrouvée dans le discours de Sofia, où les relations ne concernaient pas des rapports sociaux entre anciens-établis et nouveaux-venus, mais au sein du groupe de Sud-américains anciens-établis.

Lorsque les interlocutrices nouvelles-venues parlent des anciens-établis de Lausanne c'est par des termes qui sous-tendent que les anciens-établis, même sans-papiers sont dans une situation de supériorité. En effet, lorsque Lupita me parle des rapports entre nouveaux-venus et anciens-établis elle me dit nommer les *Latinos* en Suisse depuis de nombreuses années : *los dueños de Suiza*.

[...] et les anciens, les propriétaires de la Suisse comme nous on les appelle...Oui propriétaires de la Suisse parce qu'ils se comportent comme ça... (On rigole) comme les propriétaires du pays, du monde... Quand on les voit, ils ne nous regardent même pas...ils sont les propriétaires de la Suisse...du pays parce qu'ils ne veulent pas que quelqu'un s'approche (s'attache), ni rien du tout... [...] Ils sont égoïstes, ils ne veulent même pas te donner un coup de main⁹³. - Lupita

Qualifier les anciens-établis de propriétaires de la Suisse s'inscrit dans la continuité de l'analyse, car en effet, cette assignation renvoie à ce qu'ils bénéficient d'atouts et de ressources, en tant que possédant quelque chose en Suisse alors que ceux d'Espagne n'auraient rien en Suisse, malgré l'avantage de leurs possibilités de régularisation. Les nouveaux-venus - *Españolitos* - perçoivent les anciens-établis - *dueños de Suiza* - comme se sentant supérieurs. Bien que cette manière de les définir est aussi une façon ironique de les ridiculiser. Cette manière de les définir en plaisantant et en se moquant est un micro-acte de résistance face à la posture des anciens-établis (Neveu : 2006). Ce jeu avec les noms attribués révèle les tensions que la lutte pour l'appropriation des ressources provoque.

Il est intéressant de constater que Lupita les perçoit comme un groupe dominant ayant accès à des ressources qu'elle et les nouveaux-arrivés ne possèdent pas, sans mettre en avant qu'une grande partie d'entre eux n'ont pas de papiers. Par ailleurs, lors des récits de vie, une grande

⁹³ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne

partie des interlocutrices ont « traité » les anciens établis « d'égoïstes ». Ce qualificatif signifie également que les anciens-établis possèdent des connaissances et des ressources dont ils ne semblent pas vouloir faire part aux nouveaux-arrivés. Toutefois, les interlocutrices nouvelles-venues ne donnent pas un nom pour se définir en tant que groupe. Cependant, elles se définissent par rapport aux autres. Si les autres sont des égoïstes, elles se définissent comme des personnes altruistes. Cette définition vise ainsi à se définir soi-même de manière positive en opposition aux membres du groupe des anciens-établis.

Selon Carmen, les nouveaux-venus sont nommés, par les anciens-établis, *Españolitos*. Avant de réfléchir sur le terme *españolitos* en lui-même, il est nécessaire de relever ici, que certaines « informations » passent entre anciens-établis et nouveaux-venus. En effet, il semble y avoir une sélection concernant ce qui passe ou non entre ces deux groupes. Si les opportunités d'emplois ou des renseignements relatifs à un endroit ne sont pas divulgués aux nouveaux-venus, ceux-ci savent comment les anciens-établis les nomment. Cette manière des anciens-établis de nommer les nouveaux-venus a pour but d'être connus de ces derniers afin qu'ils sachent ce que l'on pense d'eux. Ce qualificatif renvoie directement à leur expérience en Espagne et à leur passeport espagnol, tout en précisant qu'ils ne sont que des petits Espagnols. Ce qui signifie qu'ils ne sont pas considérés par les anciens-établis comme de véritables Espagnols. Nommer ainsi les nouveaux-venus s'inscrit dans une forme d'infériorisation de l'autre tout en désirant posséder la possibilité d'être régularisé des *Españolitos*. Comme le souligne Elias, « assez souvent, le nom même des groupes en situation d'intrus est porteur, [...], de connotations d'infériorité et de disgrâce » (1997 : 40). Par ailleurs, les exo-définitions ont souvent une tendance à être globalisantes et homogénéisantes (Poutignat et Streiff-Fenard : 1995 : 157). En effet, si l'appellation *petits Espagnols* renvoient au fait que les nouveaux-venus possèdent tous la nationalité espagnole, elle est globalisante. En réalité, certains nouveaux-venus ne possèdent pas de passeport espagnol.

Par ailleurs, il semble que la distinction entre les membres des différents groupes se fasse selon des traits différenciateurs vestimentaires. En effet, selon Maribel, il lui est très facile de reconnaître les membres de chaque groupe par leur manière de se vêtir. Pour cette interlocutrice, les *Latinos* vivant en Suisse depuis de nombreuses années seraient mieux habillés que ceux qui ont quitté l'Espagne suite à la crise financière. Elle précise même distinguer les *Latinos* qui arrivent de Madrid de ceux qui arrivent de régions plus périphériques de l'Espagne où la crise est encore plus forte. Les *Latinos* de Madrid seraient mieux vêtus que ceux des régions périphériques.

Flou et perméabilité entre les catégories de nouveaux-venus et anciens-établis

L'analyse des catégories de nouveaux-venus et anciens-établis demande à être clarifiée. En effet, il y a un flou et une perméabilité entre les catégories de nouveaux-venus/anciens-établis et celles de « sans-papiers »/« régularisé ». La grande majorité des femmes que je connais qui ont la nationalité espagnole n'ont pas le permis B. Elles sont en Suisse depuis plus de trois mois et travaillent au noir. Elles sont donc sans-papiers, si on définit les papiers comme un permis de séjour en Suisse. Cependant, elles ne se définissent pas comme telles. Même si en Suisse, elles sont sans permis de séjour, elles ont la nationalité espagnole (ou permis de résidence) qui leur donne l'illusion « d'avoir des papiers » et donc de se sentir régularisées d'une certaine manière. Miriam se distingue ainsi des personnes sans-papiers suite à un litige avec son employeuse pour laquelle elle travaillait au noir. A ce moment, elle n'a pas le permis B.

Bien sûr j'ai travaillé en Espagne, j'ai la nationalité espagnole ! Je ne suis pas comme des milliers de personnes qui travaillent au noir... qui n'ont pas le passeport espagnol...ils n'ont pas le passeport européen. Ils n'ont le permis de RIEN !⁹⁴ - Miriam

Ainsi, la réalité apparaît très complexe entre les membres de ces différents groupes. Par ailleurs, comme je l'ai déjà souligné il y a des nouveaux-venus, sans nationalité espagnole et des anciens-établis possédant un permis de séjour ou la nationalité suisse.

A l'intérieur de la catégorie juridico-administrative « migrants illégaux », j'identifie une hiérarchisation entre différentes sous-catégories perçues, voir subies comme telles par les migrantes. Plusieurs rencontres avec Irene m'ont fait remarquer qu'il existait aussi des clivages au sein du groupe des nouveaux-venus entre ceux qui possèdent la « nationalité espagnole » et ceux qui « n'ont qu'un permis de résidence espagnole ». Ainsi, la possession ou non de papiers (nationalité européenne ou permis B) crée différents groupes plutôt que des groupes dichotomiques nouveaux-venus/anciens-établis et sans-papier/régularisés. La réalité est plus complexe. Par ailleurs, je tiens à relever ici que la possession d'un passeport espagnol est perçue par les nouveaux-venus non pas comme une nouvelle origine, mais comme un instrument, une ressource favorisant la mobilité géographique et sociale. En effet, les interlocutrices possédant le passeport espagnol ne se définissent pas comme Espagnoles mais comme Equatorienne, Bolivienne ou Péruvienne. Elles font une différence entre : *j'ai le passeport espagnol* ou *j'ai la nationalité espagnole* et *je suis Bolivienne ou Equatorienne*.

⁹⁴ Entretien réalisé le 2 décembre 2011, à Lausanne. Cet extrait sera complété et repris dans le chapitre 4.

Par ailleurs, « il y a aussi dans la culture populaire beaucoup de classifications qui interagissent avec les gens qui sont classifiés. » (Hacking : 2001-2002 : 555). En effet, la catégorie administrative « sans-papiers » / « régularisé » fait l'objet d'une appropriation par les migrants sud-américains, qui la transforment à leur tour en une catégorie « pratique », lorsqu'ils la mobilisent dans leurs interactions quotidiennes. La réappropriation de cette catégorie administrative rend flou ce qu'elle est censée désigner. Par ailleurs, les catégories concernant les régularisations ou non des migrantes s'articulent également aux catégories nationales. En effet, l'identité nationale des migrantes (culture nationale, langue) demeure également prépondérante dans les processus de catégorisation à l'intérieur de la communauté sud-américaine à Lausanne. Les interlocutrices rencontrées sont souvent plus proches des membres de leur communauté nationale. Par ailleurs, concernant l'identité régionale ou nationale, la manière de nommer les autres migrants sud-américains oscillent entre les termes très généraux de *Latinos*, *Colombiano*, *Ecuadoriano*, *Boliviano*, *Peruano* ou en nommant la personne par le terme *paisano*⁹⁵ quand celle-ci vient du même pays que l'interlocutrice. Cette proximité entre les personnes originaires du même pays n'est pas clairement ressortie lors des récits de vie et des conversations informelles. Cependant, j'ai pu l'observer à travers certaines pratiques des interlocutrices, principalement autour des pratiques culinaires traditionnelles de leur pays d'origine. Toutefois, les catégories les plus saillantes demeurent les catégories administratives de « sans-papiers » et « régularisé » réappropriées par les membres de la communauté sud-américaine et transformées par eux-mêmes en catégories pratiques relatives à l'itinéraire migratoire des migrants sud-américains.

Conclusion

J'ai tenté de mettre en exergue l'absence du caractère ethnique dans la formation des groupes à l'intérieur de la communauté sud-américaine. En effet, les différents groupes identifiés se structurent, s'articulent et s'opposent selon le statut juridico-social des migrants sud-américains. Les apports théoriques de Barth permettent de comprendre les logiques de groupes en termes d'organisations sociales régies par des rapports de domination et d'exploitation. Les interactions entre les membres de ces groupes prouvent que les frontières entre ceux-ci ne sont pas fermées ni figées. A travers ces relations, l'opposition à un autre groupe permet de se distinguer en tant que Nous par rapport à un Eux. Il est important de

⁹⁵ Traduction en français : compatriotes

préciser que les personnes migrantes sud-américaines peuvent appartenir simultanément à différents groupes, ce qui explique que les frontières soient floues et perméables.

Les groupes d'appartenance constituent un capital social, certes fragile dans le contexte de la lutte constante pour l'appropriation des ressources. Il est difficile, pour les migrantes sud-américaines nouvelles-venues, de bénéficier des ressources disponibles à l'intérieur du groupe des anciens-établis. Malgré ces difficultés, il ressort que les ressources disponibles à l'intérieur de chaque groupe peuvent être échangées lors d'interactions instrumentalisées par les deux parties. De plus, il existe des gestes de solidarité lorsque les migrantes nouvelles-venues rencontrent des personnes anciennes-établies provenant du même village d'origine.

Paradoxalement, bien que les migrantes sud-américaines nouvelles-venues et anciennes-établies subissent les clivages entre ces différents groupes, elles participent activement à la construction de ces groupes.

Au final, l'accès à une régularisation en Suisse est à comprendre d'une part comme intégrateur dans la société suisse et d'autre part, comme producteur d'exclusion au sein de la communauté sud-américaine. Ainsi, on retrouve une certaine logique d'exclusion de la part des anciens-établis sans-papiers, eux-mêmes exclus, envers les nouveaux-venus. Autrement dit, exclure tout en étant exclu. Cependant, il est nécessaire de distinguer ici les logiques d'exclusion visibles à l'intérieur de la communauté sud-américaine à celles mis en place par l'Etat qui dispose d'un système administratif, juridique et policier.

Les membres de chaque groupe bénéficiant d'avantages et d'inconvénients en termes de statut juridique et/ou d'un capital social se retrouvent dans une situation migratoire précaire. Malgré une diversité de statuts précarisés, les migrantes sud-américaines rencontrées sont avant tout considérées comme des migrantes par la société suisse. C'est avant tout ce statut de migrantes qui leur confère la plus grande précarisation.

Chapitre 3 Des mères dans la migration

Introduction

Ce troisième chapitre porte sur les relations familiales des migrantes, issues de la première vague migratoire et sur celles des interlocutrices récemment arrivées à Lausanne. Les analyses s'appuient principalement sur les discours des interlocutrices m'ayant fait part de leur récit de vie et, dans une moindre mesure sur les conversations informelles avec certaines d'entre elles. A partir des histoires de vie des interlocutrices, il ressort trois profils « conjugaux et familiaux » types⁹⁶ se rapportant aux migrantes dans le contexte de départ sud-américain. Le premier concerne les jeunes femmes qui ont migré seules. Elles sont jeunes, célibataires et n'ont pas d'enfants. Le second renvoie à des femmes veuves ou divorcées qui ont migré en Europe en laissant leurs enfants au pays d'origine, avec un membre féminin de leur famille. Dans le cadre de cette recherche, c'est la mère ou la sœur maternelle qui s'occupent des enfants restés au pays d'origine. Ces deux premiers types de profils « conjugaux et familiaux » résultent de migrations indépendantes d'un conjoint. Par contre, le troisième profil concerne les migrantes qui ont rejoint leur mari en Europe. La majorité de leurs enfants ne les ont pas accompagnées. Après avoir passé plusieurs années en Espagne, les mères qui entrent dans un processus de régularisation font venir leurs enfants. Par ailleurs, il faut noter qu'aucune interlocutrice a premièrement migré seule pour ensuite être rejoint par son conjoint. Ce type de migration souvent présenté dans les travaux sur les migrations féminines (George : 2000 ; Oso Casas : 2000) ne concerne pas les femmes de ma recherche. Cette différence avec les résultats de recherches plus conséquentes pourrait notamment s'expliquer par un champ d'investigation géographique (Etats-Unis et Espagne), un contexte culturel (migrantes asiatiques et latino-américaines) et une période de l'histoire des migrations autres.

Toutes les migrantes rencontrées inscrivent leur migration en Europe dans un projet familial. Leur départ en Europe est pensé et organisé relativement à leur vie familiale. Les membres de leur famille élargie participent à ce projet en les aidant financièrement, c'est-à-dire en leur octroyant un prêt. Lorsque je parle ici de famille élargie, j'intègre en plus des conjoints et des enfants, les parents, les frères et sœurs, les cousins et cousines, les oncles, les tantes, les neveux et les nièces. Bien que leur migration s'inscrive dans un projet et dans une stratégie

⁹⁶ Profil 1 : Miriam, Carmen et Aida ; profil 2 : Raquel et Sofia ; profil 3 : Lupita, Mina, Selma, Maribel

familiale, elle peut aussi relever d'un projet d'autonomie. Cela ressort particulièrement lors des récits des jeunes femmes migrantes célibataires. Cependant, toutes les interlocutrices expliquent principalement leur projet migratoire initial en fonction de leur famille élargie. Concernant la ré-migration de l'Espagne à la Suisse, la famille élargie des migrantes n'est plus prise en compte dans le projet migratoire. Comme nous le verrons par la suite, les liens transnationaux avec la famille élargie s'amointrissent lors de la migration.

Par ailleurs, à travers leur itinéraire migratoire, leurs situations matrimoniale et familiale se sont transformées. En effet, lors de l'enquête de terrain les situations des interlocutrices ne correspondent plus nécessairement à la situation conjugale et familiale qu'elles ont lorsqu'elles arrivent en Europe. Ainsi, leur configuration familiale est constamment redéfinie à travers leur parcours migratoire. Leurs histoires de vie convergent sur les relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants et les projets qu'elles ont pour eux. Leurs projets de vie sont structurés autour de la volonté d'améliorer leurs conditions de vie et le bien-être de leurs enfants. En effet, comme l'écrit Williams, « bâtir un avenir pour soi-même et ses enfants est un thème récurrent » dans les propos des migrantes travailleuses domestiques en Europe (2009). Les relations qu'elles entretiennent avec leurs enfants représentent des relations familiales privilégiées, qu'elles soient à un niveau transnational ou local. Après plusieurs années passées en Europe, les contacts avec la famille restée au pays d'origine s'étiolent. Si le lien persiste, c'est parce que les enfants sont restés avec la famille en Amérique du Sud. Au travers des liens conservés avec leurs enfants, les migrantes gardent des contacts avec les membres féminins de leur famille qui s'occupent de ceux-ci.

Dans une perspective constructiviste, il s'agit alors de saisir la façon changeante et dynamique des rôles que les migrantes sud-américaines endossent à l'intérieur de leur configurations familiales de type nucléaire ou monoparentale à un niveau local et/ou transnational. Il est important de rappeler ici ce que j'entends par famille nucléaire, à un niveau local et/ou transnational et ce que j'entends par famille monoparentale⁹⁷ à un niveau local et/ou transnational :

- famille nucléaire à un niveau local: configuration familiale selon laquelle le noyau nucléaire, c'est-à-dire, la mère, le père et les enfants vivent ensemble dans le pays d'accueil ;

⁹⁷ Je ne traite pas des familles monoparentales masculines, d'une part parce que ce n'est pas l'objectif de l'étude et d'autre part, parce qu'il semble en avoir très peu.

- famille nucléaire à un niveau transnational: configuration familiale selon laquelle la mère et le père vivent dans le pays d'accueil, alors que les enfants vivent dans le pays d'origine ;
- famille monoparentale à un niveau local: configuration familiale selon laquelle la mère se retrouve seule avec ses enfants dans le pays d'accueil ;
- famille monoparentale à un niveau transnational: configuration familiale selon laquelle la mère vit dans le pays d'accueil alors que ses enfants vivent dans le pays d'origine.

De plus, les configurations familiales sont changeantes et dynamiques. Elles se transforment à travers les parcours de vie des interlocutrices. En effet, certaines familles transnationales deviennent des foyers regroupés dans le pays d'accueil et d'autres foyers regroupés se transforment en familles transnationales au cours de l'itinéraire migratoire. Lors de ce chapitre, il s'agit de dégager plusieurs caractéristiques transversales à ses différentes configurations familiales, notamment en décrivant précisément le rôle que les mères migrantes endossent à l'égard de leurs enfants et comment ceux-ci, tout en constituant la raison d'être de la stratégie migratoire, peuvent être considérés comme une ressource ou une entrave.

Femmes migrantes, mères pourvoyeuses

Des femmes migrantes : des « piliers de famille »

Les situations familiales ainsi que les discours et les pratiques des interlocutrices à l'égard de leurs enfants rendent compte du rôle particulier qu'elles endossent à l'intérieur de leur famille nucléaire ou monoparentale. Les migrantes sud-américaines assument de multiples responsabilités familiales qui permettent de les considérer comme des « piliers de famille » à un niveau local et/ou transnational. En effet, elles supportent généralement seules (autant en couple que séparées) les responsabilités socio-économiques et éducatives de leurs enfants. Considérer les mères-migrantes comme des piliers de famille renvoie notamment aux travaux d'Oso Casas (1996 ; 2000). Cette sociologue définit les femmes migrantes qui assument ces responsabilités comme des femmes cheffes de famille. Bien que différentes auteures (Oso Casas : 2000 ; Morokvasic : 2010) utilisent la notion de cheffes de famille pour définir les mères migrantes qui assument et assurent les responsabilités socio-économiques de leur famille, je préfère utiliser le terme de « pilier de famille » pour définir la place

organisationnelle et le rôle de pilier qu'elles assument au sein de leur famille, la notion de cheffe de famille renvoyant à une référence autoritaire patriarcale. Les mères piliers de famille maintiennent économiquement les membres de leur famille sans que cela s'accompagne d'une reconnaissance sociale ou juridique (2000 : 3). Oso Casas relève trois situations types dans lesquelles les migrantes deviennent les principales pourvoyeuses de l'économie familiale (*Ibid.*). Deux de ces situations types se retrouvent chez les interlocutrices rencontrées⁹⁸. La première concerne les femmes « cheffes » d'un foyer monoparental en tant que femmes séparées, divorcées ou veuves. Cette configuration familiale correspond à la situation de la majorité des interlocutrices⁹⁹. Ainsi, ces femmes sont définies comme pilier de famille dans le sens où elles sont seules pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Pour certaines migrantes, cette structure familiale monoparentale était déjà présente avant la migration, alors que pour d'autres, c'est après avoir migré en Europe qu'elles sont devenues des piliers de familles monoparentales. Après plusieurs années passées en Espagne avec son mari, Lupita se retrouve seule. Ce dernier décide de retourner en Equateur avec sa nouvelle femme.

Il va se séparer de moi. [...] Et moi toute seule avec deux petite filles et un appartement et tout ça quoi... Lui il n'aidait pas du tout. Il ne voulait rien savoir de la maison, de l'appartement de rien du tout ! Même pas des petites filles. Alors il m'a laissé avec toutes les charges non ? Alors ce que j'ai fait pour aller de l'avant, j'ai continué de travailler pour donner à mes filles ce dont elles avaient besoin. Je travaillais et je m'occupais de mes filles...¹⁰⁰ - Lupita

Cette situation coïncide avec ce que souligne Oso Casas dans son enquête. Lors d'une séparation conjugale, les femmes immigrées sont davantage responsables en termes économiques de leur foyer que les hommes (2000 : 28). En effet, Lupita affirme que son ex-mari ne participe pas à l'entretien de ses deux filles¹⁰¹. Les structures familiales monoparentales sont dirigées par des femmes qui peinent souvent à subvenir aux besoins économiques de leurs enfants, qu'ils soient en Suisse, en Espagne ou en Amérique du Sud.

La seconde situation type concerne les femmes migrantes qui deviennent principales actrices économiques de la famille nucléaire regroupée dans le pays d'accueil (Oso Casas : 2000 : 3),

⁹⁸ La première situation qu'Oso Casas relève concerne les migrantes pionnières de la migration qui envoient de l'argent à leur conjoint et leurs enfants restés au pays. Comme cette situation ne se retrouve pas dans ma recherche, elle est simplement mentionnée ici.

⁹⁹ Raquel, Sofia, Miriam, Maria, Lupita, Selma.

¹⁰⁰ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne

¹⁰¹ Cette situation (séparation en Europe) se retrouve aussi chez Miriam et Selma (bien que son ex-mari lui envoie encore un peu d'argent pour leur fille, c'est elle qui a la majorité des responsabilités financières).

mais également du foyer transnational¹⁰². Oso Casas décrit la seconde situation type comme celle des femmes pourvoyeuses financières de leur famille regroupée dans le pays d'accueil (*Ibid.*). Cependant, dans ma recherche, j'inclus aussi dans cette situation les femmes pourvoyeuses économiques de leur foyer transnational, c'est-à-dire lorsque celles-ci ont leurs enfants dans le pays de départ, alors qu'elles vivent avec leur mari dans le pays d'accueil. Parce que leurs époux peinent à trouver un emploi en Europe, ceux-ci ne travaillent pas ou peu. C'est donc elles qui ont la charge des besoins économiques des membres de leur famille nucléaire à un niveau local et transnational. Maribel, au cours de son récit de vie, se plaint de son mari à de multiples reprises. Lorsqu'elle parle de lui, elle porte ses mains sur son visage. Ses plaintes ne renvoient pas seulement au fait qu'elle assume la charge des soucis financiers à elle-seule. Elle doit en plus porter la charge de sa famille nucléaire en termes de prises de décisions et de solutions.

[...] Quand je me suis rendue compte que mon époux n'était pas un leader, je me suis rendue compte que c'est moi qui devait l'être. Avec de la force, parce que quelqu'un doit amener la famille sur le bon chemin. Lui il ne le faisait pas parce qu'il n'est pas préparé pour faire ça... [...] Dans mon pays on dit souvent que c'est la femme qui dirige (éduque) les enfants. [...] Il n'est pas ambitieux, il se conforme... Mon époux n'était préparé pour rien du tout... j'ai choisi... j'ai mal choisi (d'époux) [...] (elle rigole)

C'est les femmes qui font aller de l'avant la famille. J'ai vu beaucoup d'hommes agoniser d'impuissance. Si je tombe, tout tombe !!¹⁰³ - Maribel

La définition proposée par Oso Casas à l'égard des migrantes considérées comme cheffes de famille accorde une importance considérable à la dimension économique. Cependant, l'appréhension des femmes migrantes sud-américaines à Lausanne comme des piliers de famille dans une approche principalement économique, n'est pas pertinente. En considérant principalement la dimension économique dans sa définition, Oso Casas a la volonté de décrire les femmes migrantes non pas comme passives et dépendantes d'un conjoint dans leur migration, mais comme actives sur le marché du travail et pourvoyeuses importantes dans le soutien financier des membres de leur famille. Les migrantes sud-américaines sont actives et ont migré en Europe principalement pour travailler et subvenir aux besoins de certains membres de leur famille. Il est donc évident qu'elles ont différentes personnes de leur famille à charge, principalement leurs enfants. De plus, se contenter d'une définition des migrantes comme des piliers de famille, en privilégiant la dimension économique, n'est pas suffisante

¹⁰² Carmen, Maribel, Mina.

¹⁰³ Entretien réalisé le 28 février 2012, à Lausanne

pour saisir les multiples configurations familiales des interlocutrices et les rôles qu'elles endossent en tant que mères-migrantes.

Certaines migrantes rencontrées sont responsables d'une famille nucléaire ou monoparentale regroupée dans le pays d'accueil et d'autres sont responsables d'une famille nucléaire ou monoparentale transnationale. Pour la plupart, elles ont ce rôle parce qu'elles sont à la tête d'une famille monoparentale. L'absence du père des enfants demande aux mères-migrantes d'endosser non seulement un rôle de pourvoyeuse économique mais aussi un rôle plus social qui font d'elles des décideuses, mais aussi des pourvoyeuses d'idées, de solutions et de projets pour elle-même et leurs enfants indépendamment de leur âge.

Selon Morokvasic, c'est à travers la migration que les femmes migrantes deviennent cheffes de famille (2010 : 105). Cependant, à travers les récits de vie, la migration s'inscrit, pour certaines migrantes, dans une continuité du rôle de pilier de famille. Pour d'autres, il est difficile d'affirmer que c'est la migration qui les a établies piliers de famille, ce sont plutôt les ruptures conjugales et les situations socio-économiques dans lesquelles elles vivent qui les obligent à prendre ce rôle. N'auraient-elles pas endossé ce rôle à un moment donné de leur vie en restant en Amérique du Sud ? Quoi qu'il en soit, le phénomène migratoire accélère et dynamise les questions de leurs rôles familiaux, ruptures familiales et sociales, revenu, responsabilité financière, idées de retour, tout cela va modifier leurs configurations familiales. Par ailleurs, adopter le rôle de pilier de famille n'est pas nécessairement un rôle qu'elles endossent volontairement, mais c'est avant tout parce qu'elles n'ont pas d'autres choix. Autrement dit, devenir le pilier d'une famille monoparentale ou le pilier d'une famille nucléaire ne signifie pas pour les migrantes sud-américaines accéder à des opportunités d'émancipation mais correspond plutôt à une entrave supplémentaire à leur stratégie migratoire. Le point suivant nous permet d'aborder les rapports économiques au sein du couple, afin de mieux concevoir, comment les mères migrantes piliers de famille gèrent leur propre budget pour subvenir aux besoins de la famille nucléaire ou monoparentale à un niveau local ou transnational.

Rapports économiques au sein du couple

Bien que la dimension économique dans les rapports conjugaux ne concerne pas un point central de mon travail, il est intéressant de les mentionner et de les repenser ici. Comme expliqué en amont, les migrantes vivant avec le père de leurs enfants assument la grande

partie des responsabilités financières de leur famille nucléaire¹⁰⁴. La situation de Mina permet ici d'appuyer ce phénomène. Son mari ne bénéficiant pas d'un permis de séjour, il est difficile pour lui de trouver du travail. A Lausanne, il apparaît plus difficile d'accéder à un emploi pour les hommes sans-papiers que pour leurs épouses sans-papiers. Celles-ci trouvent plus facilement des employeurs qui les engagent au noir, pour des heures de ménage ou des gardes d'enfants. C'est donc le salaire des heures de ménages de Mina qui pourvoit aux besoins de son couple en Suisse et de ses filles restées en Equateur. Lorsque son mari est absent, elle me confie combien il lui est difficile d'endosser ce rôle. Elle explique qu'après avoir payé le loyer, les charges de l'appartement, la nourriture et envoyer de l'argent pour ses deux filles en Equateur, il ne lui reste rien. Elle se sent seule dans ce rôle de pourvoyeuse économique. Par ailleurs, chaque fois que je suis chez Mina, son mari est sur l'ordinateur regardant des séries télévisées. A plusieurs reprises, Mina a montré son exaspération en poussant des soupirs ou en lui faisant signe de baisser le son. Elle se plaint aussi que lorsqu'elle rentre du travail, elle a encore des tâches ménagères à réaliser chez elle. Son rôle de pilier de famille en tant que pourvoyeuse économique redéfinit les rapports entre Mina et son mari. Même si économiquement elle est indépendante de son époux, ses responsabilités économiques sont vécues comme une contrainte et des difficultés supplémentaires à la réalisation de son projet migratoire. Car en supportant cette charge économique elle ne peut économiser suffisamment d'argent pour son éventuel retour en Equateur où elle espère monter un commerce. Ainsi, dans de tels rapports conjugaux, le salaire des migrantes ne constitue pas une ressource d'émancipation et elles restent dépendantes de leur conjoint à un niveau affectif et moral.

L'analyse de l'organisation des ressources économiques à l'intérieur des couples permet également de questionner les relations entre les migrantes et leur conjoint. Les femmes en couple précisent souvent qu'elles ont leur propre compte, leurs propres économies et des projets d'investissement individuels. Bref, l'absence d'un budget commun se retrouve dans les couples des migrantes. Elles valorisent souvent ce qu'elles ont acheté avec leur propre salaire. Dans une situation conjugale d'instabilité avec son mari en Espagne, Lupita raconte comment chacun gérait son propre argent.

Son argent était le sien, le mien était le mien. Lui il ne voulait pour rien au monde partager avec moi. Ainsi les choses n'allaient pas bien parce que lui voulait que chacun ait son argent. Bah !

¹⁰⁴ Pour ce point je prends aussi en compte les histoires concernant les rapports conjugaux des migrantes qui ne sont plus avec le père de leurs enfants. Par ailleurs, évidemment que les relations de couples des migrantes ne concernent pas uniquement les rapports qu'elles ont eu avec le père ou les pères de leurs enfants. Cependant, dans ce travail, l'intérêt porte sur ceux-ci.

Prend ton argent, je prends le mien. On a commencé ainsi d'avoir chacun ses choses...Je travaillais pour moi, il travaillait pour lui. Je me suis alors fait un compte d'épargne et je gardais mon argent sur mon compte et lui son argent sur son compte.¹⁰⁵ - Lupita

Pour Lupita, cette situation était difficile. Cependant, un discours sur les économies personnelles et sur la manière individuelle de chaque membre du couple à gérer son argent s'est retrouvé chez la majorité des interlocutrices, alors que celles-ci n'étaient pas dans une situation d'instabilité conjugale, comme celle de Lupita. En effet, alors que Maribel est en couple avec le père de ses enfants, elle me dit à plusieurs reprises qu'elle a ses propres économies. Elle ne lui fait pas confiance. Pour elle, il ne sait pas gérer son argent. Elle économise donc de son côté pour construire une maison au Pérou. Par ailleurs, il est ressorti lors de plusieurs récits de vie que certaines migrantes avaient perdu une grande somme d'argent en le confiant à un membre de leur famille ou en l'investissant dans un projet commun avec leur conjoint¹⁰⁶.

Quant j'étais mariée, nous avons acheté quelque chose, un terrain pour construire une maison. Quand j'ai divorcée, mon ex-mari, c'est-à-dire mon mari m'a tout, tout, tout enlevé (volé). Il m'a laissé sans rien du tout! Il est parti en premier en Equateur et il a tout vendu ce que nous avons. Nous avons acheté une grange, nous avons acheté une ferme...Lui, il ne m'a rien donnée. Il a tout tout tout pris ! Lui, il m'a laissé comme ça à la rue avec mes deux filles. Il s'est vraiment mal comporté avec moi. - Lupita

Ceci montre bien que les rapports conjugaux entre les migrantes et le père de leurs enfants demandent à être pris en compte au sein des configurations familiales, qu'elles soient de type nucléaire ou monoparental à un niveau local ou transnational.

Rapports familiaux à l'intérieur des configurations familiales

Les configurations familiales des migrantes rendent parfois difficile l'utilisation de la notion de famille pour définir leur foyer. D'autant plus que cette notion est discutable d'un point de vue sociologique. Pour la plupart des interlocutrices, leurs relations familiales correspondent aux relations qu'elles ont avec leurs enfants.

Ma famille c'est mes enfants. Mes filles c'est tout ! [...] Mes filles, c'est mon adoration. S'il faut choisir, je choisis mes filles à mon conjoint (Elle parle ici de son nouveau conjoint). – Lupita

¹⁰⁵ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne

¹⁰⁶ Selma a acheté et meublé une maison en Equateur avec son ex-mari. Après sa séparation, elle a tout perdu. Il ne lui reste plus rien et son ex-mari vit aujourd'hui dans leur maison avec sa nouvelle compagne. Miriam a envoyé pendant de nombreuses années de l'argent à son frère en Equateur pour qu'il le garde afin qu'elle puisse investir dans un commerce. Lorsqu'elle retourne en Equateur, il a tout dépensé et il ne lui reste plus rien.

S'il faut choisir entre vendre mon mari ou mes enfants, c'est vite choisi, je vends mon mari¹⁰⁷. (Par rapport aux mariages de complaisance) - Maribel

Cependant, dans certaines structures familiales, il est possible d'intégrer les mères et les sœurs des migrantes, surtout lorsque celles-ci s'occupent des enfants des migrantes dans leur pays d'origine. Les mères des migrantes sont aussi intégrées dans les configurations familiales des interlocutrices parce qu'une grande partie d'entre elles disent soutenir financièrement leur mère, même si celle-ci ne s'occupe pas de leurs enfants dans le pays d'origine. Cependant, les situations de précarité dans lesquelles sont insérées les migrantes nouvelles-venues les conduisent à ne plus pouvoir soutenir leur mère restée au pays. De plus, il est ressorti que les rapports familiaux avec les membres de la famille élargie restés au pays d'origine diminuent lorsque les femmes migrantes ont leurs enfants en Europe. En effet, les migrantes ayant leurs enfants en Suisse disent souvent ne pas avoir beaucoup de contacts avec leur famille restée en Amérique du Sud, mis à part pour certaines d'entre elles avec leur mère et/ ou leurs sœurs.

De plus, la majorité des migrantes proviennent d'une famille où le père était souvent absent. En effet, dans la plupart des histoires de vie, leurs mères ont assumé les responsabilités financières de la famille après le décès d'un mari, la séparation ou le chômage de celui-ci. Ainsi, l'absence des pères semble se répéter dans les configurations familiales des générations suivantes. Les relations conjugales entre les migrantes et le père de leurs enfants sont souvent décrites par les interlocutrices comme des relations d'instabilité qui se sont souvent terminées par une séparation. Que les migrantes soient en couple ou séparées, elles décrivent les pères de leurs enfants comme des hommes non entrepreneurs, mauvais (abandon) ou encore violents. Elles ne relèvent pas d'aspects positifs. Certaines en parlent très peu (surtout lorsqu'elles ne sont plus avec lui depuis longtemps), d'autres se plaignent ou ne lui accordent que très peu d'importance dans leur histoire de vie.

Par ailleurs, il apparaît qu'un grand nombre d'histoires circulent entre les migrants sud-américains et les personnes sud-américaines restées dans le pays d'origine concernant la séparation de couples après avoir migré en Europe. En effet, certaines migrantes relatent des histoires et des itinéraires migratoires dans lesquelles les couples se sont séparés après que l'un ou l'autre ait rencontré une autre personne. A titre d'exemple, le conjoint de Carmen, ne la laisse plus revenir seule en Suisse. Il quitte l'Espagne et décide de ré-migrer avec elle, alors qu'elle ne souhaitait pas qu'il vienne vivre à Lausanne. Il a trop peur qu'elle trouve un autre homme en Suisse et ne lui laisse pas le choix. Il ne s'agit pas ici de comprendre la migration

¹⁰⁷ Entretien réalisé le 28 février 2012, à Lausanne

des femmes sud-américaines comme un élément déclencheur de ruptures conjugales, mais plutôt de relever en quoi la circulation de telles histoires de ruptures ou encore le vécu personnel d'une séparation au sein de l'itinéraire migratoire révèle l'instabilité de certains rapports conjugaux.

Les relations conjugales et la fragmentation des familles des interlocutrices ne leur permettent pas de s'appuyer sur leur conjoint ou sur un noyau familial solide pour affronter les difficultés de leur migration ou de leur ré-migration. Les pères des enfants ne sont souvent ni une ressource économique ni un soutien social pour elles-mêmes et leurs enfants. La majorité des migrantes se reposent donc sur d'autres membres féminins de leur famille, comme leurs filles, leur mère ou encore leurs sœurs.

« Je m'appuie sur mes filles comme je ne peux pas m'appuyer sur mon mari¹⁰⁸. » - Maribel

Dans de telles situations, les migrantes sud-américaines sont contraintes à inventer des techniques et des combines afin d'assurer leur bien-être et celui de leurs enfants.

*Inventar*¹⁰⁹

Les migrantes sud-américaines sont très actives à l'intérieur de la société d'accueil. Elles se déplacent beaucoup et développent énormément de combines et d'astuces pour la réussite de leur projet de migration et/ou de ré-migration. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, les migrantes nouvelles-venues circulent au sein du centre ville de Lausanne et dans certains cas en périphérie afin de trouver un emploi ou un logement par exemple. Quant aux migrantes anciennes-établies sans papiers, elles s'investissent énormément dans leur emploi. En effet, elles réfléchissent et imaginent constamment d'éventuelles ressources et de multiples solutions pour l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs enfants. Elles ont de nombreux projets et de nombreuses idées. Maribel était l'interlocutrice la plus explicite concernant ses réflexions et ses calculs. Pour illustrer au mieux mon propos, je présente ici un des choix importants qu'elle a fait afin de garantir selon elle le bien-être de son fils de six ans, à savoir la manière dont elle s'est battue pour que celui-ci puisse venir avec elle en Espagne à travers le processus de regroupement familial, alors que son mari ne voulait pas l'inscrire sur le formulaire du regroupement familial.

Moi j'ai dit à mon époux fais-moi le regroupement (familial)... (Elle reprend les propos de son époux) Mais oui mais... Maribel : Fais-le pour moi et le petit... Son époux : Mais non, pour toi

¹⁰⁸ Entretien réalisé le 28 février 2012, à Lausanne.

¹⁰⁹ Traduction en français : inventer

seule. Parce que le petit ne peut pas venir. Si le petit vient tu ne vas pas pouvoir travailler.
Maribel : Tu ne me connais pas, je me disais à moi-même. Tu dois penser que ton fils ne peut pas rester seul. Avec qui il va rester ? Et regarde comme il est tout maigre... Tu sais ce que m'a dit le médecin ? « Si toi tu pars ton fils va mourir de tristesse (*de la pena*) ». Alors moi, je ne vais le laisser mon fils !¹¹⁰ - Maribel

Maribel dit alors à son mari qu'elle ne lui fait pas confiance et qu'elle aimerait voir les papiers du regroupement familial. Elle reçoit les copies et le numéro du bureau qui s'occupe des regroupements familiaux à Madrid. Pendant plusieurs semaines, elle tente en vain de joindre ce numéro. Enfin, elle est en contact avec une employée du personnel. Au téléphone, au milieu de la nuit à Lima, elle supplie cette employée d'ajouter le nom de son fils sur le formulaire. L'employée accepte et Maribel parvient ainsi à migrer en Espagne avec son fils. Cet extrait illustre comment il est difficile pour les migrantes rencontrées de laisser leurs enfants dans le pays de départ. Il montre aussi comment Maribel est l'instigatrice de son projet migratoire et des autres projets relatifs à sa migration. En effet, c'est elle qui motive son mari à entreprendre les démarches pour obtenir la nationalité espagnole et à entamer la procédure de regroupement familial. Elle migre avec son enfant contre la volonté de son époux. Lors de nos conversations, Maribel utilise souvent le verbe *inventar* pour décrire les solutions qu'elle choisit pour résoudre les problèmes financiers et sociaux de sa famille. Elle se définit comme une personne qui invente des projets pour améliorer ses conditions de vie et celles de ses enfants. Malgré des contraintes économiques, sociales et institutionnelles les femmes rencontrées sont actrices de leurs projets migratoires.

Jusqu'à présent, j'ai abordé principalement l'investissement des migrantes à court terme à partir des combines et des techniques déployées pour améliorer leur cadre de vie. Il s'agit maintenant d'appréhender leur investissement financier et social dans l'éducation de leurs enfants, comme une possibilité de mobilité sociale ascendante, d'amélioration des conditions de vie et d'une réussite du projet migratoire.

L'éducation des enfants : un capital culturel et social

Comme l'écrit un grand nombre d'auteurs (Lutz : 2002 ; Williams : 2009), les mères-migrantes accordent une importance considérable à l'investissement financier dans la formation scolaire et universitaire de leurs enfants. Les auteurs évoquent l'importance donnée

¹¹⁰ Entretien réalisé le 28 février 2012, à Lausanne. Lorsque Maribel m'a fait part de son récit de vie son époux était en Espagne avec leurs enfants.

à l'éducation des enfants et j'aimerais insister sur la centralité de l'éducation dans le discours des migrantes. Je propose donc d'approfondir cette thématique.

Lors des récits de vie, les formations scolaires des enfants représentent un leitmotiv très important en tant que projet central de la stratégie migratoire des femmes sud-américaines rencontrées. Pour certaines d'entre elles, offrir de meilleures opportunités de formation à leurs enfants s'inscrit dans le projet migratoire initial. Elles ont fait le choix de partir afin de pouvoir financer les études de leurs enfants dans le pays d'origine. D'autres se sont battues pour que leurs enfants puissent les rejoindre en Europe afin de leur donner les possibilités d'étudier dans une université européenne et d'autres encore désirent rester en Suisse pour offrir de meilleures opportunités pour leurs enfants. Bien que cet objectif ne s'inscrive pas nécessairement dans leur projet migratoire initial, lorsque j'ai rencontré les interlocutrices, il représente un enjeu central dans leur projet de vie et leurs projets d'avenir.

Les mères-migrantes rencontrées vantent souvent les résultats scolaires de leurs enfants. Celles qui ont des enfants en Amérique du Sud possèdent des photos illustrant une cérémonie scolaire. Sofia parle de la remise de diplôme de sa fille au Brésil après plusieurs années d'études universitaires pour devenir nutritionniste.

Elle a un métier bien. [...] Je vais te montrer le jour où ma fille...l'invitation de formation de ma fille au Brésil (Elle me montre les photos de la remise de diplôme). Ici elle a écrit : « A ma mère, avec beaucoup d'amour ». Ma fille elle était la première de toute ma famille à faire l'université. [...] Caroline : Donc vous avez aussi pu l'aider à faire cette formation ? Sofia : Ah oui, c'est moi qu'ai payé tout ! C'était le jour le plus heureux de ma vie. Oui comme j'étais...j'avais pas la condition, j'étais la plus pauvre de la famille (frères et sœurs) hein...quand tout le monde cheminait en couple, j'étais obligé de cheminer seul. [...] Elle lit la carte d'invitation de sa fille. (Pleurs). [...] J'étais très contente...pour qui n'avait pas les moyens...on valorise notre enfant. J'étais heureuse parce que quand ils ont annoncé son nom ils ont dit on va annoncer quelqu'un qui va diriger la cérémonie. [...] Ils ont parlé beaucoup de choses de sa personnalité...oui, ils ont dit que durant les cours de cinq ans elle disait toujours que quand on a des problèmes il faut affronter les problèmes. Alors pour moi c'était un cadeau (Pleurs) ! [...] Il y avait beaucoup de vérité parce que c'était très difficile d'arriver là. [...] Oh mais c'était magnifique ! Pour moi c'était incroyable...¹¹¹ - Sofia

Lors de son récit de vie, ce passage était l'un des plus forts en termes d'émotions. D'une part, un investissement dans la formation des enfants et la réussite de ceux-ci représentent pour les migrantes sud-américaines une récompense considérable car elles désirent que leurs enfants puissent parvenir à un niveau de formation auquel elles n'ont jamais pu accéder. D'autre part,

¹¹¹ Entretien réalisé le 24 avril 2012, à Genève

cette volonté que les enfants réussissent scolairement et accèdent à un niveau supérieur d'études vise le long terme. A travers cette réussite, la mère pourrait ainsi accéder à un statut social reconnu et à un appui économique de la part de ses enfants. Cependant, les réalités complexes de leurs enfants ne correspondent pas toujours aux représentations des mères. A titre d'exemple, les deux autres enfants de Sofia sont dans des situations difficiles en termes de dépendance d'alcool et de drogue. Ils n'ont pas fait d'études comme leur sœur. Ou encore, certains enfants d'autres migrantes, en ayant fait des études en Europe, n'accèdent pas forcément à des postes importants en termes de statut social et économique.

Quant aux migrantes nouvelles-venues qui ont leurs enfants en Suisse¹¹², elles sont motivées à rester à Lausanne pour que ceux-ci puissent bénéficier d'une bonne éducation et d'une bonne formation. Il ressort souvent dans leurs discours que les personnes en Suisse seraient mieux éduqués que celles vivant en Espagne. Elles apprécient les différentes formes de politesse helvétiques telles que le « Bonjour Madame, merci beaucoup, excusez-moi, s'il-vous-plaît, etc. » qui selon elles, n'ont pas cours en Espagne. Elles aimeraient que leurs enfants grandissent dans un environnement différent de celui qu'elles ont connu en Espagne, qu'elles décrivent comme inadapté aux normes de politesse et d'éducation. Le système scolaire en Suisse constitue pour elles un questionnement récurrent. Lorsque je leur demande si elles pensent rester en Suisse sur le long terme, elles répondent souvent qu'elles aimeraient bien parce qu'elles offriraient ainsi davantage d'opportunités à leurs enfants. Ainsi, une motivation centrale souvent citée par les migrantes quant à l'éventualité de s'établir définitivement en Suisse concerne celle des opportunités scolaires pour leurs enfants. Pour la plupart, le but visé est que leurs enfants puissent entamer et réussir des études universitaires. Nous l'avons vu en amont, cela permettrait aux mères-migrantes d'accéder à une reconnaissance sociale dans la société d'accueil mais aussi dans le pays d'origine et d'assurer une sécurité économique à travers le soutien de leurs enfants.

L'importance de l'éducation et de la formation des enfants dans le projet migratoire des migrantes sud-américaines s'explique aussi par le fait que la majorité d'entre elles n'ont pas pu poursuivre leurs études. Plusieurs d'entre elles ont commencé des formations en Amérique du Sud, mais toutes ont dû les interrompre parce qu'elles n'avaient pas les moyens de les financer. Ainsi, la réussite scolaire de leurs enfants leur permet de prendre leur revanche, mais signifie aussi leur réussite migratoire.

¹¹² Miriam, Carmen, Irene et Maria

J'ai essayé de postuler à l'université. [...] J'ai postulé à l'université parce que je voulais étudier le droit. Et ensuite...comme tout le monde je me suis réjouie, comme tous les jeunes. Là-bas au Pérou c'est une réjouissance de faire des études universitaires. Tout le monde se réjouit, tous les enfants disent « je veux faire ça ... », bien que les parents ne soient jamais allés à l'école, ne soient jamais allés à l'université. Alors je me réjouissais, j'ai essayé et je n'ai pas pu. Caroline : Pourquoi ? Maribel : Parce que je n'avais pas d'argent. Et en plus de ne pas avoir de l'argent, il faut se préparer pour aller à l'université. [...] Et bon...oui ça m'a frustré !¹¹³ - Maribel

Au cours de son récit, elle explique souvent comment elle prévoit que son fils de onze ans entame une formation universitaire au Pérou pour ensuite se perfectionner en Espagne¹¹⁴. De plus, elle souhaite lui apprendre à construire leur maison à Lima. Elle donne souvent l'impression de vouloir faire de son fils un homme qu'elle ne retrouve pas chez son époux. Selon différentes études actuelles (Parrenas : 2001 ; Lutz : 2002) sur les migrantes employées domestiques en Europe, celles-ci auraient souvent un niveau d'éducation élevé. Cependant, je n'ai pas constaté cela chez les interlocutrices. Comme l'écrit Bruno Lautier, il est difficile pour les travailleuses domestiques en Amérique latine d'étudier tout en travaillant comme employées chez des particuliers (2003). Elles n'ont souvent pas suffisamment de temps, ni d'argent. Autrement dit, les migrantes sud-américaines employées domestiques en Suisse romande ne peuvent se permettre de reprendre des études de part leur situation précaire ainsi que leur manque de temps. Cela permet de comprendre pourquoi celles-ci accordent autant d'importance à la réussite scolaire de leurs enfants.

Garantir à ses enfants une formation scolaire et universitaire représente pour les migrantes sud-américaines travailleuses domestiques un enjeu central de leur migration et/ou de leur rémigration. Ainsi comme l'écrit Trémon pour les membres de la diaspora chinoise en Polynésie Française, « l'accumulation de capital économique par la migration d'une partie des membres de la famille doit donc permettre l'acquisition de capitaux culturels et symboliques au pays d'origine » (2011 : 32). Les mères migrantes sud-américaines tentent d'accumuler un capital économique en Europe afin de donner la possibilité à leurs enfants d'entreprendre des études dans le pays d'origine. Cet investissement leur permet d'acquérir un capital culturel et symbolique dans le pays d'origine à travers la réussite scolaire et professionnelle de leurs enfants. Lorsque Sofia retourne au Brésil pour visiter sa fille, elle accède symboliquement à

¹¹³ Entretien réalisé le 28 février 2012, à Lausanne

¹¹⁴ Selon ses calculs en termes de temps et d'argent, son fils terminerait plus vite sa formation au Pérou que s'il reste en Espagne ou s'il vient en Suisse. Et comme il a suivi sa scolarité en Espagne et qu'il a le passeport espagnol, elle prévoit qu'il fasse un master ou un doctorat en Espagne après avoir fait l'université à Lima.

une classe sociale supérieure que sa fille affiche. Une autre stratégie dans cette perspective consiste de vivre avec ses enfants dans le pays d'accueil ou à les y faire venir pour qu'ils bénéficient d'une formation.

Migrer avec ou sans les enfants : une décision au cœur du discours des migrantes

Pour les interlocutrices, les questions relatives au choix de migrer avec ou sans enfants ressortent de manière récurrente dans leurs récits de vie. Les relations avec leurs enfants à un niveau transnational ainsi qu'à un niveau local sont vécues de différentes manières par les mères-migrantes. Lorsque les enfants demeurent en Espagne ou dans un pays sud-américain, il s'agit de montrer comment les sentiments des mères-migrantes oscillent entre des sentiments de culpabilité et d'un souci de bien-être à l'égard de leurs enfants. Cependant, leurs décisions ne dépendent pas que de leur propre volonté. Elles sont influencées d'une part par leur statut juridique et par les politiques migratoires des Etats Nations européens. D'autre part, dans certaines situations familiales, elles dépendent des désirs et des envies de leurs propres enfants. Lorsque ceux-ci les accompagnent dans le pays d'accueil, il s'agit d'analyser comment les migrantes imaginent de meilleures opportunités pour eux, tout en les considérant dans certaines situations comme « un fardeau », une entrave à la réalisation de leur projet migratoire.

Mobilité géographique réduite

La plupart des interlocutrices établies en Europe depuis plus de dix ans ne sont retournées que quelques fois dans leur pays d'origine. Cependant, ce n'est pas le cas pour Sofia. En effet, cette dame de 56 ans retourne chaque année au Brésil pour visiter sa mère et sa fille. Sofia peut se permettre de retourner au Brésil car même si elle est sans-papiers en Suisse, elle n'a pas besoin de visas pour entrer en Suisse. Par contre, Mina, qui est entrée en Suisse lorsque les Equatoriens n'avaient pas encore besoin de visas, n'est jamais retournée en Equateur depuis dix ans. Si elle retourne en Equateur, elle ne peut plus revenir travailler en Suisse. Par ailleurs, il est également nécessaire de souligner que les billets pour le Brésil sont beaucoup moins chers que les billets pour l'Equateur, le Pérou et la Bolivie. Cette précision n'est pas anodine, car les interlocutrices d'origine des pays andins, possédant le passeport espagnol, ne sont rentrées que quelques fois dans leur pays. Par ailleurs, la majorité d'entre elles connaissent dans leur pays d'accueil uniquement la ville dans laquelle elles vivent et ses

villages périphériques. Autrement dit, celles qui ont vécu en Espagne ne sont jamais sorties de la province dans laquelle elles vivaient. En effet, lorsque Carmen est arrivée à Lausanne, c'était la première fois qu'elle sortait de la province de Valence depuis son arrivée en Espagne. Raquel, établit à Genève depuis trois ans, n'a jamais quitté cette ville.

Cependant, pour les interlocutrices ayant vécu en Espagne, la possibilité de voyager entre la Suisse et l'Espagne correspond à une réelle mobilité. Une distance géographique moindre, des billets d'avion et de bus abordables permettent aux interlocutrices nouvelles-venues de retourner plus facilement en Espagne. Maribel retournait souvent à Madrid vers son mari et ses trois enfants. Carmen est allée plusieurs fois à Valence pour être vers son ami et leur fils. Lupita est retournée en Espagne pour se faire soigner à de moindres frais qu'à Lausanne.

Les possibilités de mobilité représentent une ressource considérable pour les migrantes sud-américaines, notamment par rapport à leurs enfants et leurs parents restés dans un autre pays que celui où elles travaillent. Les interlocutrices perçoivent la possibilité de se déplacer librement entre leur pays d'accueil et leur pays d'origine en fonction de leurs enfants. En effet, la plus grande souffrance de Mina est de ne pas avoir vu ses filles depuis plus de dix ans. Lupita raconte comme il a été difficile pour elle d'être plusieurs années sans-papiers en Espagne sans avoir eu la possibilité de faire venir sa petite fille. Les migrantes rencontrées sont pour la plupart des mères-migrantes pour lesquelles leur migration ou leur ré-migration se construit autour d'un projet d'amélioration des conditions de vie pour elle et leurs enfants.

Les enfants de migrantes là-bas : entre sentiments de culpabilité vs soucis de bien-être matériel

Plusieurs interlocutrices ont expliqué à maintes reprises leurs sentiments de culpabilité et de souffrance lorsqu'elles ont laissé leurs enfants en Amérique du Sud. Elles se sentent souvent responsables des situations difficiles en termes d'échec scolaire, de mauvaises fréquentations ou encore de problèmes de dépendance, dans lesquelles ils se trouvent après qu'elles aient migré. Par ailleurs, il ressort aussi de leurs discours la façon dont leurs enfants leur en ont voulu de ne pas les avoir emmenés dans leur migration. Certains enfants les ont rejoints dans le pays d'accueil, d'autres n'ont jamais pu partir et d'autres encore sont retournés dans le pays d'origine. Maribel culpabilise beaucoup suite aux mauvaises fréquentations de sa fille restée au Pérou, après qu'elle soit partie en Espagne. Elle explique cette situation comme relevant de sa seule responsabilité. Selon elle, elle n'aurait jamais dû laisser sa fille en Amérique du Sud.

Je me suis sentie mal, coupable d'avoir laissé mes deux filles. Je pensais qu'elles étaient préparées pour affronter la vie, les problèmes, les décisions et tout ça. [...] C'est ma faute. J'accepte ma faute¹¹⁵. - Maribel

Selma a migré plusieurs fois en laissant certains de ses enfants en Equateur. Elle parle de ses sentiments et des réactions de son fils par rapport à son départ pour l'Espagne. Elle ajoute en fin d'extrait, sa tristesse et les difficultés de devoir aujourd'hui laisser sa fille cadette en Espagne.

Je suis venue (en Espagne) avec la petite et j'ai laissé mes autres enfants encore une fois. Et mon fils...lui, je ne l'avais jamais laissé...quand je suis partie au Venezuela, je suis allée avec lui. [...] Je pensais à mon fils qui s'accrochait aux barrières à l'aéroport : « Maman ne part pas, maman ne part pas, maman, maman ne part pas... ». Et cette image, elle ne s'effaçait pas de mon esprit. (Elle se mouche). [...] (Lorsque son fils arrive en Espagne, leurs relations sont problématiques car il lui reproche de l'avoir laissé en Equateur). Il lui dit : [...] Que j'étais une mauvaise mère, que je l'avais abandonné, qu'il ne m'aime pas et qu'il me déteste...il me disait de tout de sorte. [...] Parce qu'il me disait que je l'avais laissé et pourquoi je l'avais laissé...Parce que je suis venue sans lui, j'étais une mauvaise mère. [...] Et alors maintenant, ce qui se passe c'est que j'ai laissé la petite et je me sens mal...quand je ne parle pas avec elle...(Elle pleure) [...] ¹¹⁶ - Selma

Plusieurs auteures féministes critiquent les discours d'ONG selon lesquels la séparation des familles et leurs implications concrètes sur les enfants renverraient à un coût social qui se déclinerait seulement au féminin (Morokvasic : 2010 ; Ogaya : 2004). En effet, pour Morokvasic les femmes migrantes sont constamment rendues coupables du coût social de la séparation et de l'éloignement des familles. Ainsi, elle critique l'idée selon laquelle, la migration des femmes serait plus problématique pour leurs familles que celle des hommes (2010 : 111). Cependant, les discours de culpabilité produit par des ONG à propos des pays asiatiques (Ogaya : 2004, Devi et al., 2010) pour lors n'ont pas été relayé pour l'Amérique latine. Ainsi, les recherches dans lesquelles un grand nombre d'auteures s'intéressent aux configurations familiales des migrantes travailleuses domestiques provenant de pays asiatiques (Parreñas : 2000 ; George 2000 ; Ogaya : 2004) sont difficiles à mobiliser dans ma recherche, car il apparaît que les structures familiales dans les pays asiatiques sont différentes de celles en Amérique latine. En effet, les configurations familiales sont historiquement et culturellement construites. En Amérique latine, les mères-migrantes ont toujours travaillé et il est fréquent que les activités de la maternité soient remplies par les

¹¹⁵ Entretien réalisé le 6 mars 2012, à Lausanne

¹¹⁶ Entretien réalisé le 6 mai 2012, à Lausanne

filles ainées ou les grand-mères. La maternité à distance, vécue par les migrantes sud-américaines s'inscrit dans ce même schéma de l'organisation familiale (Hondagneu-Sotelo et Avila : 1997 : 157). Dans le cadre de celle-ci où le père est souvent absent, l'ensemble des tâches relatives à la garde des enfants incombent aux membres féminins de la famille élargie à plus fortes raisons lorsque la mère délègue ces tâches pour des raisons d'emploi.

Les mères-migrantes ayant laissé des enfants en Espagne ou en Amérique du Sud souffrent et culpabilisent face à cette séparation. En effet, elles se sentent profondément attristées et coupables à cause de la longue absence loin de leurs enfants (Devi et al.: 2010 : 122). Il est important de souligner ici en quoi les relations familiales transnationales ont un coût social en termes de souffrance, de culpabilité et de tristesse.

Toutefois, elles trouvent certains arrangements quand à leurs pratiques de maternité à distance. Une des premières stratégies de la maternité à distance est de confier ses enfants à d'autres femmes de sa famille (Hondagneu-Sotelo et Avila : 1997). Les relations familiales transnationales sont très fréquentes à travers des échanges téléphoniques quotidiens, des mails, des vidéoconférences, des SMS ou encore l'envoi de paquets¹¹⁷. Les interlocutrices ayant des enfants dans un pays de départ disent être en contact permanent avec ceux-ci. Elles précisent souvent qu'elles savent tout de leur vie et de ce qu'ils font là-bas.

Leurs discours concernant les relations transnationales avec leurs enfants renvoient à ce que disait une migrante salvadorienne vivant à Los Angeles concernant ses enfants: « I'm here, but I'm there » (Hondagneu-Sotelo et Avila : 1997 : 557). Ainsi, les mères-migrantes s'engagent dans un travail relationnel soutenu de longue distance tout en compensant leur absence par un soutien financier. Ceci afin de garantir de bonnes relations avec leurs enfants (*Ibid.* : 559). Lorsque Lupita se rend en Equateur pour visiter ses deux filles, elle les gâte énormément en leur offrant des jouets, des habits, en voyageant avec elles et en leur organisant des fêtes. Elle ajoute que même si elle n'est pas auprès de ses enfants, l'argent résout les problèmes.

En ce qui concerne la situation des migrantes qui ont laissé leurs enfants en Espagne, bien que celles-ci culpabilisent et souffrent de cette séparation, il apparaît qu'elles préfèrent cette solution afin de ne pas déstabiliser leurs enfants et les protéger des conditions de vie difficiles dans lesquelles elles vivent à Lausanne. Elles se réconfortent en disant favoriser la stabilité et

¹¹⁷ Un contact téléphonique (portable ou skype) quotidien avec les enfants en Amérique du Sud ne s'est pas retrouvé dans le discours de Mina. Celle-ci parlait très peu des relations qu'elle entretenait avec ses filles. Elle ne définissait pas leur relation comme des relations de proximité comme les autres migrantes définissaient les liens avec leurs enfants. Je postule ici que les relations entre Mina et ses filles sont distantes parce que Mina ne les a plus vu pendant dix ans, mais surtout parce qu'elle ne les a pas élevés.

la tranquillité de leurs enfants. Par ailleurs, il leur est plus facile de les visiter en Espagne qu'en Amérique du Sud en termes de temps et de coûts financiers. Pour celles qui ont le passeport espagnol, celui-ci leur permet de se déplacer à travers les frontières nationales sans aucune difficulté afin de visiter leurs enfants. Ainsi, les relations familiales transnationales entre les migrantes sud-américaines et leurs enfants sont principalement dépendantes des politiques migratoires européennes. En effet, la majorité des femmes rencontrées ont désiré emmener avec elles leurs enfants ou auraient voulu les faire venir en Europe. Pour celles qui n'étaient pas régularisées en Espagne et qui avaient besoin d'un visa, il leur était impossible de faire venir leurs enfants. Par contre, pour celles qui étaient dans un processus de régularisation, malgré les difficultés, il leur a été plus facile de les faire venir. Dans la majorité des récits de vie, les questions de regroupement familial dans le pays d'accueil correspondent à des sujets de souffrance et de tristesse pour lesquels les mères-migrantes se sont battues. Comme les interlocutrices ayant vécu en Espagne sont toutes régularisées, elles ont toutes pu faire venir leurs enfants. Concernant les migrantes anciennes-établies sans-papiers en Suisse, les possibilités de visiter les enfants dans le pays d'origine ou encore la possibilité de les faire venir dépend de la nationalité de la migrante et si elle a besoin d'un visa ou non pour entrer en Suisse. Ainsi, les relations longue distance entre les mères migrantes et leurs enfants sont influencées par les politiques des Etats d'accueil. Il y a donc des inégalités quant aux possibilités de regroupement familial en fonction de la nationalité et du statut juridique des migrantes.

De plus, il arrive dans certaines situations que les enfants décident autrement de ce que leurs mères ont prévu. A titre d'exemple, lorsque Lupita est retournée dernièrement en Equateur pour amener ses deux filles en Suisse, l'aînée a refusé de quitter l'Equateur. Elle ne désirait pas changer à nouveaux toutes ses habitudes¹¹⁸. Quant à Maribel, elle aimerait retourner au Pérou. Cependant, elle décide de rester en Europe, car ses filles aînées ne veulent plus retourner vivre en Amérique du Sud. Dans de telles situations migratoires, les enfants des migrantes subissent une certaine pression de la part de leur mère, notamment concernant la réussite scolaire avant tout, mais également l'exigence d'une certaine loyauté envers elle. Cette pression se traduit par le concept de mandat migratoire (Métraux : 2011). En effet, le mandat migratoire des enfants peut être compris comme un contrat tacite entre la mère et les

¹¹⁸ Sa fille aînée est restée sans ses parents pendant plusieurs années en Equateur. Elle arrive en Espagne à l'âge de 5-6 ans. Suite à la crise espagnole, Lupita la ramène (ainsi que sa sœur cadette) pour quelques mois en Equateur. Sa fille ne voulait pas retourner en Equateur, mais Lupita l'oblige. Lorsque Lupita vient la rechercher pour l'amener en Suisse. Elle refuse.

enfants qu'ils doivent remplir au mieux. Comme présenté ci-dessus, il arrive que les enfants refusent d'accomplir ce mandat migratoire et vont à l'encontre des projets de la mère.

Les enfants des migrantes ici : entre opportunités et « fardeaux »

Nous l'avons mentionné, différentes migrantes évoquent les opportunités scolaires auxquelles leurs enfants peuvent accéder en étant en Suisse. Elles accordent souvent une importance considérable à ce qu'ils puissent apprendre le français et/ou d'autres langues enseignées à l'école. De plus, pour celles qui n'ont pas de passeport espagnol, la venue de leurs enfants possédant la nationalité espagnole en Suisse leur permet d'accéder plus facilement à une régularisation en termes de permis B. Cependant, celles qui ont leurs enfants à Lausanne soulignent aussi les difficultés qu'elles rencontrent par rapport à la présence de ceux-ci. Certaines interlocutrices décrivent les facilités de mobilité lorsque leurs enfants sont dans un des pays de départ. Pour ces femmes, migrer sans leurs enfants leur permet de se mouvoir plus facilement. Il leur est plus facile de chercher du travail ou encore de suivre des cours de français. Elles n'ont pas le souci de l'emmener avec elles ou ne pas savoir à qui le confier pour quelques heures. Par ailleurs, les conditions de logement dans lesquelles sont les nouvelles-arrivées ne les motivent pas non plus à faire venir leurs enfants à Lausanne, si quelqu'un peut s'en occuper en Espagne ou en Amérique du Sud. Elles disent vouloir les faire venir lorsque leur situation sera plus stable.

Le grand problème auquel sont confrontées les mères-migrantes d'enfants en bas âge concerne la garde de ceux-ci. En effet, les migrantes accompagnées de leurs enfants se trouvent face à un problème d'incompatibilité entre leurs responsabilités familiales et leurs responsabilités professionnelles. Plusieurs interlocutrices racontent les emmener sur le lieu de travail. Cependant, ce n'est pas toujours aisé de les emmener pour faire des ménages ou garder d'autres enfants. En effet, selon Miriam, elle a perdu plusieurs emplois « à cause » de son fils. Celui-ci dérangeait les employeurs, car selon ces derniers il était trop bruyant. Par ailleurs, ils n'appréciaient guère qu'il joue avec les jouets de leurs propres enfants. Lorsque ceux-ci étaient présents, il y avait aussi certaines fois des conflits concernant les jouets. Quant à Carmen, elle décide de ramener son fils de deux ans en Espagne pour ces différentes raisons. Les problèmes relatifs à la garde des enfants sont majeurs pour les migrantes, à tel point que lors de l'enquête de terrain, il m'est arrivé de garder pendant quelques heures les enfants de certaines interlocutrices lorsque celles-ci ne savaient pas à qui les confier. Ces femmes sont aussi confrontées aux difficultés de trouver une crèche. En effet, les difficultés liées à la langue et à l'absence d'un réseau social solide ainsi que la nécessité d'être domicilié

à Lausanne pour inscrire son enfant à la crèche, sont des problèmes supplémentaires à résoudre pour les migrantes ayant un enfant en bas-âge. Lorsque toutes ses difficultés sont réglées, il est alors difficile pour les interlocutrices de payer l'inscription et les journées à la crèche. C'est alors une libération pour ces femmes lorsque l'enfant peut entrer à l'école. Dans son article, Mattingly décrit comment les migrantes mexicaines aux Etats-Unis emploient des membres de leur famille pour s'occuper de leurs enfants dans ce pays d'accueil (2001). Dans le contexte lausannois, cette situation ne se retrouve pas. Si les mères des migrantes s'occupent des enfants, elles s'en occupent dans le pays d'origine. Toutefois, il est ressorti qu'en Espagne, c'est souvent les filles aînées qui s'occupent des plus jeunes lorsque la mère travaille.

Ma fille aînée m'aidait beaucoup avec la petite. Par exemple, lorsque j'allais travailler, je les laissais les deux à la maison. Je devais les laisser les deux. La grande s'occupait de la petite parce que je devais travailler.¹¹⁹ - Lupita

Il s'agit de comprendre les femmes rencontrées comme des professionnelles de l'organisation familiale, que les enfants soient avec elles dans le pays d'accueil ou dans le pays d'origine. Si leurs enfants vivent dans le pays d'origine, elles ont besoin de s'organiser pour pouvoir les appeler en prenant en compte le décalage horaire ainsi que les activités quotidiennes de chacun. Lorsque leurs enfants vivent avec elles dans le pays d'accueil, elles organisent leur journée en fonction de ceux-ci. Elles trouvent différentes solutions en les prenant sur le lieu de travail, en travaillant lorsqu'ils sont à l'école, en les appelant à la maison pour savoir s'ils sont bien rentrés par exemple. Ainsi, les mères-migrantes innovent et inventent différentes combines pour gagner de l'argent et s'occuper de leurs enfants autant un niveau transnational que local (Hondagneu-Sotelo et Avila : 1997).

¹¹⁹ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne

Conclusion

Dans quelles configurations familiales que ce soient, les femmes migrantes sud-américaines sont piliers de famille, portent toute la charge et la responsabilité des enfants. C'est dans ce contexte qu'elles sont amenées à inventer des moyens et des combines pour résoudre les problèmes et rester engagées dans la réussite de la famille. L'investissement en faveur des enfants en termes d'éducation est prioritaire dans leurs discours, leurs représentations et leurs actions. Dans le cadre de la migration, les enfants sont l'objet de choix difficiles et peuvent aussi être ressource ou entrave.

Le fait que ce soit les femmes qui assument les tâches relatives aux enfants témoignent de l'inégalité dont elles souffrent par rapport au père de ceux-ci dans la répartition du travail du care intrafamilial. Dans le pays d'arrivée, elles retrouvent cette inégalité dans leurs tâches de care rémunérées face à leurs employeurs.

Chapitre 4 Travail du care : le vécu particulier des migrantes employées domestiques sud-américaines à Lausanne et à Genève

Introduction

Le phénomène de marchandisation du care dans les pays occidentaux relève d'un phénomène de transfert international du travail de care (Ehrenreich et Russel Hochschild : 2004). En effet, aujourd'hui, la grande majorité des employées domestiques dans les pays occidentaux sont des femmes migrantes (Lutz : 2002). Celles-ci sont employées pour les activités du care qui se cantonnent à l'espace privé et qui consistent à prendre soin d'autrui.

Les études sur le travail du care rémunéré se focalisent principalement sur une perspective macrosociologique en termes économique-politique (Lewis : 1998 ; Zelizer : 2008 ; Nicole-Drancourt et Jany-Catrice : 2008 ; Letablier et Dang : 2009). Dans le cadre de ce chapitre, il s'agit de donner la parole aux migrantes sud-américaines travailleuses domestiques à Genève et à Lausanne afin d'analyser quels rapports celles-ci entretiennent avec les activités du care pour lesquelles elles sont rémunérées. Autrement dit, il est question d'appréhender comment les migrantes employées domestiques rencontrées perçoivent le travail du care réalisé en Europe. Afin de saisir au mieux leur rapport au travail du care, en reprenant les propos de Morokvasic, il faut comprendre comment les migrantes sud-américaines sont insérées au sein de hiérarchies de pouvoir, telles que la classe, la « race », la nationalité, le statut juridique et le genre et comment ces « conditions structurelles peuvent constituer à la fois des obstacles et des opportunités à saisir » (Morokvasic : 2010 : 106). Bien que les femmes et les filles migrantes venant d'Amérique du Sud semblent n'être reconnues en Europe qu'à travers des présupposés concernant leurs compétences domestiques, nous verrons comment celles-ci les utilisent afin de mener à bien leur projet migratoire et comment elles développent certaines techniques et combines.

L'analyse de ce chapitre se focalise sur les discours des migrantes ainsi que sur des conversations informelles entretenues durant l'enquête de terrain. En effet, c'est à partir d'un contact régulier qu'il m'a été possible de compléter mes données et d'accéder ainsi à davantage d'informations sur le travail qu'elles réalisent en Suisse. Malheureusement, l'analyse de leurs discours n'est pas complétée par l'observation de leurs pratiques, ni par les

discours de leurs employeurs. Malgré l'absence d'observations sur leur lieu de travail et l'absence du discours des employeurs, les propos des interlocutrices permettent de proposer une analyse concernant les rapports qu'elles entretiennent avec les activités du care.

A présent, ce chapitre se décline en trois points. Premièrement, il s'agit d'une présentation des activités du care et une réflexion sur le rapport des migrantes employées domestiques à l'égard de ces activités. Ensuite, j'analyse les rapports que les interlocutrices entretiennent avec leurs employeurs et comment ces derniers peuvent être une ressource ou un obstacle lorsqu'ils ne payent pas le travail effectué ou ne respectent pas les conditions fixées au préalable. En dernier lieu, il est question de proposer une réflexion relative au travail du care et à la mobilité sociale.

Activités du care et rapport à ce travail

Nettoyages, garde d'enfants et accompagnement de personnes âgées

Les tâches du care réalisées par les migrantes sud-américaines travailleuses domestiques se déclinent à partir de trois activités principales : les nettoyages, la garde d'enfants et l'accompagnement de personnes âgées. L'activité des nettoyages se fait soit pour des particuliers¹²⁰, soit pour des entreprises. Chez les particuliers, les tâches consistent souvent à aspirer, recurer, prendre la poussière, ranger, faire les lits, mais aussi laver le linge et faire les courses. Lorsque les migrantes sud-américaines travaillent pour des entreprises, elles nettoient généralement des bureaux, des immeubles ou encore des appartements pour l'état des lieux. En cela, je ne considère pas le travail d'entretien en entreprise comme une activité relevant du care. En effet, la notion de care renvoyant à des activités de soin dans un espace privé ne peut pas comprendre les heures de nettoyage en entreprises qui relèvent d'une activité d'entretien seul. Les heures de ménage sont généralement payées 25 francs de l'heure chez les particuliers. Cette activité demande aux employées domestiques de se déplacer rapidement entre chaque lieu de travail, car elles ont souvent plusieurs heures de ménage à des endroits différents dans la ville. Concernant la garde d'enfants, cette activité réalisée généralement du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, consiste à s'en occuper dès le matin, leur préparer à manger, les accompagner à l'école ou, s'ils sont en bas âge, leur vouer une attention particulière. Cependant, en plus de s'occuper de ceux-ci, il est demandé aux employées domestiques sud-

¹²⁰ Je considère l'activité des ménages pour les particuliers comme une activité du care. En effet, même si celle-ci ne consiste pas à prendre soin directement d'une personne, faire son ménage et nettoyer sa maison est une façon de prendre soin d'autrui de manière indirecte.

américaines d'accomplir les différentes tâches citées en amont relatives à l'entretien de la maison. Pour ce double travail (garde des enfants et ménage), généralement, elles sont payées environ 10 francs de l'heure. Quant à l'accompagnement des personnes âgées, cette activité consiste à prendre soin d'une personne dépendante, tout en s'occupant également de son ménage¹²¹. Pour remplir ces diverses activités, seule Raquel a vécu chez ses employeurs (à demeure) pendant plus d'une année. Les autres migrantes vivent dans un domicile à part. Certaines migrantes se concentrent sur une activité, d'autres combinent des heures de nettoyage et des gardes d'enfants.

A partir des propos des interlocutrices, il ressort une hiérarchie entre ces trois activités. En effet, les gardes d'enfants et l'accompagnement de personnes âgées sont moins appréciées par certaines femmes migrantes, car le salaire est largement inférieur à celui des heures de ménages et/ ou parce que garder des enfants demande plus d'attention et de responsabilités que de faire des ménages¹²². En effet, s'occuper de personnes dépendantes comme les enfants et les personnes âgées déficientes fait du travail du care, une activité qui demande des responsabilités importantes pas toujours évidentes à assumer. A titre d'exemple, lorsque Mina s'occupe d'une dame très âgée, celle-ci tombe alors que Mina tente de lui faire prendre un bain. Mina avise le fils de son employeuse et cette dernière est hospitalisée. Cet événement a marqué cette migrante sans-papiers, car elle a eu peur que la famille lui reproche sa maladresse et la rende coupable de l'accident. Par ailleurs, cette peur est justifiée par le fait que la situation de l'employée domestique est irrégulière. Est-ce une raison pour laquelle, aujourd'hui, Mina travaille uniquement comme femme de ménage ? Bien qu'il me soit difficile de répondre clairement à cette question, celle-ci permet de réfléchir aux implications concrètes de l'absence d'un statut juridique des migrantes travailleuses domestiques sur le rapport qu'elles ont à l'égard de leur travail. Cependant, cette peur d'être responsable de personnes dépendantes ne s'est pas retrouvée dans les discours des autres migrantes sans-papiers anciennes-établies.

Bien que les migrantes sud-américaines nouvelles-venues cherchent principalement un emploi dans ces trois activités du care, elles trouvent généralement du travail pour des heures de ménages ou des nettoyages hebdomadaires. Cependant, elles rencontrent très peu d'heures de travail. Cette difficulté s'explique d'une part, parce que celles-ci ne disposent pas d'un réseau

¹²¹ Il semble que la rémunération pour l'accompagnement et le soin de personnes âgées soit également de 10 francs de l'heure.

¹²² Cependant, les migrantes soulignent qu'elles ne sont pas en position de faire des choix concernant ces diverses activités. Autrement dit, malgré leurs préférences, elles prennent ce qu'on leur propose comme emploi.

social solide qui leur permettrait de trouver un emploi, et d'autre part, parce que la situation en Suisse romande en termes de demandes de travailleuses domestiques privées ne semblent pas aussi importantes qu'elles l'étaient en Espagne avant la crise économique.

En effet, les politiques de l'Etat espagnol ont favorisé l'arrivée et la régularisation de travailleuses domestiques sud-américaines afin de soutenir les familles (surtout les mères de familles) espagnoles dans l'équilibre de leurs responsabilités familiales et de leurs responsabilités professionnelles. Et de pallier ainsi à son désengagement social envers les familles à l'égard des personnes âgées et des enfants (Beneria : 2007 ; Williams : 2009 ; Baby-Collin : 2009). Dans le contexte helvétique, les personnes âgées sont généralement plus facilement prises en charges dans des institutions spécifiques. Concernant la prise en charge des enfants en bas âge, le débat public et politique en Suisse romande signale régulièrement la pénurie de places dans les crèches. Toutefois, malgré la pénurie de places en garderie¹²³, d'autres moyens sont mis en place pour s'occuper des enfants en bas âge, tels que les structures d'accueil formelles des mamans de jour et /ou les structures d'accueil informelles de la famille ou des connaissances. Ainsi, engager une employée domestique pour s'occuper de ses enfants ou d'un parent âgé, semble correspondre à une pratique des familles provenant des classes privilégiées. Ceci ne signifie pas pour autant que les migrantes sud-américaines travailleuses domestiques soient rémunérées de façon équitable ni que des familles ou des individus à plus faible revenu n'engagent pas des employées domestiques sud-américaines pour garder leurs enfants. Il s'agit de s'intéresser à l'expérience particulière de ces femmes quant à leurs activités rémunérées du care.

***Trabajar, trabajar y trabajar*¹²⁴**

La grande majorité des interlocutrices ont travaillé et réalisé des tâches domestiques depuis leur enfance. En effet, dans la plupart des récits de vie, le travail a une place très importante dès le plus jeune âge des migrantes sud-américaines. Lorsqu'elles parlent de leur enfance et de leur adolescence, ces étapes de vie apparaissent rythmées par des activités rurales et des tâches domestiques récurrentes. A titre d'exemple, Raquel décrit son enfance par

¹²³ Selon « Combien de crèches et de familles de jours faut-il en Suisse », il manque environ 50'000 places de crèches en Suisse en 2005. Version abrégée de l'étude « Offre d'accueil extrafamilial en Suisse : Potentiels de demandes actuelles et futurs », INFRAS, Mecop Universita svizzera italiana, Tasimari Beratungen, PNR 52, Fond national suisse, consulté sur le site : http://www.nfp52.ch/files/download/EtudeabregeelTen_F.pdf

¹²⁴ Traduction en français : travailler, travailler et travailler. Expression selon laquelle un grand nombre d'interlocutrices définissent leur vie en Amérique du Sud et en Europe.

l'expression *puro trabajo*¹²⁵. D'autres femmes, décrivent leur enfance comme difficile et laborieuse.

Mon enfance a été difficile. A la campagne j'ai travaillé avec ma maman... Comme des paysans nous cultivions des patates... du maïs... tout ça. Nous travaillions... Comme je le dis, il y avait un patron qui avait des terres à cultiver. Nous allions travailler. J'allais travailler avec ma maman du lundi au vendredi. Tout le temps ! J'avais douze ans... alors je gagnais... trois sucres¹²⁶, je crois que c'était par semaine... mais je ne me rappelle plus... [...]. Quand j'ai eu treize ans, je suis venue à Quito pour travailler avec ma sœur. Avec ma sœur nous travaillions... Caroline : Vous faisiez quoi comme travail ? Mina : Employée domestique. Comme on dit ici « femme de ménage ». Employée domestique à Quito. J'ai continué de travailler comme employée domestique jusqu'à ce que je vienne ici en Suisse.... Et ici je continue de travailler comme employée domestique¹²⁷. – Mina

Nous avons surtout grandi en travaillant, en cultivant la propriété. En nettoyant avec des machettes... avec ce qu'il y a. Nous sommes des femmes en premiers... [...] Nous allions à l'école le matin [...] et quand on rentrait à une heure environ, on mangeait et on allait aider mon papa et ma maman à travailler dans les champs. [...] Et ça on le faisait quand nous étions petites. Alors on s'est habitué à travailler et à nettoyer... [...]. Les filles on souffrait beaucoup parce que Ouh !! Les premières tu sais qu'elles souffrent beaucoup ! [...] Quand j'avais onze ans et que je pouvais gérer la casserole, c'est moi qui restais pour cuisiner. [...] On aidait comme on pouvait. Et comme ma maman a eu beaucoup de nourrissons, celle qui était à la maison, c'était donc moi... je devais garder les enfants, les changer... faire les choses de la maison comme une mère. Tout tout ce qui était de la maison. [...] Et on était une « pétée » de frères et sœurs¹²⁸. - Lupita

Les migrantes ayant grandi dans une ville font les mêmes témoignages à propos de leur enfance. Ainsi, aider sa famille en vendant sa force de travail ou en participant activement aux travaux des champs et aux activités domestiques, caractérise l'enfance de la majorité des interlocutrices, indépendamment de leur région d'origine, qu'elle soit rurale ou urbaine.

Concernant leur vie en Europe, les interlocutrices la décrivent également comme se structurant autour de leurs activités de travail. Elles définissent l'Espagne et la Suisse comme les pays où elles doivent « travailler, travailler et travailler ». La migration vers l'Europe s'inscrit donc, pour la plupart des migrantes sud-américaines rencontrées, dans un phénomène continu de mise en vente de sa force de travail, c'est-à-dire sa force physique comme unique ressource mobilisable. L'usage du corps s'explique par le fait qu'on ne leur reconnaît pas d'autres ressources ou compétences. En effet, lorsque je leur demande ce qu'elles cherchent

¹²⁵ Traduction en français : « Seulement du travail ».

¹²⁶ Monnaie équatorienne en vigueur jusqu'en l'an 2000. 25'000 sucres valaient environ 1 franc suisse.

¹²⁷ Entretien réalisé le 1^{er} avril 2012, à Lausanne

¹²⁸ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne

comme emploi, elles répondent toutes: *lo que sea...limpieza, cuidado de niños o de ancianos*¹²⁹. De plus, les interlocutrices proviennent de milieux défavorisés dans leur pays d'origine et ne possèdent pas des ressources en termes de formation qu'elles pourraient mobiliser, autant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, pour trouver un emploi¹³⁰. Autrement dit, elles utilisent leur corps comme un outil de travail, au service d'autres personnes. Les diverses activités rémunérées pour lesquelles elles sont employées en Suisse leur demandent d'investir un capital physique. En effet, c'est par une proximité physique et des gestes qu'elles s'occupent des enfants et qu'elles soutiennent et assument des personnes âgées dépendantes. De plus, les heures de ménage renvoient aussi à une activité de ce type. Autrement dit, afin de s'engager dans leurs diverses activités du care, qui consistent à prendre soin d'autrui, elles s'investissent physiquement. Il s'agit alors de comprendre leur corps comme une ressource qu'elles peuvent faire reconnaître et exploiter dans le projet migratoire. Cependant, bien que leur corps soit une ressource importante dans ce projet, celle-ci n'est pas spécifique à leur migration car les migrantes sud-américaines rencontrées utilisent depuis très jeunes leur corps pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Cet investissement corporel s'inscrit donc dans un parcours de vie bien spécifique. En effet, les connaissances et les compétences des migrantes sud-américaines employées domestiques concernant les activités et les tâches du care ne correspondent pas à un savoir inné spécifique aux femmes (du Sud), mais à un savoir acquis au cours de leur enfance et de leur adolescence. C'est à partir d'une socialisation en Amérique du Sud, où la majorité d'entre elles ont très vite utilisé la force de leur corps au service de leur famille, qu'elles ont appris à devenir des employées domestiques. La compréhension des activités du care comme dépendantes d'une socialisation et relevant d'une construction sociale s'appuie également sur les problèmes pratiques que deux des plus jeunes interlocutrices ont rencontrés lorsqu'elles ont commencé de travailler comme employées domestiques en Europe. Celles-ci ont réalisé peu de tâches domestiques en Amérique du Sud et expliquent qu'elles ne savaient pas comment s'y prendre lors de leur premier travail. Elles ont donc dû apprendre à réaliser les tâches domestiques qui leur étaient demandées. Dans le cas présent, le savoir-faire domestique s'apprend également dans le pays d'accueil. Ainsi, exercer le travail d'employée domestique s'accompagne de

¹²⁹ Traduction en français : ce qu'il y a... nettoyage, garde d'enfants ou de personnes âgées. Même si, comme nous le verrons dans la suite du chapitre, certaines postulent dans d'autres secteurs.

¹³⁰ Cependant, comme l'illustre, différentes études, les migrantes employées domestiques bénéficiant d'un niveau de formation élevé (acquis dans le pays d'origine) ne peuvent mobiliser ce capital en Europe. Elles mobilisent aussi leur corps comme seule force de travail. On parle dans ce cas, de déclassement social professionnel à travers la migration (Morokvasic : 1991 ; Lutz : 2002 ; Oso Casas : 2002)

l'acquisition sur le tas d'un savoir-faire et d'un savoir-être spécifique relevant des activités, des pratiques et des comportements du care.

Savoir-faire et savoir-être

Exercer les activités d'une employée domestique requiert toute une série de pratiques et de comportements qui relèvent d'un savoir-faire et d'un savoir-être particulier. Comme expliqué en amont, les savoirs relatifs à la pratique et à la manière de se comporter relève d'une socialisation particulière à partir de laquelle, les migrantes employées domestiques sud-américaines apprennent comment interagir et comment se comporter sur leur lieu de travail. En effet, cela s'explique par le fait que, dans la majorité des cas, le lieu de travail correspond au lieu de domicile des employeurs. Autrement dit, cette particularité demande d'autant plus d'attention dans l'exercice des tâches. En effet, les employées domestiques ont accès à toute une série d'informations privées et intimes sur leurs employeurs, ce qui leur demande d'être attentives et discrètes durant leur travail. A titre d'exemple, Mina raconte ramasser le linge sale d'une employeuse pour ensuite le laver. Le rapport au linge sale de sa cheffe se comprend d'une part dans un rapport de pouvoir dans le sens où c'est elle qui nettoie, mais d'autre part, cette activité demande à Mina d'être le plus discrète possible. Il existe alors des codes de comportements à avoir pour réaliser un ménage « bien fait ».

Selon les interlocutrices, à propos des ménages chez des particuliers, la discrétion apparaît comme un comportement central. Elles soulignent l'importance de faire le ménage de l'employeur en nettoyant comme si personne n'était passé ou encore de surprendre l'employeur en réalisant un travail bien fait. Selon les migrantes rencontrées, il est important de deviner ce que son employeur souhaite durant son absence. Ces différentes manières de se comporter pour faire un ménage souligne combien les activités rémunérées du care ne demandent pas seulement la maîtrise de connaissances pratiques, mais également des compétences en termes de comportements et d'attitudes. Par ailleurs, adopter une attitude de discrétion lorsque l'employée domestique réalise un ménage chez un particulier (qu'il soit présent ou non) renforce les rapports de pouvoir entre la migrante et ses employeurs. En effet, les travailleuses domestiques sud-américaines se plient aux exigences des employeurs concernant les comportements et les attitudes à adopter. De plus, les comportements souhaités, qu'ils soient en termes de discrétion ou de surprise renvoient les migrantes employées domestiques à un statut de subordonné. Ainsi, les activités du care ne se définissent pas seulement comme des manières de prendre soin d'autrui, mais elles représentent aussi des façons de satisfaire autrui en respectant une attitude de discrétion ou en

tentant de surprendre son employeur par la réalisation d'un travail bien fait. Il apparaît alors que les employées domestiques retrouvent une reconnaissance et une valorisation à travers les compliments de leurs employeurs.

Bien que la majorité des interlocutrices aient beaucoup de peine à expliciter clairement les tâches qu'elles réalisent durant leur journée de travail, elles disent toutes qu'elles s'appliquent énormément dans leur travail. Certaines se définissent comme des expertes en nettoyage. Elles vantent leurs années d'expériences et se décrivent comme détentrices d'un savoir expert.

Ici je me suis dédiée aux nettoyages...comme ça je suis professionnelle en nettoyages...ça me plaît de nettoyer, je me dédie à ça...Oui ça me plaît que le nettoyage devienne...très propre...absolument parfait ! On m'a envoyée dans des maisons...bien sûr que je sais...après tant d'années d'expériences que j'ai. Je vais à cet endroit, je commence...quand ma cheffe arrivait, elle regardait et me disait: « tout est parfait ». Tst ! (petit bruit qu'elle fait avec sa bouche pour signaler qu'elle est fière) Bien sûr, parce que je vois tout avec ses détails...les choses où elles sont, je les range quand elles sont désordonnées... pour que tout soit bien. Et ça, ça lui plaisait à elle (sa patronne en Espagne). Parce qu'elle voulait que je la surprenne...c'est-à-dire que lorsqu'elle rentrait chez elle, que sa maison la surprenne...tout parfait, tout propre. Elle, elle ne cherchait pas n'importe laquelle he ?! Avant que je travaille pour elle, d'autres ont travaillé, et elles ne lui ont pas plus ! Quand j'ai commencé, elle m'a dit : « toi oui » ! J'ai dit pourquoi ? Pourquoi moi ? Et elle m'a dit : « Tu sais comment j'aime que ce soit... ». Moi je voyais comment elle aimait...elle regardait comme ça...elle me disait « tout est bien » ! Moi je me consacrais à ranger sa maison, à mettre en ordre et tout ça¹³¹. – Lupita

Si j'aime bien travailler comme femme de ménage ? Non je crois que personne n'aime, mais s'il faut faire, il faut faire bien ! ¹³²- Sofia

La valorisation d'un travail « bien fait » est récurrente dans les discours des interlocutrices. Ainsi, je comprends cette manière de valoriser le travail « bien fait » comme une volonté de se valoriser soi-même alors que le travail domestique n'est pas une activité reconnue socialement. En mettant en avant d'une part, leurs compétences pratiques et d'autre part, en insistant sur leurs compétences sociales, les employées domestiques sud-américaines se définissent comme des expertes dans les activités de nettoyage et de prendre soin d'autrui. Par ailleurs, lors de la première rencontre, une manière de montrer à l'employeur qu'elles sont expertes en nettoyage consiste à évaluer exactement combien de temps il leur faudra pour faire le ménage de la maison. Elles ne se considèrent pas comme de simples employées

¹³¹ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne. Cet extrait concerne une expérience particulière en Espagne.

¹³² Entretien réalisé le 24 avril 2012, à Genève

domestiques, mais elles se définissent comme des employées qui travaillent bien, qui sont expérimentées et réalisent un travail de professionnelles. Ainsi, elles font d'une activité qui n'est pas reconnue comme un emploi à part entière, un véritable travail qui demande des connaissances spécifiques expertes. D'autre part, cette manière de s'auto-valoriser mais aussi de se valoriser aux yeux de l'employeur permet de se démarquer des autres employées domestiques, présentes sur le marché du travail, et de se faire connaître par d'autres employeurs par le bouche-à-oreille, afin d'assurer sa place. Cela permet également à long terme d'être connue et reconnue en tant que professionnelle.

Bien qu'elles se définissent comme des expertes dans les activités du care et surtout dans celles du nettoyage, il ressort que la majorité d'entre elles ont peur de mal réaliser les tâches domestiques relatives à la cuisine. Ainsi, plusieurs d'entre elles me questionnent à propos des repas traditionnels suisses. Elles aimeraient savoir comment on cuisine en Suisse et comment elles doivent cuisiner pour leurs employeurs. Dans cette même préoccupation, lors de la permanence sociale à Mozaïk, plusieurs femmes migrantes sud-américaines m'ont priée de ne pas ajouter la cuisine sur les annonces concernant la recherche d'un emploi comme employée domestique. Elles me demandent souvent : « les suisses mangent que de la salade ? ». Leur remarque illustre leur préoccupation concernant les habitudes culinaires suisses. Bien qu'il me semble difficile de parler de normes de cuisine en Suisse, vu l'hétérogénéité des façons de cuisiner et de se nourrir, il est vrai qu'il existe des différences importantes entre le type de cuisine sud-américaine (malgré les différences régionales et nationales) et les pratiques culinaires dominantes en Suisse. Le souci des interlocutrices quant aux types de repas qui se mangent en Suisse illustre comment les différences d'habitudes culinaires les perturbent et remettent en cause leur savoir d'expert. D'autre part, leurs préoccupations découlent du fait que les tâches domestiques relèvent d'une construction sociale et s'inscrivent dans le contexte précis du pays d'accueil. En effet, le travail domestique ne se fait pas partout de la même manière et les migrantes travailleuses domestiques ont besoin de réapprendre certaines pratiques (ici les pratiques culinaires) selon le lieu où elles se trouvent. De plus, leurs méconnaissances relatives aux pratiques culinaires suisses fragilisent également leur volonté de plaire à l'employeur. En effet, le travail domestique constituant une des formes d'emploi les plus incertaines et les moins sûres (Lutz : 2002 :100), d'autant plus qu'elles ont réellement besoin de travailler, les migrantes sud-américaines travailleuses domestiques désirent à tout prix garder leur travail. Pour ce faire, il est important d'être bien vu aux yeux de l'employeur

et/ou de l'éventuel employeur lors des semaines d'essai et de les surprendre en cuisinant un repas qui leur plairait.

Avant de conclure ce point, il s'agit également de présenter comment certaines migrantes sud-américaines nouvelles-venues utilisent leur force de travail comme un objet d'échange afin de pouvoir se loger à Lausanne.

Un logement (canapé, chambre) en échange de services du care gratuits

Plusieurs interlocutrices nouvelles-venues exercent des activités du care non-rémunérées pour les personnes chez lesquelles elles vivent provisoirement. En effet, Lupita nettoyait l'appartement de l'homme chez lequel elle a vécu ; Maribel garde l'enfant d'une jeune femme équatorienne chez laquelle elle vit ; Selma fait le ménage et prépare à manger pour la famille où elle vit et Miriam lave le linge, repasse et nettoie l'appartement pour son cousin chez lequel, elle a habité pendant plusieurs mois.

J'ai travaillé pour mon cousin, mais il ne m'a pas payé...il a une entreprise de services de nettoyage. Je faisais des nettoyages...Il ne me payait pas parce que je vivais dans sa maison. Les conditions pour vivre dans sa maison étaient les suivantes : il me donnait le logement (chambre pour dormir) ce qui n'intégrait pas la nourriture, en échange de : Nettoyage une fois par semaine, nettoyages de quelques immeubles (escaliers), repasser et mettre dans la machine à laver son linge, nettoyer la maison, et de temps en temps que je fasse à manger. Moi j'étais d'accord parce que je ne savais pas où arriver¹³³. -Miriam

Ce phénomène d'échange, illustré par l'extrait précédent, montre comment les migrantes sud-américaines nouvelles-venues utilisent le travail domestique comme un produit d'échange dans une situation de précarité relative aux conditions de logement. Ainsi, cette pratique d'échange peut se comprendre comme une certaine forme d'action stratégique mobilisée par les migrantes sud-américaines nouvelles-venues. En effet, comme le soutient Morokvasic, si les migrantes « ne remettent pas en question l'ordre genré, [elles] l'utilisent néanmoins dans leur propre intérêt » (2010 : 107). Cependant, comme expliqué précédemment, cette ressource est mobilisée par les migrantes sud-américaines parce qu'elle est reconnue comme unique ressource, ici par les personnes chez lesquelles elles vivent. Par ailleurs, cet échange ne relève pas d'un échange égalitaire, car comme l'illustre l'exemple de Miriam (mais aussi ceux des autres migrantes), par cet échange, les migrantes sud-américaines sont insérées dans une position de subordination qui se rapproche, dans certains cas, à de l'exploitation et favorise ainsi des rapports de manipulation.

¹³³ Entretien réalisé le 2 décembre 2011, à Lausanne

De plus, à partir des expériences vécues par certaines interlocutrices, il semble avoir une frontière floue entre les services domestiques rémunérés qu'elles proposent et certains services sexuels qu'ils leur sont demandés.

Troubles entre services domestiques et services sexuels

La proximité entre services domestiques et services sexuels s'illustre par des avances faites à différentes migrantes sud-américaines travailleuses domestiques. La première fois que Maribel se rend chez un monsieur déjà âgé, afin d'effectuer un ménage, celui-ci lui propose d'avoir des rapports sexuels. Elle prend peur et s'enfuit. Quant à Aida, suite aux annonces (garde d'enfants et ménages) qu'elle dépose dans différents lieux, elle reçoit de nombreux appels et de multiples messages, lui proposant des rencontres ne concernant pas des ménages. Ici, leurs corps renvoient uniquement au caractère sexuel. Ces propositions masculines illustrent comment le fait de réaliser des services rémunérés dans le domaine du care peut être interprété par les employeurs comme une disponibilité sexuelle. Ainsi, il s'agit ici de comprendre comment le corps des migrantes travailleuses domestiques est d'une part considéré et reconnu dans sa dimension sexuelle au service d'autrui, et, d'autre part, comment leur corps peut aussi être mobilisé comme une ressource dans leur projet migratoire. En effet, l'exemple de Miriam se distingue des deux autres migrantes qui ont refusé catégoriquement les propositions de type sexuel. Miriam reçoit des avances d'un homme âgé pour lequel elle a nettoyé l'immeuble. Il lui écrit des messages osés auxquels elle répond tendrement. A partir de leurs échanges de messages et la volonté de se rencontrer, il lui aurait versé plus de 500 francs sur son compte bancaire. Miriam parle de cette relation, d'une façon très romantique. Elle imagine construire une relation conjugale solide qui lui apporterait stabilité économique et soutien psycho-social. Ainsi, l'usage de son corps dans sa dimension sexuelle peut représenter, dans certains cas, une stratégie pour mener à bien son projet migratoire (Lévy et Lieber: 2009). Autrement dit, certaines migrantes font de leur sexualité l'objet d'un échange économique-sexuels (Tabet : 1987) qui devient ainsi une ressource migratoire.

Comme l'illustre le point suivant, certaines migrantes sud-américaines trouvent d'autres ressources migratoires à partir des relations qu'elles entretiennent avec leurs employeurs.

Rapports entre les migrantes employées domestiques et leurs employeurs: le point de vue des employées

Les employeurs : une ressource migratoire ?

Lorsque certaines interlocutrices parlent de leurs employeurs et de leurs employeuses, elles ne parlent pas exclusivement des problèmes rencontrés avec ces derniers, mais elles valorisent souvent les gestes solidaires accomplis par certains d'entre eux. Pour plusieurs migrantes sud-américaines, leurs employeurs ont constitué une véritable ressource migratoire en leur facilitant notamment l'accès à un logement. En effet, plusieurs employeurs ont permis à certaines employées domestiques sans-papiers de trouver un appartement pour y vivre. Il s'est aussi avéré, qu'une employeuse a hébergé pour un certain temps, une migrante nouvelle-venue qui n'avait plus de logement. D'autres exemples, relatifs aux gestes de solidarité de la part des employeurs envers leurs employées domestiques, concernent leurs attitudes d'entraide, en mobilisant leur réseau de connaissances afin de leur trouver davantage d'heures de travail. Ainsi, je tiens à souligner ici, l'importance que les migrantes employées domestiques rencontrées accordent aux relations de proximité qu'elles entretiennent avec certains employeurs. En effet, différentes interlocutrices parlent de leurs patrons comme des membres de leur famille ou comme des amis.

Mes [nouveaux] chefs sont très humains, je me sens comme dans ma famille (comme à la maison).¹³⁴ - Raquel

Comment dire... elles sont spéciales pour moi ! Elles sont très spéciales, comme une partie de ma famille. Moi je n'ai pas de famille par ici, mais elles, elles sont comme une partie de ma famille. Ces deux dames (employeuses) sont comme des membres de ma famille. Je dis...je les sens comme faisant partie de ma famille de tout mon cœur.¹³⁵ - Lupita

Même pour celles qui n'en parlent pas en ces termes, certaines d'entre elles entretiennent de bonnes relations qui leur permettent d'accéder à certains bénéfices. En reprenant ces différents exemples, il s'agit ici de repenser les relations entre employeurs et migrantes employées domestiques. Ceci afin de montrer comment, malgré la précarité et l'insécurité du travail salarié du care, ces relations peuvent être vécues et perçues par les migrantes sud-américaines comme une ressource pour leur projet migratoire. En effet, les employeurs peuvent être une ressource dans la recherche d'un logement et d'heures de ménage

¹³⁴ Entretien réalisé le 26 novembre 2011, à Genève

¹³⁵ Entretien réalisé le 2 avril 2012, à Lausanne. Ces propos concernent deux employeuses qu'elle a eues en Espagne.

supplémentaires, mais ils peuvent également constituer une ressource en termes de relations de confiance et d'amitié qui impliquent échange, affection, écoute et/ou soutien financier. A titre d'exemple, plusieurs migrantes ont pu emprunter de l'argent à leurs patrons lorsqu'elles en avaient besoin pour mener au mieux leur projet migratoire. Toutefois, une analyse critique des gestes de solidarité demande de les appréhender comme des actes qui s'inscrivent dans des relations de pouvoir entre des employeurs bénéficiant des droits de citoyenneté et des employées domestiques migrantes sujettes à des contraintes juridiques, administratives et socio-économiques. Il ne s'agit pas ici de remettre en question les conduites solidaires des employeurs à l'égard des migrantes employées domestiques, mais il est question d'adopter un regard critique envers ce genre de pratiques. Malheureusement, l'absence d'un matériel ethnographique élaboré à partir du discours des employeurs, ne permet pas de comparer leurs propos, concernant ces pratiques de soutien, à ceux des migrantes employées domestiques.

Par ailleurs, les propos des migrantes employées domestiques révèlent d'une part, des différents problèmes qu'elles rencontrent avec leurs employeurs et d'autre part, comment elles y font face.

Faire face aux litiges avec son employeur

Selon Lautier, les problèmes rencontrés par les employées domestiques au Brésil concernent avant tout les relations qu'elles entretiennent avec leurs patrons et pas tant les questions de salaires (2003). Autrement dit, lorsque celles-ci se plaignent de leurs conditions de travail, elles relèvent principalement les dimensions relationnelles concernant les rapports qu'elles ont avec leurs employeurs. Cependant, pour les interlocutrices rencontrées, les discordes avec leurs employeurs relèvent principalement de problèmes de type financier. En effet, lorsque les interlocutrices relèvent les abus auxquels elles font face en tant que migrantes employées domestiques, ces injustices se rapportent à des problèmes pécuniaires lorsqu'elles s'occupent d'enfants à domicile à temps complet. Il est question d'heures supplémentaires non-payés, de licenciement abusif, ou encore d'une promesse non-tenue quant à une cotisation AVS. Ce type d'abus semble relever d'un glissement subtil, allant d'un travail domestique rémunéré à un travail domestique gratuit. Concernant la garde d'enfants, bien que les horaires de travail soient fixés, certains employeurs rentrent à leur domicile largement en retard, sans reconnaître les heures supplémentaires alors que l'employée est encore présente. De plus, dans le cas de Raquel qui travaillait à demeure, la frontière entre travail domestique rémunéré et travail domestique gratuit semble d'autant plus floue.

Au début, je faisais les horaires de 7h40 à 19h. Ensuite ça a changé, je travaillais un petit peu plus. Ça dépassait au moins trente minutes... ça dépassait une heure. Je travaillais plus. Caroline : Pourquoi ? Ils (employeurs) te le demandaient ? Raquel : Bon...ils ne demandaient pas...la dame ne venait pas à la maison à l'heure, et moi je ne pouvais pas abandonner les petites filles. Au début Oui, elle arrivait à l'heure. Ça a été durant trois, quatre mois...les premiers mois... [...] Caroline : Mais lorsque la dame arrivait plus tard, ils te payaient plus ? Raquel : Non ! C'était inclus dans le salaire. Je faisais aussi du baby-sitting et les premiers temps ils me payaient. [...] Les premiers temps, ils me payaient et après Non ! Ils ne m'ont plus payée. Ça a été la raison pour laquelle j'ai cherché un autre travail¹³⁶. - Raquel

Comme l'explique Williams, dans l'activité salariée du travail domestique, le public et le privé sont imbriqués, car le domicile devient le lieu de travail (2009 : 52). Ainsi, les relations de mécontentement entre employées et employeurs découlent de l'imbrication et du flou entre privée et public sur le lieu de travail, c'est-à-dire entre travail domestique rémunéré et travail domestique gratuit. Par ailleurs, dans un tel contexte où les dimensions privée et publique tendent à ne faire plus qu'un espace de relations privées, les dimensions salariales s'imbriquent aux dimensions affectives (*Ibid.*). Ainsi, Raquel décide de se défendre elle-même et de ne pas demander de l'aide à un syndicat. Elle explique cette décision par sa volonté de ne pas intensifier les problèmes avec ses employeurs et de détériorer ainsi les relations qu'elle entretient avec leurs petites filles.

Cependant, bien que Williams signale la dépendance des employées domestiques migrantes à l'égard de leurs employeurs de part leur statut précarisé d'immigrées, les exemples des interlocutrices montrent comment, celles-ci font face à ces injustices en étant des actrices de leur migration. En effet, malgré leur situation de précarité, celles-ci parviennent à trouver des ressources face aux abus de leurs employeurs. Suite à la non-reconnaissance salariale de ses heures supplémentaires, Raquel n'accepte pas cette situation et s'organise en cherchant un autre travail. Elle quitte alors ses employeurs pour s'occuper d'un autre bébé. D'autres migrantes refusent des emplois de nettoyage ou de garde d'enfants parce qu'elles considèrent le salaire trop inférieur ou parce qu'elles n'apprécient guère certains employeurs. Quant à Sofia, elle fait recours à son syndicat pour défendre ses droits face à ses employeurs. Elle est aujourd'hui au tribunal des prud'hommes avec ces derniers suite à divers litiges. Cette employée domestique sans-papiers a travaillé pendant plus de dix ans de 7h45 à 17h45 chez une famille à Genève pour s'occuper de leurs enfants et de leur ménage.

¹³⁶ Entretien réalisé le 26 novembre 2011, à Genève

Ils s'engageaient à payer l'AVS, parce qu'ils ont donné un salaire pas comme il faut. Ils disaient, Sofia on peut pas vous donner un salaire plus grand, t'augmenter le salaire, parce qu'on paye déjà l'AVS. C'est ça qu'ils utilisaient comme excuses. [...] Ils (employeurs) ont menti au tribunal, ils ont dit au tribunal que je travaillais pas pendant toute la journée, que je travaillais seulement trois heures par jour. Caroline : Alors là, ça se passe comment pour vérifier ? Sofia : Ah je suis très organisée ! Tout ce qu'on a pendant la vie c'est utile. Rien c'est perdu ! [...] Pis avant de partir quand lui il m'a dit qu'ils ne voulaient pas que je reste chez eux, qu'il faut que je parte...j'ai fais la photocopie de tout ce qui avait dans mon dossier là-bas. Mais elle ne croyait pas, elles disaient tout le temps que j'étais trop bonne ! Elle disait trop bonne, c'est trop conne ! Elle disait toujours ça ! Elle disait que j'étais trop bonne, qu'il faut pas être trop bonne comme ça ! Alors elle ne croyait jamais que je réfléchissais ! Alors au tribunal, j'avais tous ces documents-là !¹³⁷ - Sofia

L'attitude de Sofia illustre clairement comment une migrante employée domestique peut se battre face aux agissements injustes de ses employeurs. Elle réagit face à ces derniers en photocopiant d'une part tous les documents dont elle a besoin pour prouver qu'ils ne l'ont pas payé suffisamment et d'autre part, en faisant recours aux compétences d'un syndicat. Cependant, il n'est pas surprenant que Sofia ait fait recours à un syndicat après ses litiges avec ses employeurs. En effet, dès qu'elle est arrivée en Suisse, elle s'est inscrite comme membre de ce syndicat suite aux recommandations d'une de ses sœurs déjà établie à Genève. La situation de Sofia illustre comment certaines migrantes parviennent à acquérir une protection solide et institutionnelle, malgré la précarité d'un statut de sans-papiers. Toutefois, ce cas semble relativement rare. Il est dommage ici de ne pas pouvoir explorer plus amplement la question de la protection des femmes migrantes employées domestiques par les syndicats.

Les autres interlocutrices rencontrées ne sont pas membres d'un syndicat et ne sont pas au courant des éventuelles protections dont elles pourraient bénéficier. Les migrantes nouvelles-venues possédant la nationalité espagnole accordent une place centrale à un contrat de travail écrit, car celui-ci leur assure une première protection et leur permet également d'acquérir le permis B.

Si tu n'as pas un contrat de travail, tu n'es rien ici. [...] Et elle m'a viré...elle m'a payé...jusqu'au jour où j'ai travaillé... Je n'avais pas de contrat, elle ne me payait aucune assurance...Elle m'a dit qu'elle pouvait me virer comme ça, parce que j'avais aucun contrat avec elle. Mais malgré que je n'ai pas de contrat, moi aussi j'ai mes droits, elle n'allait pas me jeter à la rue comme un chien. Bien sûr j'ai travaillé en Espagne, j'ai la nationalité espagnole ! Je ne suis pas comme des milliers de personnes qui travaillent au noir... qui n'ont pas le passeport espagnol...ils n'ont pas le

¹³⁷ Entretien réalisé le 24 avril 2012, à Genève

passport européen. Ils n'ont le permis de RIEN ! Moi, elle devait me prévenir en avance...¹³⁸ -

Miriam

Cet extrait illustre comment cette migrante nouvelle-venue tente de se distinguer des autres migrantes employées domestiques qui n'ont pas la nationalité espagnole face à un licenciement abusif. Cette interlocutrice imagine qu'en étant détentrice du passeport espagnol, celui-ci lui procure davantage de droits par rapports à des migrantes illégales. De plus, Miriam ne considère pas son emploi comme étant un travail au noir, alors qu'elle travaille tout de même au noir. Il est intéressant de constater que, pour elle, ce n'est pas tant le contrat qui fixe ce qu'une employeuse peut faire ou ne pas faire avec son employée, mais la nationalité de celle-ci. Ses propos permettent d'introduire le dernier point de ce chapitre. Celui-ci propose une réflexion sur les opportunités et les perceptions différentes de mobilité sociale ascendante entre les migrantes employées domestiques régularisées et celles qui sont sans-papiers.

Le travail du care vécu comme un sacrifice provisoire ?

Une mobilité sociale différenciée entre les migrantes employées domestiques régularisées et les migrantes sans-papiers ?

Les dispositions législatives nationales ont un impact concret sur la régularisation des migrantes travailleuses domestiques (Lutz : 2002) ainsi que sur leurs opportunités d'emplois. Certains pays du Sud de l'Europe, tel que l'Espagne, ont facilité la régularisation pour les migrantes sud-américaines travailleuses domestiques (Williams : 2009), alors qu'il n'existe pas ce type de régularisation en Suisse. Il s'agit de comprendre comment le contexte institutionnel et politique des Etats d'accueil influence les perspectives de mobilité sociale des migrantes employées domestiques sud-américaines en leur octroyant ou non un permis de séjour.

A partir des récits de vie des interlocutrices nouvelles-venues, mais aussi à partir des différents CV réalisés dans le cadre de la permanence sociale à Mozaïk, j'ai observé dans quelle mesure l'obtention d'un permis de séjour en Espagne et l'acquisition de la nationalité espagnole impliquent des changements importants dans les perspectives d'emplois des migrantes. Lorsque les migrantes sud-américaines sont arrivées en Espagne, elles ont toutes commencé par travailler chez des particuliers comme employée domestique pendant plusieurs

¹³⁸ Entretien réalisé le 2 décembre 2011, à Lausanne

années. Cette observation s'appuie également sur l'enquête de Baby-Collin, qui constate que les femmes latino-américaines interrogées travaillant en Espagne avaient toutes commencé par des activités dans les services du care (2009 : 51). Cependant, il apparaît que lorsqu'elles sont régularisées et ensuite naturalisées, elles quittent généralement les activités du care chez les particuliers, pour travailler comme ouvrière en usine, caissière, serveuse, ou encore femme de chambre dans des hôtels. Ainsi, dans le contexte espagnol, la régularisation permet aux femmes migrantes sud-américaines de sortir du travail domestique rémunéré. Cependant, pour arrondir les fins de mois, la majorité d'entre elles, réalisent encore certains ménages occasionnels.

Toutefois, une question se pose : peut-on réellement parler de mobilité sociale ascendante? Autrement dit, est-ce que quitter les services domestiques pour travailler comme ouvrière, caissière ou femme de chambre, représente une véritable mobilité sociale ? Je comprends ici ce changement d'activités plutôt comme une mobilité sectorielle à l'intérieur d'une même classe sociale. C'est-à-dire à l'intérieur d'une classe sociale regroupant étrangers et prolétaires. Même si les migrantes travailleuses domestiques sud-américaines restent en bas de l'échelle sociale, elles accèdent à des emplois plus reconnus au sein de la société. En quittant les services domestiques à domicile pour travailler au sein d'entreprises, elles sortent de l'invisibilité. Elles quittent ainsi le marché du travail informel pour accéder à un secteur précarisé du marché du travail formel. Aux yeux des interlocutrices, ce changement d'emploi a de la valeur, car il leur permet de travailler moins d'heures pour le même salaire. Ainsi, même s'il est difficile de parler d'une véritable mobilité sociale en termes d'accès à une classe sociale plus privilégiée, les interlocutrices perçoivent ces changements comme de meilleures opportunités d'emploi dans leur projet migratoire, car elles accèdent à des conditions de travail moins précaires.

En revanche, les lois restrictives suisses à l'égard des travailleuses et des travailleurs extra-européens ne permettent pas aux migrantes sud-américaines anciennes-établies sans-papiers de changer de domaine d'activités. Bien que certaines d'entre elles soient en Suisse depuis plus de dix ans, elles travaillent toujours dans les activités du care pour des particuliers.

Si l'obtention d'un permis de séjour augmente les possibilités de mobilité sociale (à l'intérieur d'une même classe sociale), les femmes récemment arrivées d'Espagne et bénéficiant de la nationalité espagnole sont susceptibles d'accéder à une telle ascension sociale déjà vécue en Espagne, si elles obtiennent le permis B. Cependant, le problème de la langue semble réduire leurs opportunités d'emploi. De plus, il est difficile de comparer leur expérience acquise en

Espagne à leur situation en Suisse, d'autant plus que le phénomène est trop récent pour proposer des pistes comparatives de conclusion.

Par ailleurs, il y a une distinction à faire entre le discours des femmes migrantes nouvelles-venues et celui des migrantes anciennes-établies illégales concernant leur projet d'emploi en Suisse. La plupart des femmes ayant la nationalité espagnole espèrent, sur le long terme, pouvoir travailler dans un autre secteur que celui du travail du care. Elles espèrent pouvoir trouver un emploi comme couturière, employées de mise en rayon dans un grand magasin, ou encore ouvrière. Pour ce faire, certaines d'entre elles postulent dans certaines usines et dans diverses entreprises commerciales. Quant aux femmes sans-papiers anciennes-établies, elles n'envisagent pas de travailler dans un autre secteur que celui du care en Suisse. En effet, les migrantes sud-américaines sans titre de séjour « sont bien conscientes des contextes institutionnels, politiques, socioculturels et économiques qui conditionnent leur opportunité d'emploi [...] » (Morokvasic : 2010 : 107). De plus, même si les migrantes nouvelles-venues espèrent trouver un emploi à l'extérieur du secteur du care, je constate que lors de l'enquête de terrain, toutes les interlocutrices travaillent dans les activités du care¹³⁹.

Il s'agit alors de comprendre, dans quelle mesure, les activités du care sont vécues par les migrantes sud-américaines comme un sacrifice provisoire pour accéder sur le long terme, à une possible mobilité sociale ascendante. Oso Casas (2002) décrit le travail domestique rémunéré comme un sacrifice de transition vécu par les employées domestiques immigrées en Espagne. Notamment pour celles qui bénéficient d'un niveau de formation supérieur dans leur pays d'origine. Cependant, dans le cadre de ma recherche, aucune des interlocutrices rencontrées à un niveau de formation supérieur, et la majorité d'entre elles, travaillaient déjà dans leur pays d'origine dans les services du care. Ainsi, être employée dans les activités du care ne constitue pas un sacrifice provisoire pour les migrantes rencontrées. Bien que, pour les migrantes nouvelles-venues, les activités du care sont généralement vécues comme un passage obligé et transitoire vers d'autres opportunités d'emploi en Suisse.

Par contre, il semble que pour la majorité d'entre elles, ce soit plutôt la migration ou la séparation avec leurs enfants qui soient vécues comme un sacrifice provisoire. Les activités du care représentent le travail « à faire » en Europe, afin d'accéder à une meilleure position sociale dans le pays d'origine. En effet, les difficultés institutionnelles, politiques et socio-économiques dans le pays d'accueil auxquelles sont confrontées les migrantes ne leur

¹³⁹ Afin d'approfondir l'analyse concernant les possibilités de quitter le marché du travail informel en fonction de la régularisation des migrantes sud-américaines en Suisse romande, il serait nécessaire d'entreprendre une étude sur un plus long terme.

permettent pas de réaliser une véritable mobilité sociale ascendante en Europe. Conscientes de ces difficultés, celles-ci imaginent une éventuelle mobilité sociale en investissant un capital financier dans un commerce au pays d'origine.

Projets commerciaux dans le pays d'origine : une volonté (stratégie) de mobilité sociale ascendante

Une grande partie des interlocutrices accordent de l'importance au projet de monter son propre commerce dans le pays d'origine. Leurs propos à l'égard de l'éventualité d'un tel projet commercial sont souvent très flous. Elles disent vouloir gérer un petit magasin ou encore un restaurant, sans vraiment préciser l'envergure de leur projet. Certaines soulignent les difficultés juridico-administratives de monter un commerce en Europe, qu'elles comparent aux facilités qu'elles auraient à entreprendre ce projet dans leur pays d'origine. Un investissement dans la création d'un commerce dans le pays d'origine demande à être pensé en tant que stratégie du projet migratoire. Posséder son propre commerce dépend d'un imaginaire et/ou d'un idéal concernant la réussite de son projet migratoire. Autrement dit, la réussite d'un tel projet signifierait pour la migrante sud-américaine et pour les membres de sa société d'origine, qu'elle a réussie. En disposant de sa propre entreprise, elle augmenterait son statut social dans son pays d'origine. Elle passerait ainsi d'un statut non-reconnu d'employée domestique « étrangère » à la position sociale privilégiée de patronne. Elle serait indépendante et ne serait plus au service d'autrui pour réaliser des tâches domestiques. Cependant, un tel projet ne semble pas si aisé à réaliser. En effet, l'absence d'économies chez un grand nombre de migrantes rend difficile la réalisation d'un tel projet, bien qu'il demeure un souhait pour la plupart d'entre elles. De plus, le retour au pays, n'est pas nécessairement envisagé par les migrantes sud-américaines, comme quelque chose de facile.

Conclusion

Le travail multidimensionnel du care implique non seulement un travail d'entretien mais aussi une capacité de gestion, d'organisation et de relations. Pourtant ce travail n'est reconnue ni juridiquement, ni statistiquement, ni socialement, ni économiquement car il est toujours très mal payé malgré les compétences qu'il réclame. Les migrantes employées domestiques se considèrent comme expertes dans ce domaine et professionnelles du care rémunéré, elles souhaitent avoir la même reconnaissance sociale qu'une personne engagée sur le marché du travail formel. Elles misent tout sur l'emploi et le considèrent comme une opportunité dans leur situation de migrante.

Opportunité ou obstacle ? Les nouvelles-venues expriment la volonté de sortir des activités rémunérés du care alors que les anciennes-établies sans-papiers se résignent à accepter cette réalité. Des tentatives juridiques et administratives ont été faites pour répondre partiellement à cette non-reconnaissance. L'absence de reconnaissance du travail domestique salarié dans la loi fédérale sur le travail, parce qu'il se confine à la sphère privée, renvoie au fait qu'il n'est pas considéré comme un travail au même titre que les emplois dans l'industrie, l'artisanat et le commerce. En effet, selon l'article 2 de la loi fédérale sur le travail (LTr)¹⁴⁰, cette loi ne s'applique pas aux ménages privés. Les employées domestiques sont bien moins protégées que les autres travailleurs. Celles-ci sont particulièrement isolées et, de ce fait, peinent à s'organiser collectivement. Une récente modification du contrat-type en économie domestique (CTT) a introduit l'obligation de salaires minimaux en 2010 au niveau fédéral. Le CTT est une ordonnance qui règle la durée de travail, les heures supplémentaires, les frais de déplacements, le repos hebdomadaire, les jours fériés, l'assurance accident, la protection contre le licenciement ou encore le délai de congé¹⁴¹. Il s'applique à tout travailleur domestique indépendamment de son statut juridique et de sa nationalité. Et il peut compléter un contrat qui aurait été signé par l'employeur et l'employée domestique. Cette avancée juridique reste cependant méconnue, mes interlocutrices n'en n'ont jamais entendu parler à l'exception d'une seule et ne suffit pas à reconnaître pleinement l'employée domestique au niveau de sa protection sociale et de sa citoyenneté.

¹⁴⁰ Loi adoptée le 13 mars 1964

¹⁴¹ Brochure du SIT (syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs) de Genève « Quels sont vos droits ? Economie domestique. Vos conditions de travail en un coup d'œil »

Conclusion générale

Les réalités de la migration et de la ré-migration des interlocutrices ont aiguillonné mon intérêt anthropologique. Mon approche consistant dans des récits de vie et un engagement sur le terrain ont façonné mon travail. J'ai beaucoup apprécié les relations avec les interlocutrices qui m'ont apporté des informations abondantes et de qualité. Ainsi, j'ai mené une démarche anthropologique qui m'a fait découvrir le cœur des situations migratoires des migrantes sud-américaines employées domestiques.

Les combines, les techniques et les astuces déployées par les migrantes sud-américaines témoignent d'un grand nombre d'obstacles auxquels elles sont confrontées et qu'elles tenteront de surmonter d'une façon ou d'une autre. Si les migrations des deux vagues migratoires sont structurellement semblables, le cadre de vie des migrantes nouvelles-venues se différencie de celui des migrantes anciennes-établies sans-papiers pour deux raisons principales. Tout d'abord, l'accès à la régularisation est facilité pour les migrantes nouvelles-venues. Ensuite, cet avantage est fragilisé par le fait qu'elles n'ont pas accès à un réseau social et familial solide qui leur faciliterait l'accès à un emploi et/ou à un logement. Les ressources différentes que chaque groupe détient génèrent des conflits, des rapports de domination et d'exploitation. Ces rapports sociaux de domination sont dynamiques et vont au-delà d'un clivage en fonction de l'ancienneté en Suisse. Ils s'inscrivent dans des rapports de force entre *Latinos* sans-papiers et *Latinos* régularisés.

Si les anciennes-établies se différencient des nouvelles-venues, les membres de ces deux groupes visent un même projet migratoire. Ce projet consiste à améliorer leur situation de vie pour elles-mêmes et leurs enfants. Au travers de ce travail, j'ai tenté de montrer la place centrale qu'occupent les enfants dans les discours et les stratégies migratoires des migrantes. Ceux-ci sont souvent le moteur du projet migratoire des mères-migrantes mais peuvent aussi paradoxalement constituer un obstacle à la réalisation de ce projet. Les différentes configurations familiales ainsi que les rôles qu'elles endossent à l'intérieur de celles-ci sont redéfinies et se transforment à travers leur itinéraire migratoire. Il semble important de relever encore une fois le rôle de pilier de famille que les mères occupent.

Pour assurer ce rôle, le secteur du care rémunéré en Europe apparaît comme une forme d'opportunité. Si elles présentent leur travail comme une activité nécessitant un savoir-être et un savoir-faire professionnel, leur manière de le décrire occulte les rapports marchands de

pouvoir et d'inégalité dans lesquels elles sont insérées. Il y a donc une tension entre les discours qu'elles produisent et les réalités qu'elles vivent.

Par ce travail, j'ai tenté de montrer comment les migrantes sud-américaines employées domestiques organisent leur migration ou leur ré-migration comme une stratégie dans laquelle elles développent toute une série de combines, de techniques et d'astuces. Celles-ci se retrouvent dans leurs pratiques familiales, leurs pratiques sociales et dans leurs pratiques de travail.

La démarche choisie m'a conduit à construire mon travail d'une façon très large. Mon champ d'investigation s'est trop étendu, j'ai abordé des questions théoriques qui m'ont aidé à saisir la complexité de la migration et de la ré-migration des migrantes sud-américaines que j'ai souvent dû laisser en suspens.

La nécessité de circonscrire le champ de recherche dès le départ aurait contribué à être plus concise et plus approfondie dans l'analyse. Cependant, ma démarche m'a maintenue dans une attitude heuristique qui m'a permis d'être à l'écoute de questions et de beaucoup d'aspects du vécu des migrantes rencontrées. Des interrogations et de nouvelles pistes s'ouvrent que je désire aborder dans la suite de mes lectures anthropologiques et dans mon engagement professionnel et associatif.

A ce sujet et sur la lancée de ma recherche, le débat actuel sur la question de l'ethnographie multi-site (Falzon : 2009 ; Gallo : 2009) appliquée à l'étude des relations familiales transnationales me semble très intéressant, notamment la réflexion fructueuse de Hage (2005). L'auteur est spécialiste des familles libanaises transnationales et définit son enquête comme une recherche uni-site. Il propose de faire un seul site avec ce que d'autres auteurs définiraient comme du multi-site. Son apport méthodologique stimule la réflexion quant à la pertinence de la notion de multi-site en suggérant de repenser cette notion dans l'étude des familles transnationales. La question de l'opportunité d'une enquête multi-site pourrait concerner fortement mon sujet, en rencontrant par exemple les enfants des interlocutrices restées dans les pays de départ.

Enfin, Lautier signale l'absence de recherches sociologiques en Amérique latine concernant le travail des employées domestiques. Ce constat m'interpelle et rejoint ma question de départ sur les études de la migration des employées domestiques et mon désir que ces femmes migrantes acquièrent une visibilité dans l'espace public dans la perspective d'une citoyenneté de toutes celles et de tous ceux qui font la société.

Bibliographie

ABELES M., « Anthropologie de la globalisation », Payot, 2008.

ARIZA M., « Ya no soy la que dejé atrás...mujeres migrantes en Republica Dominicana», Universidad Nacional Autónoma de México-Instituto de Investigaciones Sociales/ Plaza y Valdés. México, 2000.

ARIZA M., «Migración, familia y transnacionalidad en el contexto de la globalización: algunos puntos de reflexión », in *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 64, No. 4, 2002, pp. 53-84.

BABY-COLLIN V., CORTES G., MIRET N., « Migrants andins en Espagne : ruptures et continuités d'une géographie économique de l'immigration », *Migrations et territoires de la mobilité en Méditerranée*, n°113, 2009, pp.41-53.

BABY-COLLIN V. et RAZY E., « La famille transnationale dans tous ses états », in *Autrepart* (57-58), 2011, pp.7-22.

BARTH F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », [1969] traduit in POUTIGNAT P. et STREIFF-FENARD J., « Théories de l'ethnicité », Presses universitaires de France, Paris, 1995.

BENERIA L., « Travail rémunéré, non rémunéré et mondialisation de la reproduction », in Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F. (dir), « Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race, et nouvelle division du travail », Sciences Po. Les Presses, Paris, 2010.

BOLZMAN C., CARBAJAL M., MAINARDI G., « Introduction Générale », in Bolzman C., Carbajal M., Mainardi G. (dir.), « La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des Latino-Américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé », ies éditions, Genève, 2007.

BRYCESON D., VUORELA U., « Transnational Families : New European and Global Networks », New York, Berg, 2002.

CANDEA M., « Arbitrary locations: in defence of the bounded field-site », in *Journal of the Royal Anthropological Institute (N.S.)* 13, 2007, pp. 167-184.

CARBAJAL M., « Entre normalité et anormalité : que signifie vivre dans un contexte d'imprévisibilité ? Le cas des femmes latino-américaines sans-papiers », in Bolzman C., Carabajal M., Mainardi G. (dir.), « La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des Latino-Américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé », les éditions, Genève, 2007.

CARRERAS L., « Travailleuses domestiques « sans-papiers » en Suisse : comment s'en sortir, rester et résister ? », in *Nouvelles questions féministes*, vol 27, n°2, 2008, pp. 84-97.

CEFAI D., « Postface, L'enquête de terrain en Sciences Sociales », pp. 467-605, in *L'enquête de terrain*, Editions La Découverte/M.A.U.S.S., Paris, 2003.

DAHINDEN J., « Contesting transnationalism? Lessons from the study of Albanian migration networks from former Yugoslavia. », in *Global Networks. A journal of transnational affairs*. 5 (2), 2005, pp.191-208.

DAHINDEN J., MORET J., « Vers une meilleure communication. Coopération avec les réseaux de migrants », Commission fédérale pour les questions de migrations, 2009, pp.1-54.

DANG AI-THU et LETABLIER M.-T., « Citoyenneté sociale et reconnaissance du « care ». Nouveaux défis pour les politiques sociales », in *Revue de l'OFCE*, 2009/2 n°109, pp.5-31.

DEVI U. S., WIDDING ISAKEN L., HOCHSCHILD A.R., «La crise mondiale du « care »: point de vue de la mère et de l'enfant », in Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F. (dir), « Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race, et nouvelle division du travail », Sciences Po. Les Presses, Paris, 2010.

DUANY J., « Quisqueya on the Hudson: The Transnational Identity of Dominicans in Washington Heights », New York, The City University of New York Dominican Studies Institute, 1994.

ELIAS N. et SCOTSON J.L., (traduction en français), [« The established and the outsiders », Sage Publications, 1965], « Logiques de l'exclusion », Fayard, France, 1997.

EHRENREICH B. et RUSSEL HOCHSCHILD A., « Global Woman : Nannies, Maids and Sex Worker in the New Economy », Owl Books, New York, 2004.

FALZON M.-A., « Multi-sited ethnography: Theory, Praxis and locality in Contemporary Social Research », Ashgate, 2009.

FATIHA T., « Genre, Marché du travail et mondialisation », in Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F. (dir), « Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race, et nouvelle division du travail », Sciences Po. Les Presses, Paris, 2010.

FIBBI CARTON R., BOLZMAN C., VIAL M., « Secondas - Secondos: le processus d'intégration des jeunes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse. », Zurich: Seismo, 2003.

FLUCKIGER Y. et PASCHE C., Rapport final « Analyse du secteur clandestin de l'économie domestique à Genève », pour l'Observatoire universitaire de l'Emploi et le laboratoire d'économie appliquée, 2005.

FITZGERALD D., « Towards a Theoretical Ethnography of Migration », in *Qualitative Sociology* 29(1), 2006, pp.1-24.

GALLO E., « In the Right Place at te Right Time ? Reflections on Multi-sited Ethnography in the Age of Migration », in FALZON M.-A, « Multi-sited ethnography: Theory, Praxis and locality in Contemporary Social Research », Ashgate, 2009.

GEORGE S., « “Dirty Nurses” and ‘Men who Play’: Gender and Class in Transnational Migration », in *Global Ethnography*, Michael Burawoy et al. Berkeley: University of California Press, 2000.

GOLD R. I., « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in *L'enquête de terrain* (dir. Cefaï), Editions La Découverte/M.A.U.S.S., Paris, 2003.

HACKING I., « Philosophie et histoire des concepts scientifiques », Cours donnés au Collège de France, 2001-2002.

HAGE G., « A not so multi-sited ethnography of a not so imagined community », in *Anthropological Theory*, 5, 4, 2005, pp. 463-475.

HONDAGNEU-SOTELO P. et AVILA E., « "I'm Here, but I'm There": The Meanings of Latina Transnational Motherhood », in *Gender and Society*, Vol. 11, No. 5, 1997, pp. 548-571.

LAUTIER B., « Las empleadas domésticas latinoamericanas y la sociología del trabajo: algunas observaciones acerca del caso brasileño », in *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 65, No. 4, 2003, pp. 789-814.

- LEVITT P. & N. GLICK SCHILLER, « Conceptualizing simultaneity: A transnational social field perspective on society », in *International Migration Review* 38 (3), 2004, pp. 1002-1039.
- LEVY F. et LIEBER M., « La sexualité comme ressource migratoire. Les chinoises du Nord à Paris », in *Revue française de sociologie*, vol. 50, 2009/4, pp. 719-746.
- LEWIS J., « Gender, Social Care and Welfare State Restructuring in Europe, Aldershot », Ashgate, 1998.
- LUTZ H., « At Your Service Madam! The Globalization of Domestic Service », in *Feminist Review*, n°70, Globalization, 2002, pp. 89-104.
- MALKIN V., « La reproducción de relaciones en la comunidad de migrantes mexicanos en New Rochelle, Nueva York », in Gail Mummert (comp.), *Fronteras fragmentadas*, El colegio de Michoacan-Centro de investigacion del Desarrollo Economico de Michoacan (CIDEM), 1999, pp. 475-496.
- MARCUS G., « Ethnography in/of the world system: the emergence of multi sited ethnography », in *Annual Review of Anthropology*, 24, 1995, pp. 95-117.
- MARTINIELLO M. et SIMON P., « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°2, 2005, pp.1-12.
- MATTINGLY D.-J., « The Home and the World: Domestic Service and International Networks of Caring Labor », in *Annals of the Association of American Geographers*, Vol. 91, No. 2, 2001, pp.370-386.
- METRAUX J.-C., « La Migration comme métaphore », La Dispute, Paris, 2011.
- MOROKVASIC M., « Birds of passage are also women », in *International Migration Review*, vol. 18, n°4, 1984, pp.886-905.
- MOROKVASIC M., « Le genre est au cœur des migrations », in Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F. (dir), « Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race, et nouvelle division du travail », Sciences Po. Les Presses, Paris, 2010.
- NANDO S., « I have too much baggage: the impacts of legal status on the social worlds of irregular migrants », in *Social Anthropology/ Anthropologie sociale*, 2012, pp.50-65.

NICOLE-DRANCOURT C. et JANY CATRICE F., « Le statut du care dans les sociétés capitalistes. Introduction », in *Revue Française de Socio-Economie*, 2008/2, n°2, pp.7-11.

NEVEU E., « Sociologie des mouvements sociaux », La Découverte, Paris, 2006.

OFS, « La population étrangère en Suisse », Edition 2006, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS), 2006.

OGAYA C., « Social discourse on Filipino Women Migrants», in *Femenist Review*. N°77, Labour Migrations: Women on the move, 2004, pp.180-182.

OSO CASAS L. et CATARINO C., « Femmes chefs de ménage et migration », in (dir.) Bisilliat J., « Femmes du Sud, chefs de famille », Editions KARTHALA, Paris, 1996.

OSO CASAS L., « L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille », in *Cahiers du CEDREF*, 2000, p. 89-140.

OSO CASAS L., « Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne », in *Tiers-Monde*, tome 43, n°170, 2002, pp.287-305.

PARRENAS R., «Migrant Filipina Domestic Workers and the International Division of Reproductive Labor », in *Gender and Society*, Vol. 14, No. 4, 2000, pp. 560-580.

PIGUET Etienne, « L'immigration en Suisse. Cinquante ans d'entrouverture », Lausanne, Presse polytechnique et universitaire romande, 2004.

POUTIGNAT P. et STREIFF-FENARD J., « Théories de l'ethnicité », Presses universitaires de France, Paris, 1995.

ROULEAU-BERGER, « Migrer au féminin », Presses universitaires de France, Paris, 2010.

RUSSEL HOCHSCHILD A., « Le nouvel or du monde », in *Nouvelles questions féministes*, vol. 23, n°3, 2004, pp. 59-74.

SASSEN S., « Mondialisation et géographie globale du travail », in Falquet J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Feuvre N., Sow F. (dir), « Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race, et nouvelle division du travail », Sciences Po. Les Presses, Paris, 2010.

RIANO Y., « Migration de femmes latino-américaines universitaires en Suisse », in BOLZMAN C., CARBAJAL M., MAINARDI G. (dir.), « La Suisse au rythme latino.

Dynamiques migratoires des Latino-Américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé », ies éditions, Genève, 2007.

TABET P., « Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation », in *Les temps modernes*, 490, 1987, pp. 1-53.

TREMON A.-C., « Parenté Flexible. Ajustements familiaux et accumulation de capitaux dans la diaspora chinoise en Polynésie Française», in *Autrepart*, n°57-58, 2011, pp.23-40.

VALLI M., « Les Latino-Américains sans-papiers à Lausanne : l'insertion caché », in Bolzman C., Carbajal M., Mainardi G. (dir.), « La Suisse au rythme latino. Dynamiques migratoires des Latino-Américains : logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé », ies éditions, Genève, 2007.

WALDINGER R., « Transnationalisme » des immigrants et présence du passé », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol.22, n°2, 2006, pp.23-41.

WALLERSTEIN, « The Modern World System. Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the Sixteenth Century ». New York, Academic, 1975.

WEBER Max, « Economie et société », Librairie Plon, Paris, 1971.

WILLIAMS F. et al. « Migration et garde des enfants à domicile en Europe : questions de citoyenneté », in *Cahiers du Genre*, 2009/1 n°46, pp.47-76.

WOLF E., « Europe and the people without history », University of California Press, 1982.

YEPEZ I., LEDO C., MARZADO M., « « Si tu veux que je reste ici, il faut que tu t'occupes de nos enfants! » Migration et maternité transnationale entre Cochabamba (Bolivie) et Bergame (Italie) », in *Autrepart* (57-58), 2011, pp. 199-213.

ZELIZER V., « L'Economie du care », in *Revue Française de Socio-Economie*, 2008/2, n°2, pp.13-25.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Augmentation de la migration féminine latino-américaine en Suisse (OFS, 2006, in Riaño : 2007 : 117).....	12
Tableau 2 : Profils des interlocutrices	25
Tableau 3 : Profil type des travailleurs et travailleuses domestiques sans-papiers à Genève (Flückiger et Pasche : 2005 : 31)	53

Liste des Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des récits de vie

Annexe 2 : Résumé des parcours de vie

Annexe 3 : Version originale des extraits ethnographiques

Annexe 4 : Grille pour les récits de vie

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des récits de vie

<i>Interlocutrices</i>	<i>Dates</i>	<i>Lieux</i>
Miriam	14.11.11 & 02.12.11	Restaurant Coop City Lausanne
Carmen	18.11.11	Au domicile d'une amie à Carmen à Lausanne
Raquel	26.11.11	A son domicile à Genève
Maribel	28.02.12 & 06.03.12	Restaurant Coop City à Lausanne et à mon domicile
Mina	01.04.12	A son domicile à Lausanne
Lupita	02.04.12	A mon domicile
Aida	03.04.12	A mon domicile
Sofia	24.04.12	A son domicile à Genève
Selma	06.05.12	A mon domicile

Annexe 2 : Résumé des parcours de vie

Miriam

D'origine équatorienne, Miriam a vécu plus de dix ans en Espagne où elle a obtenu la nationalité. Par peur d'arriver en fin de droits du chômage, elle décide de ré-migrer vers la Suisse afin de trouver du travail. Miriam est arrivée à Lausanne en mai 2011 accompagnée de son fils (4 ans). Cette interlocutrice est mère célibataire. Elle a une quarantaine d'année. Elle a le permis B. Elle a trouvé quelques heures de ménages chez des particuliers. Elle s'est également occupée d'enfants, mais elle a perdu ces emplois. Elle est aujourd'hui au bénéfice de l'aide sociale.

Carmen

Carmen est d'origine équatorienne. Elle a vécu pendant plus de dix ans en Espagne où elle a obtenu la nationalité. Elle arrive en Suisse en 2011 accompagnée de son fils (3 ans). Elle a une trentaine d'année. Elle est en concubinage avec le père de son enfant. Carmen, son conjoint et leur fils vivent actuellement à Lausanne chez un autre couple d'équatorien. Elle a aujourd'hui le permis B et travaille quelques heures par semaine en faisant des ménages chez des particuliers.

Raquel

Raquel est paraguayenne. Elle a quitté l'Amérique du Sud pour Genève en 2009. J'ai rencontré cette migrante sans-papiers à Incabar. Elle a travaillé pendant plus de deux ans comme employée domestique à demeure chez une riche famille genevoise où elle s'occupait de leurs enfants et de l'entretien de la maison. Elle travaille aujourd'hui pour une autre famille du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00. Le soir et le week-end elle fait des heures de nettoyage et de ménage. Divorcée, d'une quarantaine d'année, elle a deux filles qui étudient au Paraguay.

Maribel

Maribel est péruvienne. Elle vit en à Madrid depuis 2006 où elle a un permis de résidence. Elle a entrepris les démarches pour la nationalité espagnole. En automne 2011, elle a décidé de venir à Lausanne afin de trouver du travail et de pouvoir ainsi subvenir aux besoins de sa famille. Elle a eu 50 ans cette année. Ses trois enfants et son mari vivent en Espagne. Comme elle ne trouve pas suffisamment d'heures de travail à Lausanne, et comme c'est difficile pour elle d'être éloignée de ses enfants, elle décide de retourner définitivement en Espagne.

Mina

Mina est équatorienne. Elle est arrivée à Lausanne il y a plus de dix ans où elle vit avec son mari. Carmen m'a présentée Mina. Aujourd'hui, cette migrante sans-papiers travaille comme femme de ménage chez plusieurs particuliers. Ses heures de ménages lui remplissent la semaine du lundi au samedi. Elle a 43 ans. Ses deux filles vivent en Equateur.

Lupita

Lupita est équatorienne. Au début des années 2000, elle laisse sa fille (2 ans) en Equateur et rejoint son mari en Espagne. Après plusieurs années passées dans la région de Valence et l'obtention de son permis de résidence, Lupita va chercher sa fille en Equateur pour que celle-ci puisse vivre en Espagne avec ses parents. Lupita obtient la nationalité espagnole. Elle est enceinte de son second enfant et divorce quelques mois plus tard. En 2011, afin de trouver du travail avec son nouveau conjoint, elle décide de quitter l'Espagne pour Lausanne. Aujourd'hui, elle a 30 ans. Ses deux filles sont en Equateur vers leur grand-mère maternelle. Elle fait quelques heures de ménage et de nettoyage hebdomadaires.

Aida

Aida est une jeune femme d'origine bolivienne d'une trentaine d'année. Lorsqu'elle a 17 ans, elle arrive en Suisse. Elle est sans-papiers et s'occupe des enfants de plusieurs familles. Son oncle lui propose de partir en Espagne afin de tenter de se régulariser. Ainsi, après plusieurs années passées à Lausanne, elle quitte la Suisse pour Barcelone. Elle reste de nombreuses années en Espagne où elle obtient la nationalité. Suite à la crise économique, elle retourne à Lausanne. Aujourd'hui, elle travaille quelques heures par semaine en faisant des nettoyages. Aida est l'unique interlocutrice qui n'a pas d'enfants.

Sofia

Sofia est arrivée en Suisse à la fin des années 1990. Elle est brésilienne sans-papiers à Genève. Elle a travaillé pendant plus de dix ans chez une famille genevoise pour laquelle elle s'occupait des enfants et faisait le ménage du lundi au vendredi. Aujourd'hui, elle s'occupe d'une dame très âgée. Elle a deux enfants adultes en Suisse ainsi que des petits enfants. Sa fille aînée vit au Brésil. Sofia a 56 ans.

Selma

Selma est originaire de l'Equateur. En l'an 2000, elle arrive en Espagne avec son mari et sa fille cadette. Elle confie ses deux enfants aînés à sa mère en Equateur. Ceux-ci les rejoignent quelques années plus tard à Madrid. Elle obtient la nationalité espagnole. Elle divorce de son mari. Elle reste en Espagne avec ces trois enfants. Aujourd'hui, les aînés sont majeurs et ont fondé leur propre famille. N'ayant plus de travail à Madrid, elle confie sa fille cadette à sa fille aînée pour venir à Lausanne. Elle est arrivée à Lausanne au début de l'année 2012. Elle cherche du travail. Elle fait déjà quelques heures de ménages. Elle a 44 ans.

Annexe 3 : Version originale des extraits ethnographiques

Version originale des extraits ethnographiques du premier chapitre

Maribel, p. 56

Pensaba que iba a ser más fácil. Pero nada. [...] No entiendo bien el idioma. - Maribel

Miriam, p. 58

Tenía muchísimas dificultades para hablar con los niños porque cuando me hablaban no les entendía...Y tampoco no sabía cómo explicar. Y la señora me dijo que en este caso « voy a buscar a otra persona que se quedan con los niños y tú te quedas por la limpieza. » [...]Ya tengo permiso pero el problema es el idioma. Porque es por eso que yo perdí los trabajos. - Miriam

Selma, p.61-62

Empiezo a salir... digo voy a seguir buscando a ver como es...me contaron que tenía que comprarme el abono, me compré el abonamiento. E iba saliendo al internet...saliendo por la plaza...por allí por Saint-François. Me encontré con la chica con la cual trabajo y me decía vamos a ir a tal sitio a ver si pones los anuncios...íbamos a pegar en la Migros en la Coop...Haciendo estas cuestiones...Y un día subí en el internet y encontré a dos Ecuatorianos. Yo piense que ellos vivían aquí, me acerco y les pregunto...hummm una dirección me parece...si una dirección...Y me dijeron los chicos...no es que nosotros vinimos antes de ayer...No conocemos nada. Y también yo les digo ahhh yo también estoy de poquito tiempo aquí. Y empezamos hablar...y ellos me mandan donde les conozco a usted. [...] Ellos me dicen y tú tienes nacionalidad? Les digo si! Pero en las empresas porque no buscas... [...] Entonces me fui allá (Mozaïk) y allí se va a conocer de todo, y sitios y cosas así...Pero sin embargo yo sola he ido pegando papeles...por todos los sitios donde voy si voy a la Coop... si veo a amigos o gente latina me acerco y les pregunto. [...] - Selma

Miriam, pp. 62-63

La calle... porque cuando uno está mal habla con muchas personas... Si uno conoce los registros del sistema puede seguir...pero cuando no sabes...es como estar en un lugar oscuro...No ves la luz...Caroline: Tu como haces para encontrar trabajo? Ya. En internet, preguntando a veces algunas amigas te avisan...saliendo mucho! Saliendo mucho...a no conocer el idioma buscas a personas que te ayuden con la interpretación... [...]. Días, tardes, horas en la calle...y yo creo que con eso a veces encontramos algo de trabajo. Aquí no puedo estar sola porque veo todo gris...porque cuando salgo ya me siento mejor, es un momento agradable...Si tengo que hacer un transmite o si necesito algo para mi hijo... estoy obligada a recoger a otra persona... Me abierto al mundo...porque lo necesito. Es una necesidad. - Miriam

Lupita, p. 64

Los Latinos que han venido de España más nos vemos en el punto de agua, en la Mozaik...por allí en otros sitios... [...] Te lo dicen los que han venido ahora...Va pasando la voz...por lo menos una ayuda a la gente que recién llega. - Lupita

Miriam, p. 67

Me hizo un contrato para poder sacar el permiso B. Y pagué 1000 francos en efectivos y 500 de los trabajos que había realizado con él. Y así... el hizo el mío y lo de mi hijo. Es que realmente no trabajo. La gran ventaja cuando vine de España... tenía el pasaporte español. Me abierto puertas. - Miriam

Version originale des extraits ethnographiques du second chapitre

Maribel, p. 74

Todos tienen esta actitud. Te acercas porque son Latinos, pues te cortan así de raíz. Ya no me acerco ni peruano, ni boliviano, ni ecuatoriano. - Maribel

Lupita, p. 74

Mis amigos que tengo son más de los que han vivido en España. Aquí he conocido gente que no conocía nunca... En España no les había conocido...Cuando hemos venido hicimos un grupo de gente de los que van conociendo...van viniendo...de los que han vivido antes que bahhh...Ni te miren ni a verte... Los mismos Latinos que han vivido antes aquí...que tienen 15 o 20 años no quieren verte...No te relaciona con esa gente. No se dejan ellos relacionar, ellos se portan como dueños del mundo digo yo...o de la Suiza...ni quieren saber nada de ti! Poca la gente que se relaciona contigo... [...] Ya he tratado con gente que tienen años aquí y ni el "salut" te dicen. - Lupita

Selma, pp. 76-77

[...] Porque me encontré con muchos, paisanos míos a lo mejor les voy a preguntar a ver si saben de algún sitio donde se puede ir a colocar...o una forma de buscar trabajo. Me dicen no no no... Mire sabe que ayer me encontré con una chica...en la escuela de francés en juego. Y la chica salía de la escuela...uno se distingue mucho a Latino... Se le reconoce...La chica sale y le digo perdona le digo, me puede decir en que planta está...donde está la escuela de francés? Y me contesta en francés! Y yo me quedo mirando y le digo pero no hablas español? Y me dice NO! Y le digo seguro que no hablas español? Y luego me dice pero si tu vienes tendrías que saber a dónde vas! Me contesto así...me quedé...Dios mío...Tengo que tener paciencia con esta gente...[...] pero muchos de los paisanos que están aquí son como...como muy cerrados...Ningún tipo de información...ningún tipo...creo que ni relación tienen con los que hemos venido... [...] Yo le

digo...Aquí no te dicen! Y todos hemos concedido en eso! Nadie te ayuda! De los paisanos no te ayudan O sea no te dicen!!! - Selma

Lupita, p. 87

[...] y los antiguos, los dueños de Suiza que le decimos nosotros...Si dueños de Suiza porque así se portan...(on rigole) como dueños del país, del mundo...Cuando los vemos y ni te miran...son dueños de Suiza...del país porque no quieren que alguien se apegue ni nada...[...] Son egoístas, no quieren darte una mano... - Lupita

Miriam, p. 89

Claro trabajé en España, tengo nacionalidad española! No soy como miles de personas que están trabajando al negro...que no tienen pasaporte español...no tienen pasaporte europeo. No tienen permiso de NADA!

Version originale des extraits ethnographiques du troisième chapitre

Lupita, p. 95

Que él se va a separar de mí. [...] Y sola con dos niñas y un piso y todo eso pues... El no ayudaba nada... Ya no quería saber nada de la casa, del piso de nada! Ni de las niñas. Entonces me dejo a mí con todo la carga no? Pues...yo lo que hice para seguir adelante, seguí trabajando para darles a mis hijas a todo lo que les haga falta no? Trabajaba y cuidaba a mis hijas... - Lupita

Maribel, p. 96

[...] Cuando yo me di cuenta que mi esposo no es un líder. Yo me di cuenta que yo tenía que ser. Con fuerza, porque alguien tiene que llevar a la familia al buen camino. El no lo hacía porque no es preparado para eso. [...] En mi país se habla mucho que es la mujer que camina a los hijos! No es ambicioso, se conforma... Mi esposo no estaba preparado para nada...elegí...elegí mal (elle rigole). [...]
Las mujeres han sacado adelante la familia. He visto a muchos hombres agonizar de la impotencia. Si yo caigo se cae todo! - Maribel

Lupita, pp. 98-99

Su dinero era suyo, el mío era mío. El no quería por nada compartir conmigo! Entonces las cosas no van bien porque él quería cada uno su dinero... bah! Coge tu dinero yo cojo el mío. Así empezamos a coger cada uno sus cosas. Yo trabajaba para mi, el trabajaba para él. Yo me saqué mi cuenta de ahorro entonces yo guardaba mi dinero en mi cuenta y él su dinero en su cuenta. [...] –
Lupita

Lupita, p. 99

Cuando yo estaba casada, habíamos comprado algo, un terreno para hacer una casa. Cuando yo me divorcié, mi ex marido o sea mi marido me quito todo todo todo! Me dejó sin nada! Se adelantó a Ecuador y vendió todo lo que teníamos. Habíamos comprado ganados, habíamos comprado una finca...El a mi no me dio nada. El se cogió todo todo todo! El me dejó como así en la calle con mis dos hijas! Se portó muy mal conmigo. - Lupita

Maribel, pp. 101-102

Yo dije a mi esposo hazme la reagrupación... Esposo: Que si pero...Maribel: hazme para mí y el niño...Esposo: Que No para tu sola. Porque el niño no puede venirse. Si el niño va a venir no vas a poder trabajar. Maribel: No me conoces a parte decía yo. Tienes que pensar que tu hijo no se puede quedar solo. Con quien se va a quedar? Y míralo como esta de flaquito...Sabes lo que me dijo el médico? «Si tú te vas se muere tu hijo de la pena ». Así que yo no lo voy a dejar a mi hijo!
– Maribel

Maribel, pp. 104-105

Intenté postular en la universidad. [...] Postulé en la universidad porque quería estudiar derecho. Y entonces...como todos me ilusioné como todos los jóvenes. Allí en el Perú es una ilusión tener una carrera. Todo el mundo se ilusiona, todos los niños dicen «quiero hacer eso...». Aun que los papas nunca han ido al colegio, nunca han ido a la universidad. Entonces me ilusionaba, intenté y no pude! Caroline: Porqué? Maribel: Porque no tenía dinero. Y encima que no tenía dinero hay que prepararse para ir a la universidad. [...] Y bueno...si me frustré! - Maribel

Maribel, p. 107

Me sentí mal, culpable, de haber dejado a mis dos hijas. Pensaba que estaban preparada para afrontarse a la vida, a los problemas, a las decisiones, todo eso. [...]Por mi culpa. Estoy aceptando mi culpa. – Maribel

Selma, p. 108

Yo vino con la pequeñita y dejó a mis hijos otra vez. Y mi hijo...él nunca le he dejado...cuando me fui a Venezuela me fui con él. [...] Pensaba en mi hijo que él en el aeropuerto se pegaba en las barreras: «Mama no te vayas, mama no te vayas, mama, mama no te vayas...». Y esa imagen no se borraba de mi mente... (elle se mouche) [...]. Que era una mala madre, que le había abandonado, que él no me quiere que me odia... me decía de todo. [...] Porque me decía que le he dejado que porque le he dejado...Porque yo vine dejándole que era mala. [...]
Entonces ahora lo que está pasando es que he dejado a la niña y me siento mal...cuando no hablo con ella... (elle pleure) [...] - Selma

Lupita, p. 112

Mi hija mayor me ayudaba mucho con la pequeña. Por ejemplo cuando yo iba a trabajar les dejaba las dos en casa. Me tocaba dejar a las dos. La grande que cuidaba a la pequeña porque yo tenía que trabajar. - Lupita

Version originale des extraits ethnographiques du quatrième chapitre

Mina, p. 118

Mi niñez fue difícil. En el campo trabajé con mi mamá... como campesinos cosechando papas... maíz... todo eso. Trabajábamos... como le digo... había un patrón que tenía terrenos para cosechar. Nosotros íbamos a trabajar. Iba a trabajar con mi mamá del lunes al viernes. Todo el tiempo! Tenía doce años... Entonces ganaba... tres sucres... yo creo que fue por semana no me acuerdo... [...]. Cuando tenía mis trece años, vine a Quito, a trabajar con mi hermana. Con mi hermana trabajábamos... Caroline: Y en qué trabajaba? Mina: Empleada doméstica. Como se dice «femme de ménage» aquí. Empleada doméstica en Quito. Yo seguí trabajando hasta que vine aquí en Suiza... de empleada. Y aquí sigo trabajando lo mismo. - Mina

Lupita, p. 118

Nos crecimos más que todo trabajando, cultivando la finca. Limpiando con machetes... con lo que sea. Que nosotros somos mujeres adelante... las primeras somos mujeres. [...] Íbamos en la escuela en la mañana [...] y cuando volvíamos a la una por allí, ya nosotros comíamos y nos íbamos a ayudar a mi papá y a mi mamá a trabajar en el campo. [...] Y eso lo hacíamos cuando éramos pequeñas. Entonces nos acostumbramos a trabajar y a limpiar... [...] Las mujeres sufrimos mucho porque Ouh! Las primeras tú sabes que sufren mucho! [...] Cuando yo tenía once años que ya podía dominar la olla me quedaba yo cocinando. [...] Ayudamos lo que podíamos. Y como mi mamá tuvo muchas criaturas, la que estaba en la casa, pues sí que era yo... tenía que cuidar a los niños, cambiarles... hacer las cosas de la casa como una madre. Todo todo lo que era de la casa. [...] Y éramos un montón de hermanitos. – Lupita

Lupita, p. 121

Aquí me dedicaba a la limpieza... así que soy profesional en limpiar... Me gusta limpiar, me dedico en eso... Si me gusta que la limpieza se queda... muy limpio... todo perfecto! A mí me han mandado a casas... Claro ya una sabe, tantos años de experiencia que tengo. Voy por este sitio, comienzo... cuando llegaba mi jefa, miraba... «todo perfecto» me decía. Tst! Claro porque veo todo con sus detalles... las cosas donde están, les arreglo cuando están desordenado... todo sea bien. Y eso a ella le gustaba. Porque ella quería que yo la sorprendiera... ósea... Como que cuando llega a su casa... que la sorprenda su casa... todo perfecto, todo limpio. Ella no buscaba cualquiera he! Antes que yo entraba, entraron algunas y no... no le gusto! Cuando yo entré, me dijo: tú sí!

Digo porque? Porque yo? Me dice: Tu sabes como a mí me gusta.... Yo veía como le gustaba...miraba así... todo está bien me decía! Yo me dedicaba a arreglar a su casa, a ordenar y todo eso. – Lupita

Miriam, p. 123

Trabajé por mi primo, pero no me pago...el tiene una empresa de servicios de limpieza...Yo hacía limpieza...No me pagaba, porque estaba viviendo en la casa de él. Las condiciones para vivir en la casa de él era las siguientes: el me daba el alojamiento (habitación para dormir) eso no incluía la comida a cambio de: limpieza una vez por semana, limpieza de unos edificios (escaleras), planchar y poner en la lavadora su ropa, limpiar la casa, y de vez en cuando yo haga la comida. Yo estaba de acuerdo porque no sabía donde llegar. - Miriam

Raquel, p.125

Mis jefes son muy humanos, me siento como en mi familia. – Raquel

Lupita, p. 125

Son especiales como decir...para mí! Son muy especiales, como parte de mi familia. Yo no tengo familia por acá, pero ellas son como parte de mi familia. Estas dos señoras son como parte de mi familia. Las siento digo como parte de mi familia de todo mi corazón. - Lupita

Raquel, p. 127

Al principio, yo cumplía los horarios de 7h40 a 19h. Luego fue cambiando ya trabajaba un poquito más. Ya pasaba por los menos treinta minutos...pasaba una hora. Trabajaba más. Caroline: Porqué? Te pedían? Raquel: Bueno...no pedían...la señora no venía a la hora en casa y yo no podía abandonar a las niñas. Al principio Si, llegaba a hora. Eso fue...como tres cuatro meses... los primeros meses... [...] Caroline: Pero cuando la señora venia más tarde te pagaban más? Raquel : No ! Era incluido en el salario. También hacia baby-sitting y los primeros tiempos me pagaban. [...]Primeros tiempos me pagaban, después No! [...] No me pagaron. Eso fue la razón para que busqué otro trabajo. - Raquel

Miriam, pp. 128-129

Si no tienes un contrato de trabajo, no eres nadie aquí. [...] Y me despidió...me pago...hasta el día que trabaje...NO tenía contrato, no me pagaba ningún seguro... Ella me dijo que me podía despedir así, porque yo no tenía ningún contrato con ella. Pero aun que no tengo contrato, yo también tengo mis derechos, no me iba a botar en la calle como un perro. Claro trabajé en España, tengo nacionalidad española! No soy como miles de personas que están trabajando al negro...que no tienen pasaporte español...no tienen pasaporte europeo. No tienen permiso de NADA! A mí me tenía que avisar con antelación... - Miriam

Annexe 4 : Grille pour les récits de vie

Amérique du Sud

- Contexte familial
 - Frères et sœurs
 - Niveau social
 - Etudes
 - Travail
 - Mariage, enfants

- Raisons du départ
 - Qui part ? Comment ? Où ?

Espagne

- Cadre de vie : Travail, logement, famille, amis
- Processus de naturalisation
 - Raisons
 - Description
- Contexte de départ
 - Chômage
 - Aide sociale
 - Dettes (pour quelles raisons ?)
 - Hypothèques
- Décision de partir
 - Raisons
 - Temporaires
- Passage de la frontière
- Qu'est-ce que signifie ré-migrer ?

Lausanne

- Famille
 - Conjoint (Qui vient ? chronologie des arrivées)

- Enfants : Décision : prendre avec ou laisser > pour quelles raisons ? Qui les prend ?
- Si enfants dans pays de départ : Quels raisons, quels contacts, qui s'en occupe ?

- Mobilité
 - Aller-retour Espagne-Suisse-Amérique du Sud
 - Qu'est-ce que signifie la mobilité ?
 - Permis B : moyens d'informations, moyens d'obtention, raisons pour son obtention, Qu'est-ce que cela signifie ?
 - Qu'est-ce qu'elle a en Amérique du Sud ? (parents, enfants, commerce, maison)

- Relations sud-américains
 - Quelles relations avec les Sud-américains de Lausanne
 - Lieux de rencontres

- Travail du care
 - Quel travail ? Comment elle le trouve ? Heures de travail, salaires.
 - Comment elle vit son travail ?
 - Relations avec les employeurs ?
 - Si abus, connaissances du CTT en économie domestique ?
 - Quels projets d'avenir ?